

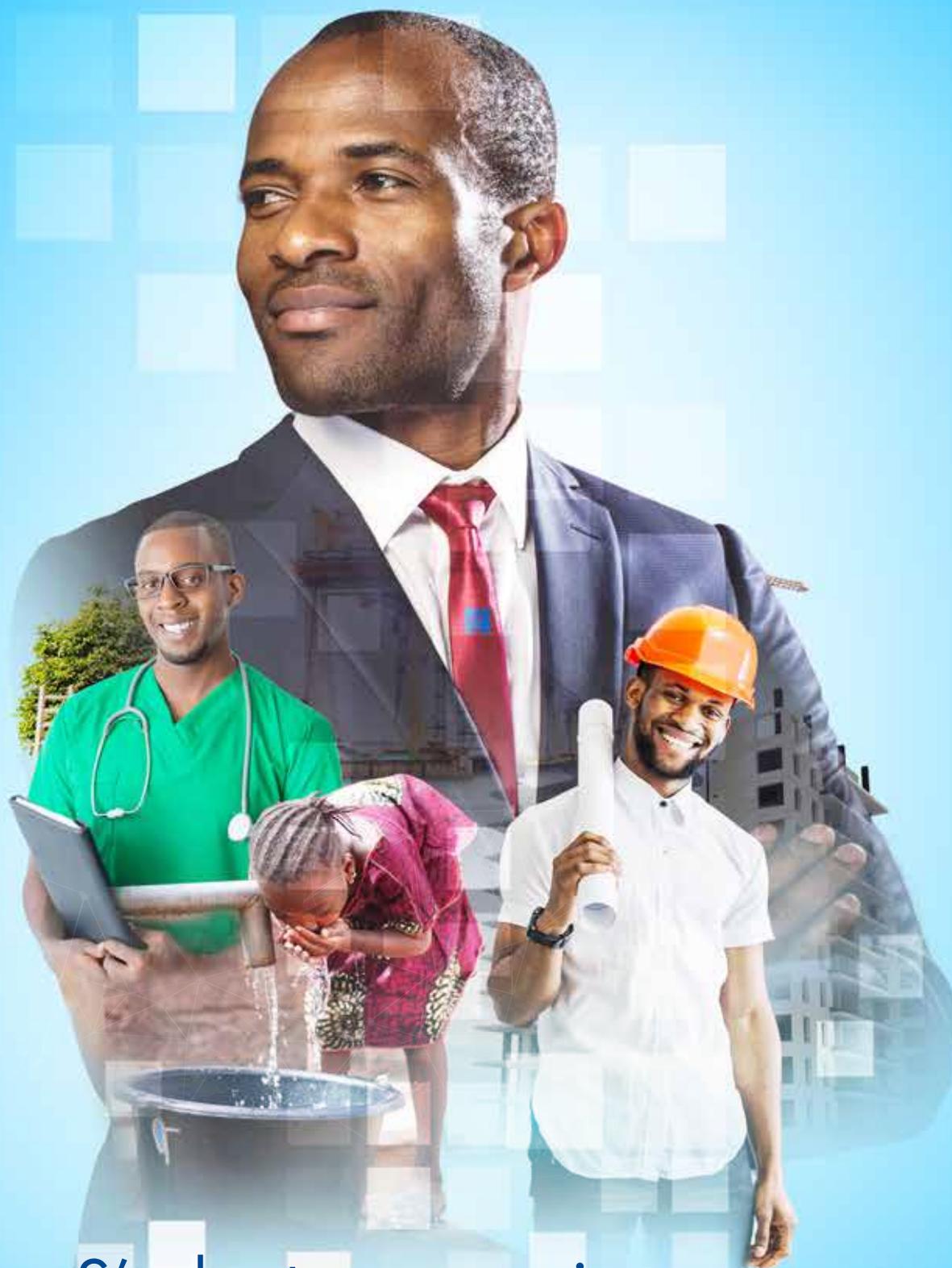


RAPPORT ANNUEL
2021



www.coris-holding.com





S'adapter aux exigences du moment pour construire un monde meilleur

• Une banque moderne • Une banque digitale • Une banque citoyenne

-  Benin
-  Burkina Faso
-  Côte d'Ivoire
-  Guinée
-  Mali
-  Niger
-  Sénégal
-  Togo



SOMMAIRE

MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	4
GROUPE CORIS	7
GOUVERNANCE	19
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	29
RAPPORT DE LA DIRECTION GENERALE.....	41
CAPITAL HUMAIN	47
DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES.....	51
CONFORMITE	55
SYSTEME DE CONTROLE INTERNE	57
RAPPORTS FINANCIERS.....	61
SYNOPTIQUE DU GROUPE.....	77





MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers Actionnaires, chers clients, chers partenaires,

Malgré la persistance de la pandémie de la Covid-19 avec ses différents variants, l'activité économique renoue avec la croissance en 2021 avec cependant un niveau plus faible que prévu en début d'année 2021, impacté par la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales et la lenteur dans la généralisation de la vaccination. Ainsi, l'économie mondiale devrait enregistrer une croissance de **5,9%** en fin décembre 2021 contre une récession (**-3,1%**) constatée en 2020. Dans l'espace UEMOA, le taux de croissance du PIB est attendu à **6,1%** (contre **1,8%** en 2020). Le Burkina Faso, pays d'implantation du siège enregistrerait une croissance révisée à **7,1%** pour l'année 2021, selon les chiffres communiqués par la BCEAO.

Dans ce contexte mondial caractérisé par l'apparition de nouveaux variants de la Covid-19, aggravée par la persistance de la crise sécuritaire au Sahel, les filiales du Groupe Coris se sont montrées résilientes au cours de l'exercice 2021, grâce à l'identification de relais ayant soutenu leurs activités.

Ainsi, Coris Holding dresse un bilan positif à la fin de l'exercice 2021 sur l'ensemble de son réseau. En effet, toutes les filiales affichent au 31 décembre 2021, des performances remarquables et améliorent leurs positions dans le classement des banques sur leur marché. CBI SA reste leader sur la place du Burkina Faso avec des parts de marché renforcées à **23,3%** tandis que CBI Togo et CBI Bénin portent leurs parts de marché à plus de **11%**.

Profitant de la reprise de l'activité économique, de la bonne orientation des activités de ses filiales et du dynamisme de ses équipes, Coris Holding SA a poursuivi la mise en œuvre des orientations de ses instances de décision. Cela a permis de renforcer ses participations dans plusieurs filiales, de concrétiser l'ouverture de sa filiale de Guinée, de réaliser des études et diligences pour la conquête de nouveaux marchés et de consolider la structure financière de ses filiales, notamment celles du Bénin par une augmentation de capital et de la Guinée dont le processus d'augmentation de capital est en cours.

L'ensemble de ces actions qui découlent de choix stratégiques très pertinents, ont permis d'obtenir au terme de l'exercice 2021, des performances satisfaisantes avec :

- un **chiffre d'affaires** de **13,9 milliards FCFA**, en hausse de **26%** par rapport à 2020 et des **revenus financiers** de **17,8 milliards FCFA**, en augmentation de **15,5%** ;
- un **résultat net** de **19,3 milliards FCFA**, en croissance de **20,5%** comparé à 2020 ;
- un **total bilan** de **143,6 milliards FCFA**, en progression de **14,1%** à fin 2021.
- En base consolidée à l'échelle du Groupe :
- le **résultat net consolidé s'est établi à 89,2 milliards FCFA**, en amélioration de **41,6%** par rapport à l'exercice antérieur ;
- le **total du bilan consolidé** a atteint **4 749,9 milliards FCFA**, en croissance de **31,9%** sur l'exercice.

Les dernières perspectives économiques du Fonds Monétaire International (FMI) annoncent un sensible ralentissement de la croissance mondiale en 2022 (**4,4%**) puis en 2023 (**3,8%**), sous les effets d'un ajustement de la demande et d'un éventuel resserrement des politiques budgétaire et monétaire à travers le monde.

Les hypothèses de reprise normale des activités économiques sont également fragilisées par la survenance des tensions géopolitiques avec la guerre russo-ukrainienne, la persistance de la préoccupation sécuritaire au Mali, au Niger et au Burkina Faso ainsi que les récentes crises politiques suivies de sanctions à l'encontre de certains pays de la CEDEAO.

Dans ce contexte très incertain, il importe pour notre Groupe de continuer à renforcer la robustesse de son dispositif de gestion des risques pour accroître sa résilience face aux chocs exogènes, dans un marché bancaire soumis à de profonds changements structurels, induits par les avancées technologiques, le renforcement du cadre réglementaire et le durcissement de la concurrence.

Au regard des bouleversements observés au plan socioéconomique et des ambitions de croissance de notre Groupe, le **Plan stratégique « Coris 2024, Conquérir l'Avenir »** couvrant la période 2022-2024, a été adopté par le Conseil d'Administration en 2021.

Ainsi, Coris Holding poursuit le déploiement de sa stratégie d'expansion avec l'ouverture depuis le 30 mars 2022 de la succursale de CBI Sénégal en Guinée Bissau. Pour étendre son impact sur les Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui, bien qu'étant le moteur de nos économies, sont exclues du système bancaire, des demandes d'agrément seront déposées pour l'ouverture au cours de l'exercice 2022 de nouvelles filiales de méso finance. L'exercice verra également la poursuite des projets d'expansion du Groupe hors espace UEMOA.

Pour l'exercice 2022 en cours, nous avons foi en la capacité de nos filiales bancaires et de méso finance, grâce à l'engagement continu de leurs équipes, l'accompagnement permanent de leurs organes délibérants et de leurs actionnaires, ainsi que la qualité de la supervision exercée par Coris Holding, à relever les multiples défis qui se posent aux acteurs bancaires et de la méso finance.

Nous remercions les Membres du Conseil d'Administration et de ses Comités Spécialisés, pour les orientations très pertinentes, les recommandations, le soutien et l'accompagnement constant dans la poursuite des objectifs stratégiques et opérationnels du Groupe Coris.

Nos remerciements vont également à la Direction Générale de Coris Holding et à l'ensemble de ses collaborateurs pour leur disponibilité et leur abnégation au travail.

Le Président du Conseil d'Administration

Monsieur Idrissa NASSA

Le **Groupe Coris** poursuit son expansion pour être encore plus proche de **VOUS**



Coris Group



Benin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Guinée



Mali



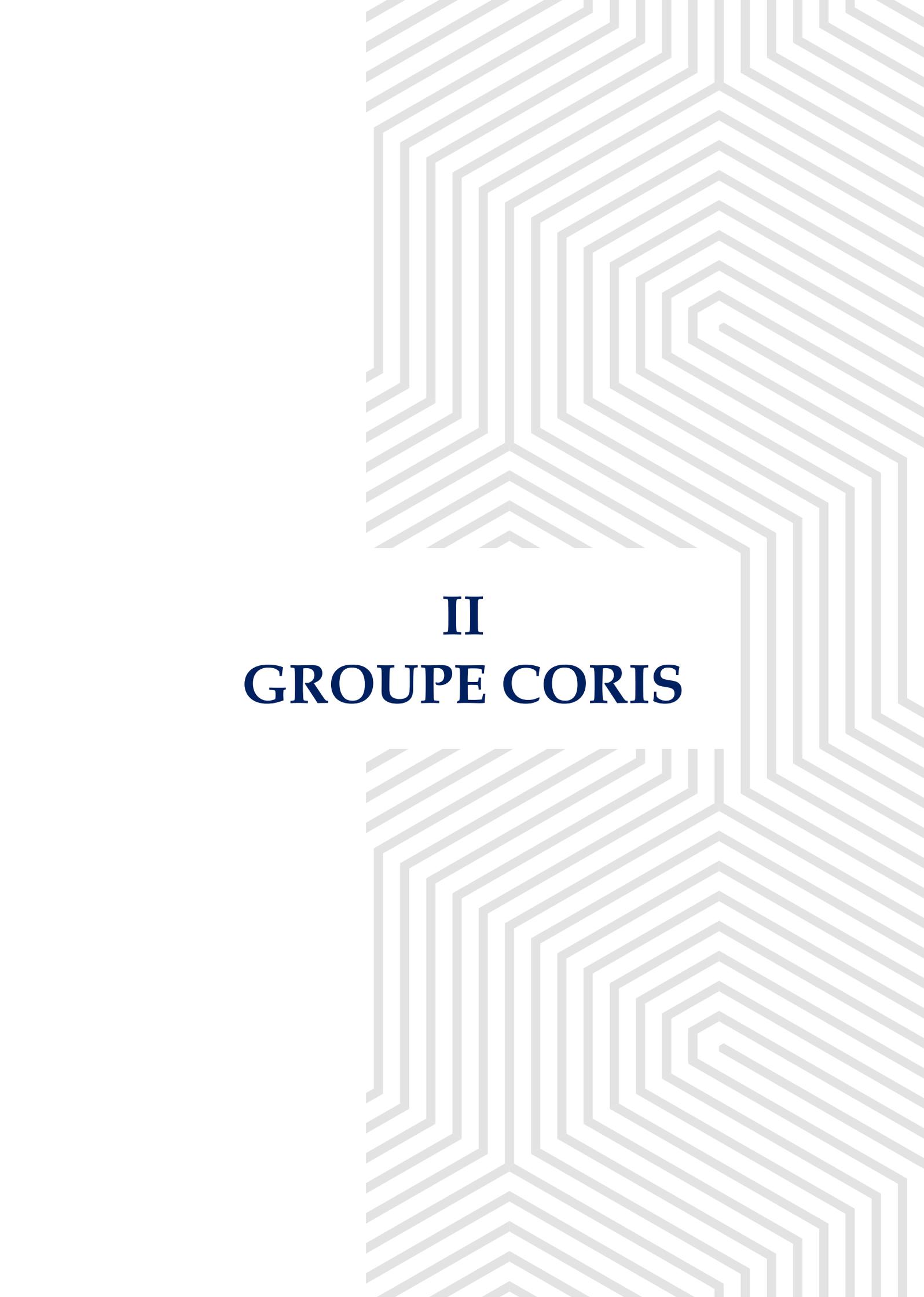
Niger



Sénégal



Togo



II

GROUPE CORIS

II. GROUPE CORIS

2.1. Présentation de Coris Holding

Coris Holding SA : Société Anonyme avec Conseil d'Administration créée le 04 juin 2013 exerçant sous le numéro CF-B-001 par Décision N° 058-12-2017/CB/C de la Commission Bancaire de l'UMOA prise lors de sa 110^{ème} session tenue à Abidjan le 11 décembre 2017.

Capital social : vingt-cinq milliards (25 000 000 000) de francs CFA divisés en deux millions cinq cent mille (2 500 000) actions de dix mille (10 000) francs CFA.

Siège social : Ouaga 2000, Imm. Coris Bd de l'Insurrection Populaire des 30 et 31 octobre 2014

01BP 6092 Ouagadougou, Burkina Faso

Tél. : +226 25 49 10 00

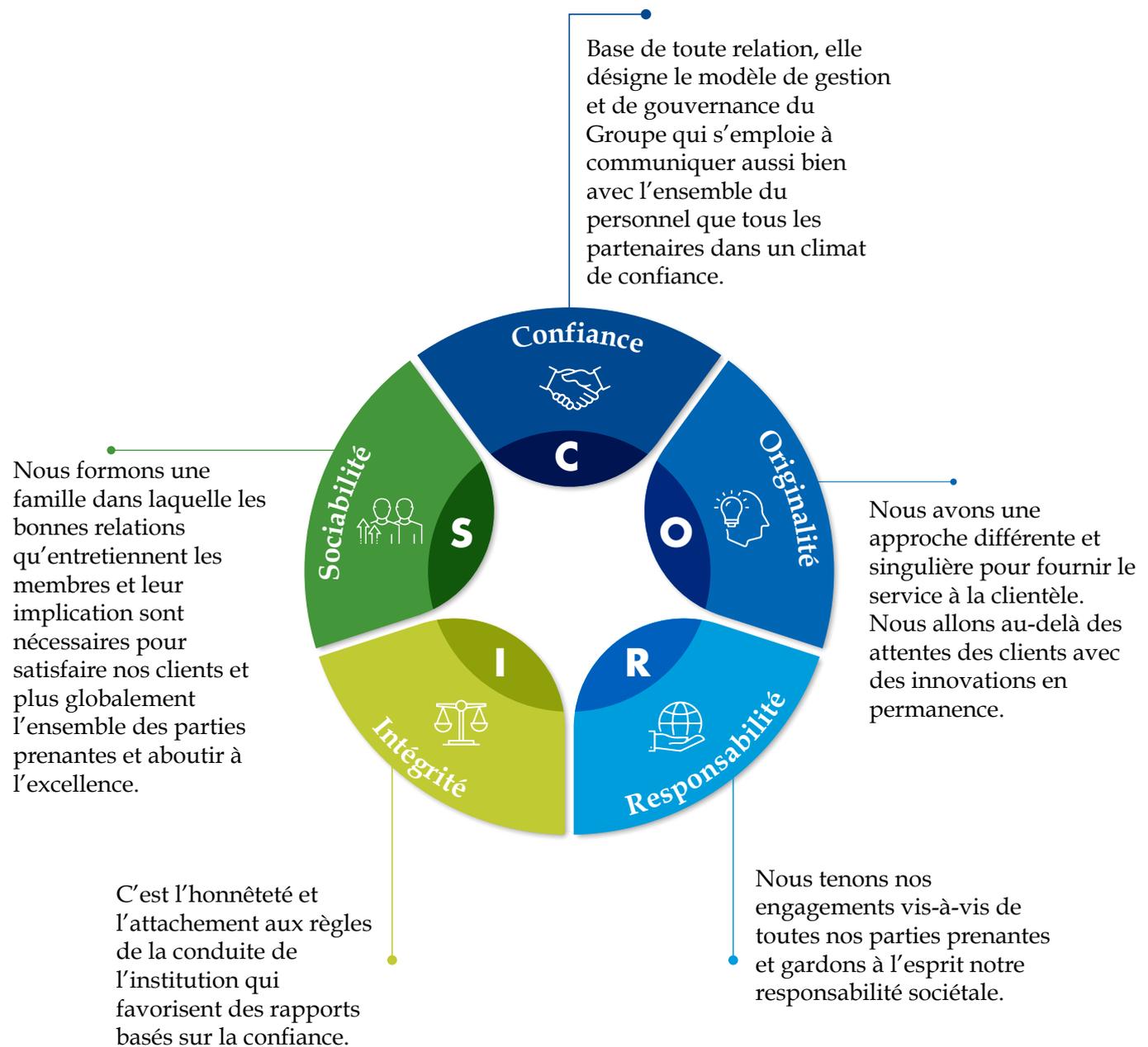
Fax : +226 25 31 62 68

E-mail : contact@coris-holding.com

2.2. Ambitions panafricaines

Coris Holding a pour vision d'« Être le Groupe bancaire et financier panafricain de référence, leader dans les offres bancaires, de méso finance et dans l'innovation ».

Fortement nourri par cette ambition panafricaine, le Groupe Coris relève le challenge du développement des économies africaines en se positionnant leader sur le marché bancaire avec un business modèle unique autour des valeurs de :



Les missions essentielles du Groupe s'articulent autour des axes stratégiques suivants :

Amélioration continue de la qualité de vie des clients

- Offrir des produits et services innovants répondant à leurs besoins.
- Être un partenaire privilégié de tous les acteurs de l'économie.
- Développer des services autour du numérique afin de répondre et anticiper leurs besoins.

Ingénierie financière et stratégique

- Assister les acteurs économiques dans leur prise de décision.
- Accompagner les États de l'UEMOA et les pays dans lesquels nous sommes présents (exemple : Guinée) sur les interventions d'emprunts.
- Accompagner les clients intermédiaires entre la micro finance et la banque.

Mobilisation des ressources

- Mettre à la disposition des promoteurs, des capitaux et des compétences pour le renforcement des fonds propres et l'amélioration de la gestion.

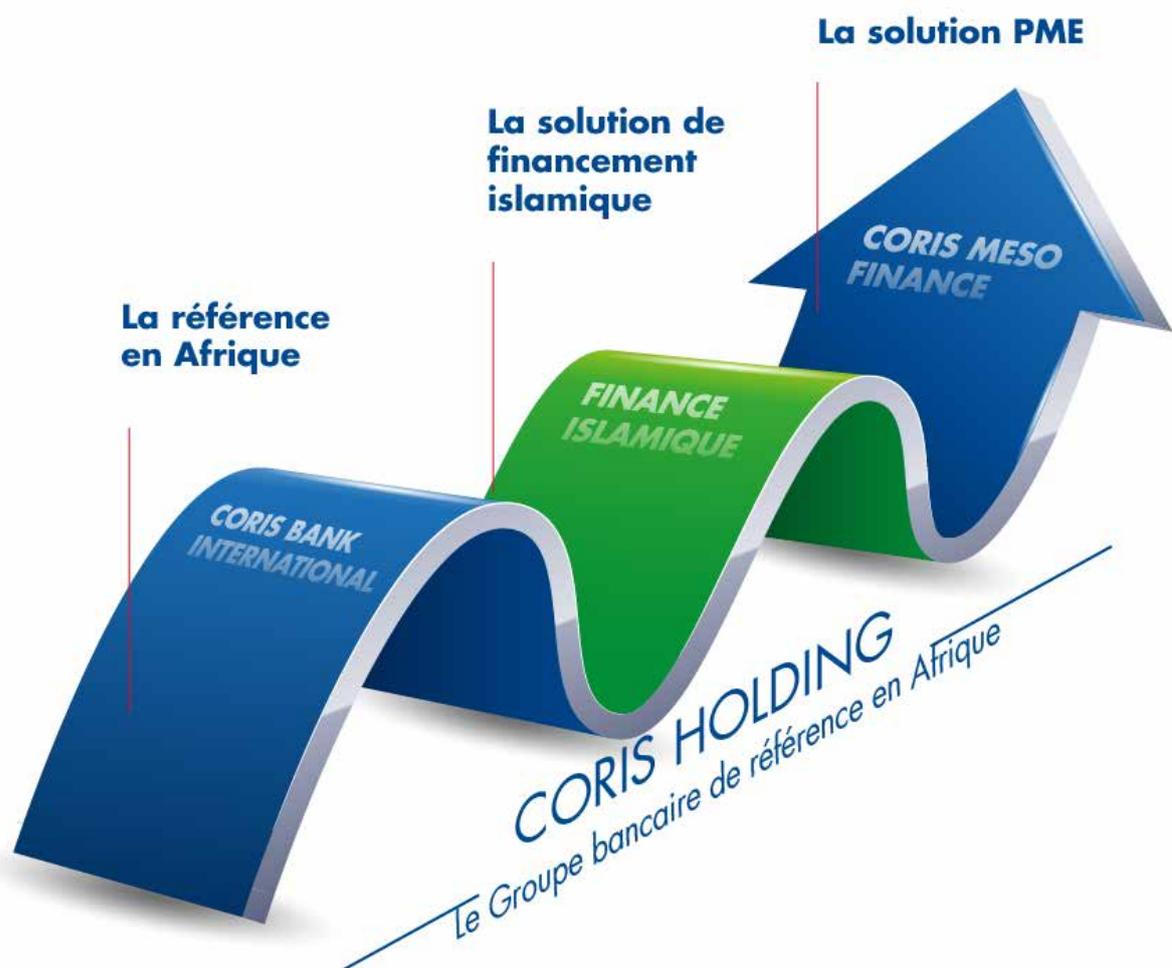
Promotion des partenariats avec les entités du Groupe

- Promouvoir des opportunités de partenariats avec les entités du Groupe.
- Transformer des entreprises institutionnelles en professionnelles du marché financier dans le financement d'investissements et/ou optimisation des placements pour une meilleure rentabilité.

2.3. Domaines d'activités

Le Groupe Coris exerce principalement dans deux pôles d'activités qui sont :

- la banque conventionnelle et la finance islamique sous l'enseigne de **Coris Bank International (CBI)** ;
- la finance inclusive sous le label **Coris Mésa Finance (CMF)**.



2.3.1. Pôle Banque

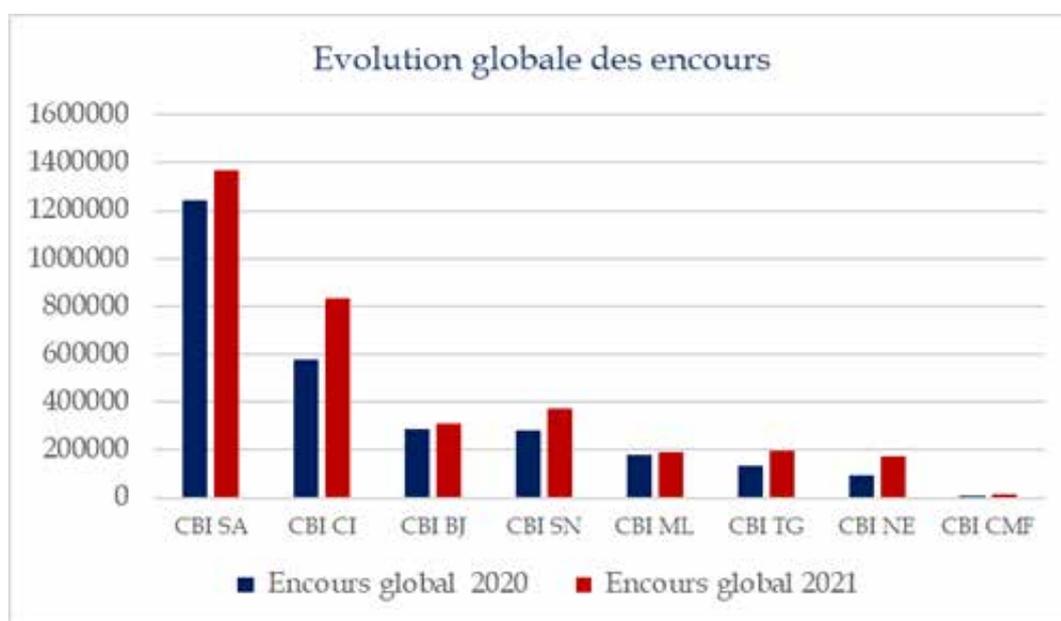
2.3.1.1. Banque conventionnelle « Coris Bank International »

Les marchés financiers internationaux et ceux des matières premières, ainsi que les partenariats commerciaux de l'Afrique ont été impactés par les conséquences économiques de la Covid-19. Pour en atténuer les effets, presque tous les pays africains ont mis en œuvre des mesures, qui ont certes limité les pertes humaines mais ont considérablement réduit l'activité économique, avec des conséquences dommageables sur certains secteurs comme le tourisme. Une reprise timide est amorcée en 2021 alors que les prix du pétrole, du gaz et d'autres matières premières se sont effondrés en début d'année 2021 ; toutefois, de nombreuses économies africaines présentaient déjà des fragilités aux niveaux micro et macroéconomiques.

Les banques ont été accompagnées par la BCEAO dans leurs efforts de soutien à l'économie sous-régionale, par l'élargissement de la liste des entreprises éligibles aux accords de classement. A côté de cette initiative, les Fonds de garantie existants dans la région ont montré plus de dynamisme pour la maîtrise des risques pris sur les PME/PMI. Par ailleurs, plusieurs conventions ont été signées pour soutenir la résilience des PME/PMI dont celles entre les Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers (APBEF) et les Etats.

Eu égard au contexte sanitaire et économique, la demande de crédit s'est accrue au cours de l'exercice 2021. En effet, en véritable acteur de choix dans le financement des PME/PMI de la sous-région à travers des offres pertinentes, adaptées à leurs besoins, le Groupe Coris a vu ses encours bruts de financements en faveur des PME/PMI, évoluer de **23,4%** pour se situer à **3 461 milliards FCFA** en fin décembre 2021 contre **2 806 milliards de FCFA** en 2020 ; d'où un gain de **23,3 points**.

Cette hausse est constatée aussi bien sur les engagements directs (+17,43%) que sur le hors-bilan (37,21%).



Légende :

CBI SA : Coris Bank International Burkina Faso

CBI CI : Coris Bank International Côte d'Ivoire

CBI BJ : Coris Bank International Bénin

CBI SN : Coris Bank International Sénégal

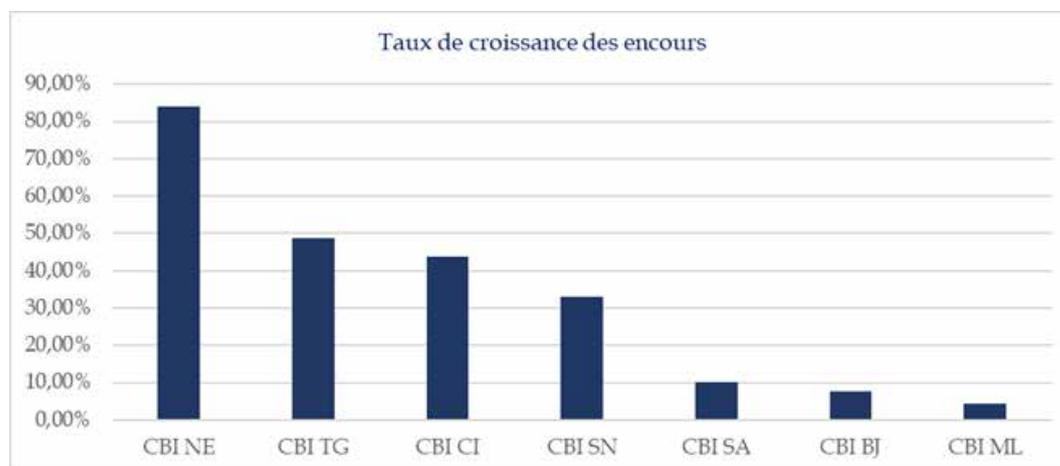
CBI ML : Coris Bank International Mali

CBI TG : Coris Bank International Togo

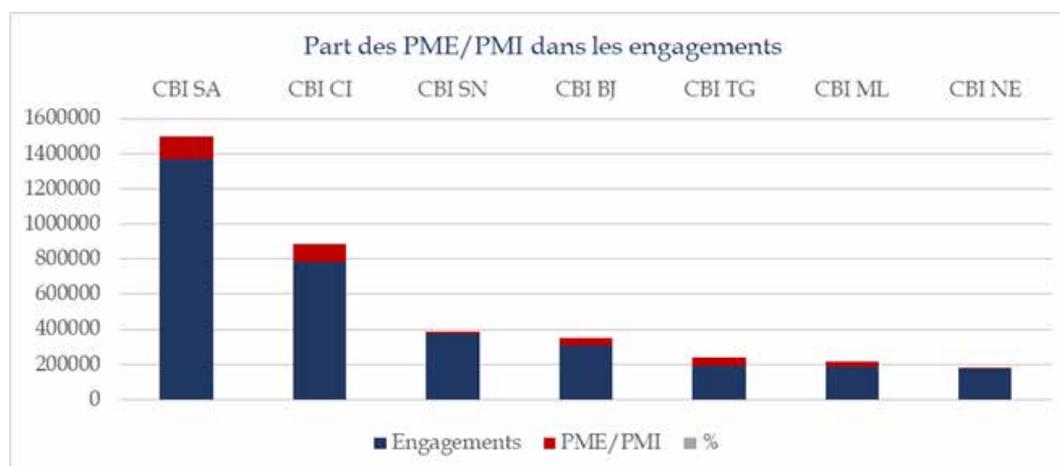
CBI NE : Coris Bank International Niger

CMF : Coris Méso Finance

Toutes les filiales affichent une progression de leurs encours respectifs en 2021. Cette hausse est particulièrement significative en taux, au niveau de CMF (89,7%), CBI NE (83,91%) et CBI TG (48,68%).



Cependant en volume, les meilleures performances sont à observer au niveau de CBI CI (+253 milliards de FCFA), suivi de CBI SA (+ 127 milliards de FCFA), CBI SN (+92 milliards de FCFA) et CBI NE (+80 milliards de FCFA).



Les niveaux sont disparates selon les filiales. Cette part est plus importante au niveau de la filiale du Togo qui affiche un taux de 22,31%. Les filiales du Mali, du Bénin et de la Côte d'Ivoire suivent avec des taux respectifs de 14,38%, 12,64% et 12,57%.

Nous notons une part faible au niveau de CBI NE et CBI SN, soit 3,52% et 3,23%, reflétant ainsi une nette prédominance du corporate dans les encours au 31/12/2021.

L'activité de la banque de détail au sein de notre Groupe, a affiché un dynamisme jamais égalé, nonobstant la situation de la pandémie, au cours de l'exercice 2021. En effet, la politique de proximité s'est intensifiée portant le nombre des agences à **136** et des GAB/DAB à **138**.

Sur le plan digital, le Groupe a enregistré de bonnes performances dans la vente de ses produits digitaux, comme E-Coris qui permet au client d'initier ses transactions financières en ligne mais également de suivre les mouvements et l'activité de ses comptes, avec des extractions sous différents formats de fichiers. La vente des produits cartes bancaires a connu un bond significatif avec la mise en place de packages mais aussi l'amélioration du fonctionnement et de l'utilisation de nos GAB. Après la filiale pilote du Burkina Faso, le Groupe a poursuivi le déploiement de son portemonnaie électronique Coris Money dans les autres filiales, notamment celles du Sénégal et du Togo, contribuant de manière significative à l'inclusion financière des populations grâce à un accès aux services financiers à une cible largement en marge du système bancaire. Ces produits, parmi bien d'autres, auront contribué au renforcement de l'autonomisation de nos clients.

En matière de financement vert, un dispositif de prise en charge des projets est mis en place pour accompagner les actions de transition énergétique et de lutte contre le réchauffement climatique.

2.3.1.2. Finance Islamique « Coris Bank International Baraka »

La Finance Islamique vise l'ensemble des activités financières et commerciales qui respectent les principes du droit et de la jurisprudence islamique, communément appelés Charia ou loi islamique. Elle est une finance éthique, participative, non spéculative. Elle est un modèle financier basé sur cinq principes dont trois interdictions et deux obligations à savoir l'interdiction du Riba (usure), l'interdiction du Gharar (spéculation) et du Maysir (incertitude), l'interdiction de financer des secteurs illicites, l'obligation de partage des profits et des pertes et enfin le principe de l'adossement des investissements à des actifs tangibles.

Le marché mondial de la finance islamique, porté aux deux tiers par l'activité bancaire, connaît une croissance rapide, en raison de besoins d'investissements toujours plus importants, avec une demande plus accentuée dans les pays en voie de développement. Sur l'échiquier bancaire mondial, la banque islamique détient une part de 6% des actifs globaux, soutenue par un éventail de banques commerciales et d'autres types de banques. Subissant les effets de la pandémie de la Covid-19, certains des plus grands émetteurs de « Sukuk* », souvent originaires de pays exportateurs de pétrole, se sont abstenus d'émissions en 2021 dans un contexte de turbulences sur les marchés. Dans la Zone UMOA,

aucune émission de « Sukuk¹ » n'a été réalisée. A la faveur des prévisions de redressement de l'économie mondiale au cours des cinq prochaines années, les actifs bancaires islamiques devraient eux aussi atteindre 3 306 milliards de dollars d'ici 2024. Pendant ce temps, la BCEAO et le CREPMF œuvrent pour le renforcement du cadre réglementaire en faveur de l'industrie de la Finance Islamique dans la zone UEMOA.

Les Branches de Finance Islamique du Groupe Coris ont poursuivi au cours de l'exercice 2021, leur développement et la promotion de cette forme de finance sur leurs marchés respectifs. En rappel, le Groupe compte une Branche dédiée aux activités de la Finance Islamique dans chacune de ses entités bancaires (excepté la Guinée), notamment celles du Burkina Faso (juillet 2015), du Mali, du Bénin et du Sénégal (mai 2018), de la Côte d'Ivoire (juin 2018), du Togo (janvier 2021) et du Niger (mai 2021). Ces branches exercent sous l'agrément de leurs Ministères de tutelle respectifs.

Notre ambition est d'être « la Référence dans la fourniture de services financiers islamiques ». De ce fait, il veut « promouvoir la Finance Islamique à travers une offre de services financiers conformes aux principes et règles de la finance islamique ». La mise en place de Conseils de Conformité Interne ou Sharia Board dans chaque Branche, conformément aux instructions 002-03-2018 et 004-05-2018 de la BCEAO, constitue une exigence spécifique au fonctionnement des Institutions de la Finance Islamique. Les Branches Islamiques, avec l'assistance de Coris Holding :

- offrent à la clientèle un service de qualité et diversifié afin de répondre aux aspirations de la clientèle et en atteindre le plus grand nombre possible ;
- ont mis en place un dispositif d'écoute de la clientèle ;
- identifient les clients phares afin de leur offrir un suivi spécifique ;
- communiquent convenablement sur l'offre Finance Islamique par l'usage efficient de différents canaux y relatifs.

Avec ses Branches de finance islamique, notre Groupe renforce sa contribution au processus d'inclusion financière dans la sous-région ouest africaine. Les ressources mobilisées s'élèvent ainsi à 54 819 millions de FCFA à fin 2021, pour un niveau d'emplois directs de 16 389 millions de FCFA. Le Fonds de commerce (24 229 clients) diversifié inclut une clientèle féminine et masculine, physique et morale, avec la prise en compte de toutes les couches sociales.

¹ Le Sukuk est un titre financier islamique qui est l'équivalent d'une obligation dans la finance conventionnelle et respectant les préceptes religieux de la charia.

2.3.2. Pôle Mésofinance « Coris Méso Finance »

La clientèle des Petites et Moyennes Entreprises (PME) est le cœur de cible de l'activité du Groupe Coris. Elle a constitué pour la première filiale bancaire, Coris Bank International SA, le segment de choix depuis le démarrage de ses activités en 2008.

Depuis 2019, le Groupe Coris a décidé de renforcer cet accompagnement aux PME en diversifiant son offre par la création d'un pôle dédié à la mésofinance, dans la poursuite des deux principaux objectifs ci-après :

- rendre holistique son offre commerciale à la clientèle des PME en conjuguant celles offertes par les filiales bancaires dans la finance conventionnelle et islamique, avec celle de la mésofinance. Les PME représentent plus de 90% du tissu économique des pays membres de l'UEMOA et le Groupe se donne pour mission d'apporter sa contribution à la résolution de la problématique de leur accès au financement bancaire ;
- participer à la promotion de l'inclusion financière en favorisant, à des coûts abordables, l'accès des couches exclues ou défavorisées, au crédit et à des produits et services financiers.

2.3.2.1. Approche du Pôle Mésofinance

La Mésofinance est traditionnellement définie comme une finance qui vise à accompagner une clientèle de micro, petites, moyennes entreprises et auto-entrepreneurs exclus des financements bancaires classiques au regard de leur faible niveau de structuration et qui expriment des besoins financiers souvent au-delà des plafonds d'intervention des

Institutions de Micro Finance (IMF).

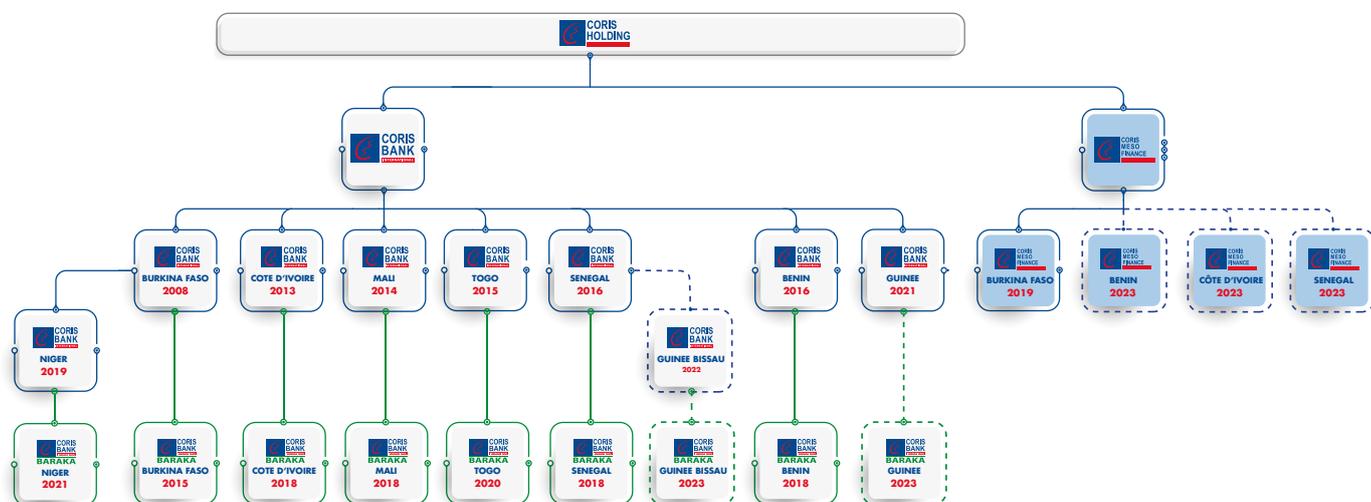
L'approche de Coris Holding ajoute à cette catégorie un autre segment de PME qui, bien que structurées et bancarisées, n'obtiennent pas les financements nécessaires au développement de leurs activités en raison des limites de l'évaluation bancaire des petites entreprises.

2.3.2.2. Modèle d'affaires du Pôle Mésofinance

Le modèle d'affaires repose au plan organisationnel sur la création de filiales dédiées, juridiquement autonomes, avec des ressources financières, technologiques et humaines adéquates. L'offre commerciale repose sur des produits et services financiers répondant aux besoins de la clientèle, avec une orientation vers l'innovation, conformément aux valeurs du Groupe Coris. Les filiales de Mésofinance partagent la même culture d'entreprise du Groupe au plan de la performance sociale et financière, le respect de l'éthique et la déontologie des métiers de la finance.

A la faveur du développement satisfaisant de la première entité du Pôle Mésofinance, à savoir Coris Méso Finance (CMF SA) lancée au Burkina Faso en 2019, avec des indicateurs sociaux appréciables (plus de 24 milliards de FCFA de crédits distribués en 2 exercices, au moins 5 000 micro, petites et moyennes entreprises financées) et un bon positionnement sur son marché, Coris Holding prévoit sur la période 2022 - 2024, la création d'autres filiales de Mésofinance dans les pays d'implantation du Groupe présentant un bon marché potentiel.

2.4. Zones de présence du Groupe



Légende : ----- Coris Bank International Baraka en cours

----- Coris Mésos Finance en cours

2.5. Faits marquants 2021

L'exercice 2021 a été jalonné de faits majeurs émanant, soit de Coris Holding et de ses filiales, soit de l'environnement bancaire et socio-économique, dont les principaux sont énumérés ci-après.

2.5.1. Au plan externe

Environnement économique



- Production cotonnière sur la période 2020-2021 :
 - récolte de 760 000 tonnes au Mali ;
 - nouveau record de 730 000 tonnes au Bénin ;
 - prévision de récolte record de 600 000 tonnes en Côte d'Ivoire ;
- Création d'entreprise 100% en ligne hissant le Bénin (selon le CNUCED) comme le pays le plus rapide au monde en la matière, Bénin ;
- Adoption d'un nouveau référentiel Plan National du Développement Economique et Social (PNDES 2) en Conseil des Ministres, Burkina Faso.

Environnement social



- Réforme d'accès à l'électricité : frais de raccordement désormais gratuit pour les PME/PMI dont le besoin en énergie est compris entre 140 et 160 KVA (mise en application au mois de mai, Bénin).

Environnement réglementaire et fiscale



- Actualisation de la loi N°001-2021/AN du 30 mars 2021 portant protection des personnes à l'égard du traitement de données à caractère personnel, Burkina Faso.
- Entrée en vigueur de la Taxe sur les Activités Financières (TAF) le 1^{er} Juillet, Burkina Faso.



Notation financière

- Révision de perspective « STABLE » à « POSITIVE » par l'agence de notation FITCH en janvier, Bénin ;
- Relèvement de la notation de « B2 » à « B1 » par l'agence MOODY'S au mois de mars, Bénin.

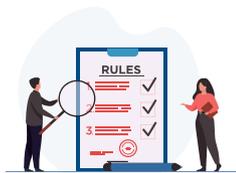
2.5.2. Au plan interne

Capital Humain



- Passation des charges en juin entre le Directeur Général sortant, Monsieur Moussa OUEDRAOGO et le nouveau Directeur Général de Coris Méso Finance, Monsieur Marcellin ROUAMBA, CMF Burkina Faso ;
- Décès au mois de février de l'Adjointe du Directeur du Système d'Information et de la Transformation Digitale, Mme Fatoumata TRAORE, Coris Holding.

Règlementation et Conformité



- Missions conjointes de contrôles des Ministères des Finances et de la BCEAO, Coris Méso Finance, CBI Mali, CBI Burkina Faso ;
- Mission de la Commission Bancaire au mois d'août, CBI Sénégal.

Gouvernance

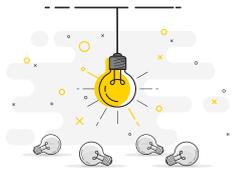


- Evaluation des Conseils d'Administration par le cabinet Mazars, Coris Holding, filiales et succursale ;
- Formation des Administrateurs sur le Pilotage des Fonds Propres en novembre, Coris Holding, filiales et succursale ;
- Formations des Administrateurs sur la crypto-monnaie et sur la LBC-FT en décembre, Coris Holding, filiales et succursale.

Partenariats



- Financement de la rénovation du « King Fahd Palace », le plus grand hôtel du pays au mois de mars, CBI Sénégal ;
- Signature d'une convention avec l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER) en mai, CBI Burkina Faso ;
- Signature en octobre d'une convention de financement Orezone Bomboré d'un montant de 52,5 milliards de FCFA, CBI Burkina Faso ;
- Signature d'une convention de financement de 20 milliards de FCFA entre la filiale du TOGO et PIA (Plateforme Industrielle d'Adétikopé) au mois d'octobre, CBI Togo ;
- Signature d'une convention de partenariat pour la construction et la cession des logements sociaux « Clé en mains » pour les agents de l'Etat, CBI Sénégal ;
- Signature d'une convention avec PROPARCO pour la mise en place d'une ligne de crédit de Trade finance à hauteur de 30 millions d'Euros au mois de décembre, CBI Burkina Faso.



Visibilité

- Célébration de la Journée de la Finance Islamique en mars, **CBI Togo** ;
- Top 10 des banques les plus profitables de l'UEMOA (publication du magazine SIKI FINANCE) en juin, **CBI Côte d'Ivoire**.

Sponsorings

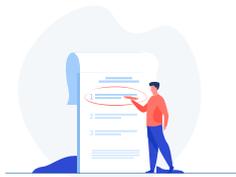


- Participation en octobre à la cérémonie de graduation des AMP 2021, **CBI Côte d'Ivoire** ;
- 20^{ème} concours d'agrégation des Services Juridiques, Politiques, Economiques et Gestion : le prix CBI est décerné à Mme Angélique NGAHA de l'Université Alioun DIOP de BAMBEY en novembre, **CBI Burkina Faso**.



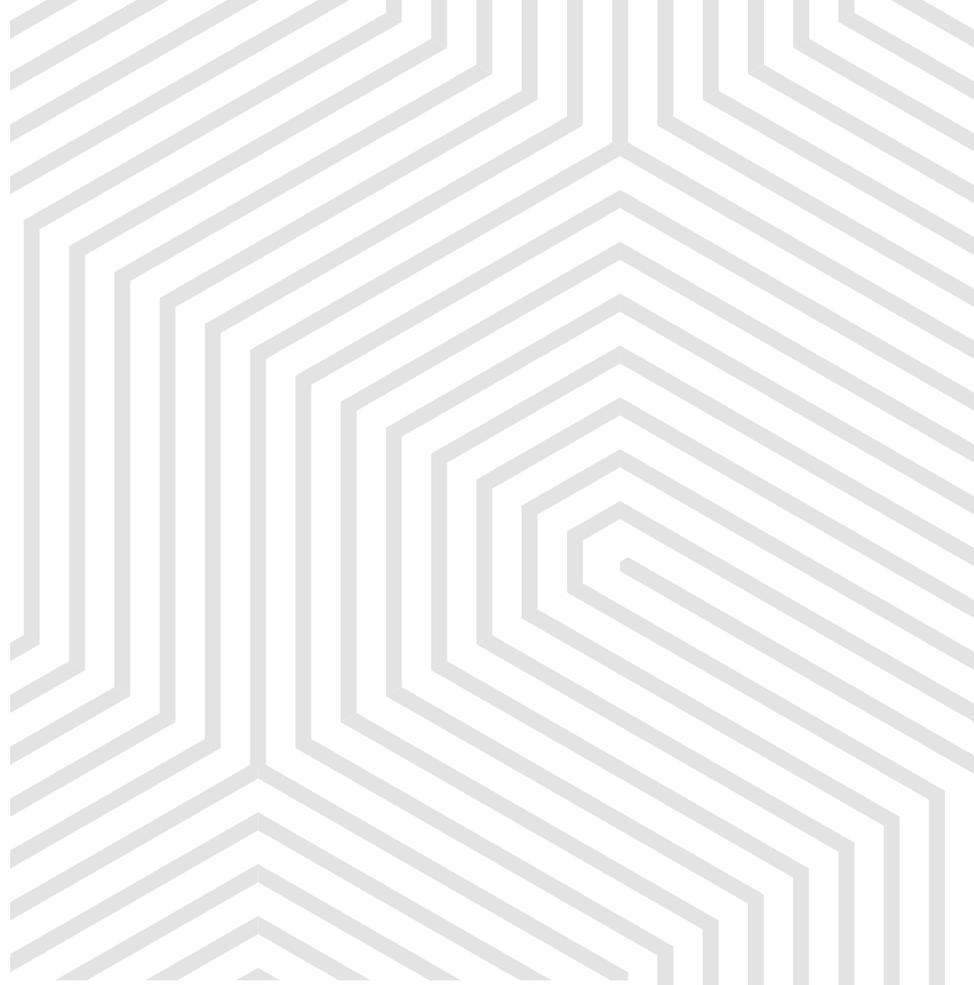
Certification ISO et distinctions

- Transformers Awards 2021 : le prix de la « Meilleure Expérience Client liée à CORIS MONEY », dans la catégorie expérience client décerné par le groupe TRUSTED ADVISORS GROUP en juin à **CBI Burkina Faso** ;
- Audit de recertification au mois de décembre, **CBI Togo**.



Notation financière

- Mission de notation Bloomfield Investment en octobre, **Coris Holding**, **CBI Burkina Faso**, **CBI Côte d'Ivoire**.

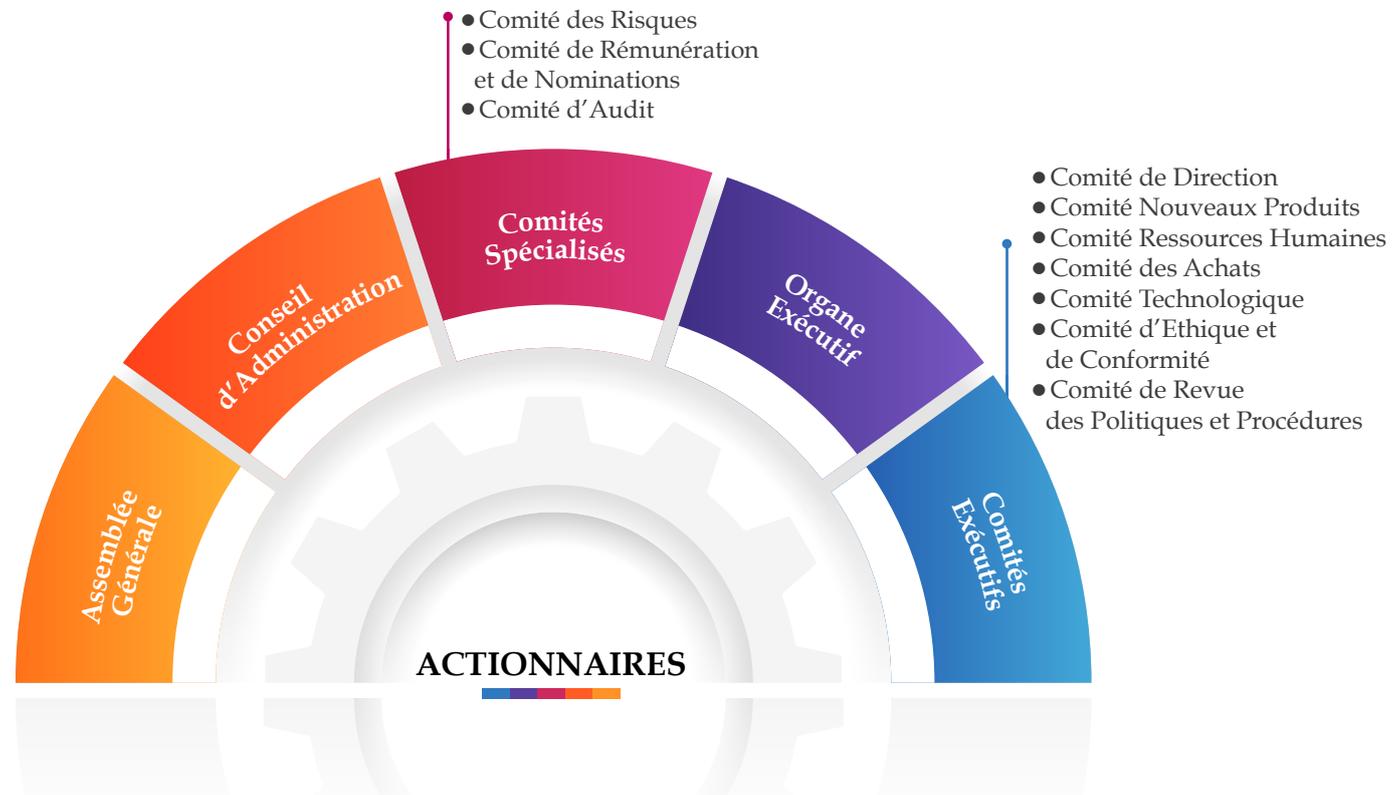


III GOUVERNANCE



III. GOUVERNANCE

3.1. Charte de gouvernance



3.2. Principes généraux de gouvernance

Construite autour de ses missions et valeurs, la Gouvernance d'Entreprise est le système mis en place par Coris Holding pour diriger et contrôler la performance et l'efficacité du Groupe sur le long terme. Cette gouvernance permet de protéger les droits et les intérêts des actionnaires du Groupe mais également ceux des autres parties intéressées (les clients, les collaborateurs, les autorités de tutelle et de régulation, les fournisseurs, les partenaires, les managers etc.).

En tant qu'entreprise citoyenne et responsable envers les communautés au sein desquelles ses filiales exercent leurs activités, Coris Holding professe une bonne gouvernance d'entreprise, gage de performances et de pérennité et s'emploie à implémenter les meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise à travers l'application de normes internes plus exigeantes et une adaptation continue aux évolutions réglementaires du marché.

La Politique Générale de gouvernance du Groupe, exige une application uniforme dans toutes les filiales sans exception, des principes de gouvernance ainsi énoncés :

- la composition du Conseil d'Administration favorise l'apport de valeur ajoutée avec une sélection rigoureuse des Administrateurs et le recours à des Administrateurs indépendants

disposant d'une expérience avérée, diversifiée et complémentaire ;

- le Groupe est attaché au strict respect des exigences réglementaires et des lois des pays d'implantation de ses filiales et leurs succursales ;
- la prise de décision est éthique et responsable conformément aux lois des pays hôtes et aux politiques internes applicables ; les décisions sont objectives, prises en temps utiles et de manière à garantir la responsabilisation et visent systématiquement à satisfaire les parties intéressées (les clients, les collaborateurs, les autorités de tutelle et de régulation, les fournisseurs, les partenaires, les managers, etc.) ;
- l'intégrité et la fiabilité du reporting financier sont assurées par des procédés et des principes de vérification indépendante des états financiers des différentes filiales, mis en œuvre par les Commissaires aux Comptes choisis dans le respect du cadre réglementaire ;
- le dispositif de gestion des risques est décrit à travers une politique globale de gestion des risques, complétée entre autres par des politiques dédiées à chaque type de risque. La politique d'appétence aux risques avec ses limites d'appétence au risque, des politiques de continuité d'activités, sont ensuite déclinées

au plan opérationnel. Ce qui est conforme à la réglementation en vigueur au sein de l'UEMOA et constitue une déclinaison des dernières recommandations du Comité de Bâle ;

- le Groupe s'assure d'un examen équitable et actif des informations de chaque unité afin de favoriser l'efficacité du Conseil d'Administration et la performance de l'organe exécutif, ainsi qu'une rémunération compétitive et responsable suivant des règles transparentes ;
- la prise de décision se fait au niveau approprié de chaque entité, le plus proche possible du terrain et des besoins des clients et sur la base d'un schéma délégué validé par son Conseil d'Administration ;
- en dehors des réunions de Conseil d'Administration, des cadres formels et informels d'information et de communication existent entre le Conseil d'Administration et les membres de l'organe exécutif.

3.3. Assemblée Générale

3.3.1. Types d'Assemblées et leurs attributions

L'Assemblée Générale des actionnaires est l'organe souverain de Coris Holding ou de chaque filiale. Elle est le cadre de concertation et d'adoption des décisions par les actionnaires. Les types d'Assemblées Générales les plus courantes sont l'Assemblée Générale Ordinaire et l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les Assemblées sont convoquées par le Président du Conseil d'Administration dans les conditions et formes fixées par les statuts de la société ou les textes en vigueur.

▪ Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires est celle qui prend toutes décisions autres que celles qui sont expressément réservées par la réglementation en vigueur aux Assemblées Générales Extraordinaires et aux Assemblées Spéciales le cas échéant.

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit, au moins une fois par an, dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social, sur convocation du Conseil d'Administration au jour et heure indiqués dans l'avis de la convocation, pour statuer sur les comptes de cet exercice sous réserve de prolongation de ce délai par décision de justice.

Les filiales tiennent leur Assemblée Générale Ordinaire Annuelle avant celle de Coris Holding SA afin de faciliter la consolidation et la validation des comptes du Groupe.

▪ Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut être convoquée à tout moment conformément aux lois et statuts en vigueur.

Elle est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions.

Elle est également compétente pour :

- ✓ autoriser les fusions, scissions, transformations et apports partiels d'actifs ;
- ✓ dissoudre par anticipation la société ou en proroger la durée.

3.3.2. Droits des actionnaires

▪ Droit d'assister aux Assemblées

Les actionnaires présents ou représentés aux différentes Assemblées Générales doivent avoir libéré leurs titres des versements exigibles.

Tout actionnaire ayant le droit d'assister aux Assemblées Générales peut s'y faire représenter par un mandataire lui-même actionnaire.

▪ Droit à l'information

L'Assemblée Générale est une tribune d'information et de décision de la société encourageant une participation active des actionnaires.

Le droit des actionnaires à l'information est un principe fondamental, qui sous-tend la philosophie de gouvernance d'entreprise et qui est nécessaire à l'établissement d'un dialogue fructueux.

Le Conseil d'Administration présente à l'Assemblée Générale les informations financières et de gestion exhaustive, afin de favoriser un échange de points de vue équilibré et impartial au sein de la société.

Le Conseil d'Administration s'assure qu'il existe un dialogue avec les actionnaires et que les informations communiquées à l'Assemblée Générale sont exactes et fiables.

3.4. Conseils d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe collégial qui exerce ses pouvoirs (généraux et spéciaux) sous le contrôle de l'Assemblée Générale des actionnaires. Le Conseil d'Administration se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales et financières de la société et veille à leur mise en œuvre par la Direction Générale. Il est responsable de la fixation des objectifs stratégiques.

❖ Conseil d'Administration de Coris Holding

Le Conseil d'Administration de Coris Holding est composé exclusivement d'Administrateurs Non-Exécutifs dont un tiers d'Administrateurs indépendants. Sa composition au 31 décembre 2021 se présente comme suit :

Composition du Conseil d'Administration de Coris Holding



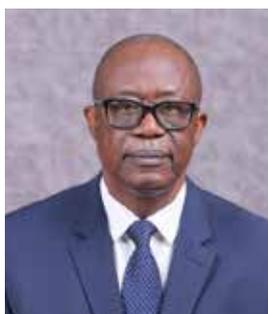
M. Idrissa NASSA
Président du Conseil d'Administration



Mme Eveline Marie Françoise
Bernadette Fatou TALL
Administrateur Indépendant



M. Patrick MESTRALLET
Administrateur Indépendant



M. Bolo SANOU
Administrateur Non-exécutif



M. Yacouba SARÉ
Administrateur Non-exécutif



M. Abdoul-Aziz NASSA
Administrateur Non-exécutif

❖ Conseils d'Administration des filiales

Les filiales de Coris Holding sont des entités juridiques fonctionnant de manière autonome dans leurs pays respectifs. Chacune dispose d'un Conseil d'Administration qui exerce ses responsabilités générales et spécifiques conformément à la réglementation en vigueur. Il a l'entière responsabilité de la gestion de la filiale qui est soumise à la réglementation en vigueur du pays d'implantation. Les Conseils d'Administration rendent compte aux actionnaires de leur gestion, dans le respect de la vision et des orientations générales données par la maison-mère.

Coris Holding, en sa qualité d'actionnaire majoritaire dans chaque filiale, assume ses responsabilités statutaires et réglementaires de garant de l'architecture de la stratégie et veille à ce que chaque filiale soit bien gérée conformément à son profil de risque. En matière de gouvernance, le Groupe Coris adopte un modèle de rattachement double des filiales. Ainsi, la gouvernance de la filiale relève à la fois du Conseil d'Administration local et de Coris Holding ; le Conseil d'Administration local ayant accès aux instances de gouvernance de Coris Holding. Les filiales respectent en permanence la Politique de Gouvernance du Groupe sous réserve des exigences légales locales.

❖ Sélection des Administrateurs

Le Groupe Coris dispose d'une procédure de sélection des Administrateurs qui fixe les critères d'identification, d'évaluation et de sélection des Administrateurs désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire ou cooptés par le Conseil d'Administration. Au-delà des critères de compétence et de qualifications, d'autres critères relatifs aux valeurs (intégrité, réputation, impartialité, loyauté, diligence, solvabilité, indépendance, ...) sont intégrés dans le processus de sélection des Administrateurs. Coris Holding veille à ce que le processus de sélection des Administrateurs au niveau des filiales se fasse conformément à la réglementation et aux procédures internes en vigueur.

❖ Indépendance des Administrateurs

Le processus de sélection des Administrateurs tient compte, outre les critères généraux définis par la Politique Générale de gouvernance du Groupe, des critères spécifiques prescrits par la réglementation en vigueur notamment la Circulaire 01-2017/CB/C du 27 septembre 2017 relative à la gouvernance des établissements de crédit et des compagnies financières de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

❖ Évaluation du Conseil d'Administration

Coris Holding a mis en place une procédure d'évaluation de son Conseil d'Administration, des Comités Spécialisés du Conseil d'Administration et de leurs membres.

Le Conseil d'Administration procède annuellement à son auto-évaluation et tous les trois ans avec l'assistance d'un cabinet externe.

Au titre de l'année 2021, le Conseil d'Administration de Coris Holding a réalisé son auto-évaluation et celles de ses Comités Spécialisés et des membres. Les points d'amélioration issus de cet exercice d'évaluation ont fait l'objet d'un plan d'actions dont il assure le suivi de la mise en œuvre.

❖ Formation des Administrateurs

Un plan pluriannuel de formation est défini par le Conseil d'Administration, ajusté et mis en œuvre chaque année en fonction des résultats et des recommandations issues de l'évaluation du Conseil d'Administration, mettant en exergue les besoins de renforcement de capacités des administrateurs.

En 2021, les Administrateurs de Coris Holding et des filiales ont bénéficié de formations de hauts niveaux pilotées par HEC PARIS et le Cabinet Deloitte sur des thématiques diverses telles que le pilotage

de l'adéquation des fonds propres, la blockchain et la crypto-monnaie ainsi que des formations orientées sur la conformité réglementaire (lutte anti-blanchiment et financement du terrorisme, ...).

❖ Rémunération des Administrateurs

La Politique de Rémunération définit les principes, les modalités et les processus de rémunération des Administrateurs exécutifs et non-exécutifs, en tenant compte des nouvelles exigences réglementaires en la matière. Les Administrateurs perçoivent une rémunération appropriée afin d'attirer et de fidéliser des professionnels expérimentés capables d'exercer cette fonction et d'apporter de la valeur ajoutée au Groupe.

3.5. Comités Spécialisés

Il est créé au niveau de Coris Holding conformément aux dispositions réglementaires, les Comités Spécialisés ci-après : le Comité des Risques, le Comité de Rémunération et de Nominations et le Comité d'Audit. Ces Comités Spécialisés sont également institués dans chaque filiale en fonction de son profil de risque et conformément aux exigences réglementaires.

❖ Comité des Risques

Composé de trois (03) Administrateurs indépendants et non-exécutifs, il est aux avant-postes de la gestion des risques, en veillant à l'efficacité du dispositif mis en place à l'échelle du Groupe. Il est à l'initiative de la définition des politiques et procédures d'approbation des risques au sein du Groupe (risques de crédit, risques financiers, risques opérationnels, risques financiers, autres risques) ainsi que la définition des risques acceptables et des critères d'acceptation desdits risques. Ses missions générales consistent à :

- analyser de manière approfondie les sujets spécifiques, en vue d'éclairer les décisions du Conseil d'Administration ;
- formuler régulièrement et communiquer au Conseil d'Administration des appréciations critiques sur l'organisation et le fonctionnement de la Banque dans le domaine des risques ;
- exploiter les rapports et documents des fonctions de contrôle ainsi que ceux émis par les Commissaires aux Comptes et la Commission Bancaire ;
- collaborer et communiquer avec les autres Comités spécialisés du Conseil d'Administration et notamment avec le Comité d'Audit, afin de faciliter l'échange d'informations, la couverture effective de tous les risques et l'ajustement du dispositif de gouvernance du risque, en cas de besoin.

Au cours des sessions tenues en 2021, le Comité des Risques a examiné et recommandé au Conseil d'Administration l'approbation ou la révision de diverses politiques et procédures relatives à la gestion des risques, au Plan Préventif de Redressement (PPR), à la gestion de la conformité et à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Il a régulièrement examiné au cours de ses réunions le rapport sur la gestion globale des risques.

❖ **Comité de Rémunération et de Nominations (CRN)**

Ce Comité Spécialisé comprend trois (03) Administrateurs indépendants et non-exécutifs. Il veille à une rémunération équitable prenant en compte les normes réglementaires, les objectifs fixés, les risques et les exigences du Code de Déontologie du Groupe. A cet égard, il prépare les décisions du Conseil d'Administration relatives aux rémunérations, notamment celles des dirigeants mandataires sociaux et des autres membres de l'exécutif.

Au cours de l'exercice 2021, les réunions tenues par le Comité lui ont permis entre autres de donner des orientations en matière de nominations et de rémunérations, à travers l'examen ou la révision de politiques et procédures sur la gouvernance, la rémunération, la sélection et l'évaluation des membres des organes délibérants et exécutifs. Il a régulièrement examiné au cours de ses réunions le rapport sur la mise en œuvre du système de rémunération de Coris Holding.

❖ **Comité d'Audit**

Composé d'Administrateurs indépendants et non-exécutifs, il veille à la qualité de l'information comptable et financière. Il suit l'élaboration et le contrôle des informations comptables et financières, s'assure de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques. Ses principales missions consistent à :

- examiner les contrôles internes, notamment les contrôles financiers et opérationnels ;
- examiner la fonction d'audit interne et les travaux d'audit ;
- faciliter le dialogue entre les auditeurs et la Direction concernant les conclusions des audits ;
- formuler des propositions sur la désignation et la rémunération des Commissaires aux Comptes ;
- travailler avec les Commissaires aux Comptes pour examiner les états financiers annuels avant

leur présentation au Conseil d'Administration qui arrête les comptes ;

- veiller au respect des lois, réglementations et normes opérationnelles applicables.

Au titre de l'exercice 2021, les réunions tenues lui ont permis, entre autres, d'examiner les rapports d'activités et états financiers d'arrêtés de comptes, de valider le reporting semestriel sur le contrôle interne, d'approuver le planning des missions d'audit et de suivre la mise en œuvre des recommandations émises par les instances de contrôle et missions d'audit et de vérification externes.

Le Conseil d'Administration de chaque filiale met en place, en fonction de son profil de risques et de la complexité de ses activités un Comité d'Audit, un Comité des Risques et un Comité des Nominations et des Rémunérations.

❖ **Comités de Crédit**

Outre les Comités Spécialisés susnommés, le Conseil d'Administration de la filiale crée en son sein :

- **un Comité Supérieur de Crédit (CSC)** composé d'Administrateurs non-exécutifs, à qui il délègue une partie de ses pouvoirs d'octroi de crédit ;
- **un Comité Interne de Crédit (CIC)** composé de membres de la Direction Générale et de certaines fonctions exécutives, qui reçoit du Conseil d'Administration une délégation de ses pouvoirs d'octroi de crédit.

❖ **Comité de Gestion de Succursale**

Le Conseil d'Administration de la banque maison-mère met en place un organe de gestion dans chacune de ses succursales, pour une bonne supervision de leurs activités. Composé de cinq (5) membres au moins, le Comité de Gestion est présidé par un Administrateur qui rend compte à chaque réunion du Conseil d'Administration de la maison-mère, de la gestion de la succursale et des questions qui lui sont spécifiques.

Ainsi, au cours de l'exercice 2021, le Comité de gestion de la succursale de CBI SA (Burkina Faso) au Niger, a tenu trois (3) réunions dont le compte-rendu a été examiné par le Conseil d'Administration de CBI SA à chacune de ses réunions.

3.6. Organe Exécutif

La Direction Générale de Coris Holding est assurée par un Directeur Général et un Directeur Général Adjoint, qui sont nommés par le Conseil d'Administration sur recommandation du Comité de Rémunération et de Nomination.

Le Conseil d'Administration a adopté une procédure de désignation et d'évaluation annuelle des membres de l'Organe Exécutif dont la Direction Générale.

La rémunération des membres de la Direction comprend deux (2) composantes (fixe et variable), fixées par le Conseil d'Administration, en tenant compte de la complexité de la fonction et des compétences et expériences du postulant.

Le Directeur Général de la filiale a des responsabilités vis-à-vis de la Direction Générale de Coris Holding à laquelle il rend compte, outre son rattachement statutaire au Conseil d'Administration local, à travers ses rapports périodiques.

La nomination des membres de la Direction Générale de la filiale relève de la compétence du Conseil d'Administration de la filiale, en concertation avec la Direction Générale de Coris Holding.

3.7. Comités Exécutifs

Afin de renforcer davantage l'efficacité de ses différentes actions, la Direction Générale de Coris Holding met en place les Comités Exécutifs permanents suivants :

- le Comité de Direction (CODIR) ;
- le Comité Nouveaux Produits (CNP) ;
- le Comité Ressources Humaines (CRH) ;
- le Comité des Achats (CDA) ;
- le Comité Technologique (CTECH) ;
- le Comité d'Éthique et de Conformité (CEC) ;
- le Comité de Revue des Politiques et Procédures (CRP) ;
- le Comité ALCO.

Cette comitologie en cours de renforcement est complétée dans les filiales du Groupe par plusieurs Comités Exécutifs qui se réunissent suivant leurs périodicités définies, dont :

- le Comité Marketing ;
- le Comité de Prospection ;
- le Comité de Révision Semestrielle du Portefeuille ;
- le Comité de Recouvrement ;
- le Comité d'Évaluations et d'Avancements ;
- etc.

3.8. Fonctions de Contrôle

L'organisation des fonctions de contrôle est conforme aux normes en vigueur dans l'UMOA. Elles sont réparties entre la seconde et la troisième ligne

de défense, avec un positionnement garantissant leur totale indépendance vis-à-vis des fonctions opérationnelles constituant la première ligne de défense.

Les fonctions de contrôles sont également organisées en filière intégrée dans l'ensemble du Groupe. Ainsi, les Responsables des fonctions de contrôle dans les filiales ont un lien de rattachement hiérarchique aux Directeurs respectifs de Coris Holding et un lien fonctionnel avec les comités spécialisés de leur filiale.

Les fonctions de contrôle de Coris Holding sont composées de l'Inspection Générale, de la Direction des Risques et de la Direction de la Conformité. Elles rendent compte :

- au Conseil d'Administration à travers le Comité d'Audit et le Comité des Risques ;
- à la Direction Générale à travers des Comités Exécutifs comme le Comité d'Éthique et de Conformité (CEC), le Comité Nouveaux Produits (CNP).

3.9. Code de Déontologie et d'Éthique

Le développement accéléré des marchés nationaux et internationaux, les obligations réglementaires ainsi que le contexte mondial de la finance imposent une vigilance accrue sur les meilleures pratiques d'éthique et de déontologie des affaires, aussi bien dans les modes de gestion que dans le comportement professionnel et personnel des hommes et des femmes qui y travaillent.

Afin de répondre à ces exigences, Coris Holding a adopté un Code de déontologie pour ses Administrateurs à l'image de celui de son Personnel et des chartes informatique et d'audit interne.

3.10. Conseil de Conformité Interne

Un des apports originaux de la Finance Islamique est le renforcement de la gouvernance des marchés et des institutions financières islamiques en instituant des Conseils de Conformité Interne ou Charia Board.

Sa mission principale est de veiller à la conformité des pratiques financières à la lumière des principes et règles de la Finance Islamique.

En vue de se conformer à cette disposition, les Branches Islamiques Coris Bank International Baraka sont toutes dotées d'un Conseil de Conformité composé d'un Président et d'au moins trois (03) autres membres locaux.

Coris Bank International Baraka Burkina Faso et Niger



Dr Abdessattar KHOULDI
Président du Conseil de
Conformité



Dr Hamadou DICKO
Membre du Conseil de
Conformité



M. Seyni HIMA
Membre du Conseil de
Conformité



M. Saidou BARRY
Membre du Conseil de
Conformité

Coris Bank International Baraka Côte d'Ivoire



Dr Abdessattar KHOULDI
Président du Conseil de
Conformité



Imam Issouf DOUMBIA
Membre du Conseil de
Conformité



Imam Djiguiba Abdallah CISSE
Membre du Conseil de
Conformité

Coris Bank International Baraka Mali



Dr Abdessattar KHOULDI
Président du Conseil de
Conformité



Imam SAMAKE
Membre du Conseil de
Conformité



Dr Sidi BOUARE
Membre du Conseil de
Conformité

Coris Bank International Baraka Togo



Dr Abdessattar KHOULDI
Président du Conseil de
Conformité



Imam Mako LATIFOU
Membre du Conseil de
Conformité



Pr Nourredine MENSAH
Membre du Conseil de
Conformité

Coris Bank International Baraka Bénin



Dr Abdessattar KHOULDI
Président du Conseil de
Conformité



Imam Alao Isiacka LIGALI
Membre du Conseil de
Conformité



M. Idrissou MAMA
Membre du Conseil de
Conformité

Coris Bank International Baraka Sénégal



El Hadj Bara DIENE
Président du Conseil de
Conformité



Dr Abdou DIAW
Membre du Conseil de
Conformité



Dr Abdessattar KHOULDI
Membre du Conseil de
Conformité



coris

CORIS BANK INTERNATIONAL BARAKA
VOTRE SOLUTION DE FINANCEMENT ISLAMIQUE





IV
RAPPORT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

IV. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1. Rapport de gestion au 31 décembre 2021

4.1.1. Chiffres clés sur base sociale

Au 31 décembre 2021, Coris Holding présente à travers ses comptes sociaux :

- des **capitaux propres à 66,4 milliards de FCFA** en évolution de 17,1% comparativement à 2020 ;
- des **ressources stables qui se totalisent à 111,2 milliards de FCFA** en hausse de 3,2% par rapport au 31 décembre 2020 ;
- un **total bilan de 143,6 milliards de FCFA** en progression de 14,1% comparé à fin 2020 ;
- un **résultat net de 19,3 milliards de FCFA** en hausse annuelle de 20,5%.

4.1.2. Structure du bilan au 31 décembre 2021

Le bilan de Coris Holding suivant les principaux agrégats, se décline comme suit :

- **Actif**
 - **Actif immobilisé** : le total des immobilisations nettes s'établit à 93 milliards de FCFA (+24,9% par rapport au 31 décembre 2020), constitué à 95% de titres de participations. Les encours de titres évoluent de 26,2% comparés au 31 décembre 2020, en raison du rachat d'une partie des participations de CBI SA dans les filiales CBI Côte d'Ivoire (20%), CBI Togo (20%) et CBI Mali (21%). Cette évolution s'explique aussi par la quote-part de Coris Holding dans l'augmentation du capital social de CBI Bénin (4,7 milliards FCFA) et la création des filiales de mésofinance en Côte d'Ivoire et au Sénégal (600 millions de FCFA pour chacune des entités).
 - **Actif circulant** : le montant de l'actif circulant s'élève à 6,5 milliards de FCFA, en baisse de 14,7% par rapport au 31 décembre 2020, principalement en raison de l'encaissement du règlement des facturations d'assistance technique du dernier trimestre.
 - **Trésorerie - Actif** : au 31 décembre 2021, la trésorerie-actif s'établit à 44,2 milliards de FCFA représentant la disponibilité sur les comptes bancaires de Coris Holding. Elle enregistre une légère hausse de 0,7% par rapport au 31 décembre 2020, expliquée par l'encaissement avant le 31 décembre 2021, des facturations d'assistance technique du quatrième trimestre 2021.

- **Passif**

- **Capitaux propres** : leur montant s'établit à 66,4 milliards de FCFA au 31 décembre 2021, composé du capital social (25 milliards de FCFA), des réserves (5 milliards de FCFA), du report à nouveau (17,1 milliards de FCFA) et du résultat net dégagé (19,3 milliards de FCFA). Ils se renforcent de 17,1% (+9,7 milliards de FCFA) par rapport à leur niveau à fin 2020.
- **Passif circulant** : il se chiffre à 32,4 milliards de FCFA au 31 décembre 2021, en hausse de 78% par rapport à fin 2020 et se compose principalement du compte courant associé (80%), dont le solde évolue de ... sur l'exercice et du reliquat sur le rachat des actions détenues par CBI SA (20%).

4.1.3. Structure du compte de résultat au 31 décembre 2021

- **Produits**

- **Chiffres d'affaires** : d'un montant de 13,9 milliards de FCFA au 31 décembre 2021 (+26% par rapport à fin 2020), il correspond aux prestations de services facturées aux filiales.
- **Produits financiers** : l'activité de Coris Holding génère des produits financiers de 17,8 milliards FCFA, en hausse de 15,5% par rapport au 31 décembre 2020, provenant principalement des revenus de titres de participation pour 15 milliards FCFA (+14% sur l'année) et des intérêts bancaires et de placement de 2,6 milliards FCFA, en hausse de 24%.

- **Charges**

- **Charges d'exploitation** : Coris Holding a engagé 12,6 milliards de FCFA de charges en 2021, à un niveau quasiment stable (+1,8%) comparé au 31 décembre 2020 et comprenant :
 - des achats de fournitures de bureau, de carburant et de petits matériels, en hausse de 60% sur l'exercice du fait de la croissance de l'activité et de l'accroissement des effectifs ;
 - des frais de transport en progression de 62% par rapport à l'exercice 2020 qui avait enregistré une réduction des déplacements en raison des restrictions sanitaires ;
 - des services extérieurs se rapportant à des charges engagées dans le cadre des prestations d'assistance technique

aux filiales et des charges inhérentes au fonctionnement et aux activités de Coris Holding, en hausse annuelle de 29% ;

- des impôts, taxes et autres obligations fiscales assimilées comptabilisés en 2021 pour 377 millions de FCFA ;
- des charges de personnel de 3 milliards de FCFA, en hausse de 34% par rapport à l'exercice 2020, en lien avec l'évolution des effectifs (de 61 à 83 collaborateurs en 2021) ;
- des dotations aux amortissements qui s'élevaient à 1,3 milliard de FCFA en 2021, en croissance annuelle de 28%.

- o **Charges financières** : elles s'établissent à 4,6 milliards de FCFA au 31 décembre 2021, en hausse de 36% et correspondent aux intérêts courus sur les emprunts obligataires.

• **Résultat net**

Au terme de l'exercice 2021, Coris Holding extériorise un **résultat net bénéficiaire de 19,3 milliards FCFA**, en **hausse de 20%** comparé au 31 décembre 2020.

4.1.4. Chiffres clés sur base consolidée

Coris Holding SA consolide six (06) filiales bancaires au 31 décembre 2021 (CBI SA, CBI Côte d'Ivoire, CBI Mali, CBI Togo, CBI Bénin, CBI Sénégal), une (01) succursale de CBI SA au Niger et une (01) filiale de mésofinance (CMF Burkina Faso). Une septième filiale a ouvert ses portes en Guinée le 8 novembre 2021 faisant d'elle, la première filiale bancaire du Groupe Coris hors de l'espace UEMOA. Cette filiale n'a pas produit d'états financiers certifiés au 31 décembre 2021.

4.14.1. Actif du bilan consolidé

• **Créances interbancaires**

Les opérations de trésorerie et interbancaires, consolidées au 31 décembre 2021, s'affichent à 370,4 milliards de FCFA, en hausse de 27,6% (+80,1 milliards de FCFA) comparé à fin 2020 malgré la réduction des encours des prêts interbancaires (-6,8 milliards de FCFA), portée par les valeurs en caisse (+13,3 milliards de FCFA), le solde des comptes BCEAO (+32,3 milliards de FCFA) et le solde des comptes ouverts auprès de correspondants bancaires (+34,6 milliards de FCFA).

• **Créances sur la clientèle**

Les financements directs octroyés par le Groupe Coris s'établissent au 31 décembre 2021 à 2 228,3 milliards de FCFA, en hausse de 17,3% (+336,8 milliards de

FCFA) comparés à fin 2020. Excepté les « Crédit de Campagne » et « Affacturage » qui se replient, les autres rubriques des crédits sains à la clientèle s'inscrivent en hausse par rapport à 2020. Le taux de dégradation brut du portefeuille de crédit s'affiche en amélioration de 0,4 point de pourcentage à fin 2021 avec 3,4% contre 3,8% en 2020.

• **Titres de placement**

Afin de soutenir la relance des activités économiques dans l'UEMOA en cette période de persistance de la pandémie de la Covid-19, les filiales bancaires ont maintenu leurs efforts dans la souscription des titres d'Etat, ce qui a porté l'encours des titres de placement à 1 907,7 milliards de FCFA à fin décembre 2021, en progression annuelle de 57,3% (+695,1 milliards de FCFA).

• **Immobilisations financières**

Ce poste (10,2 milliards de FCFA), comprend les autres participations correspondant aux parts de Coris Holding dans les entreprises n'ayant pas fait l'objet de consolidation : CBI Guinée en phase de démarrage avec la part la plus importante (6,6 milliards de FCFA), CMF Côte d'Ivoire et CMF Sénégal en cours de création ainsi que des participations prises par les filiales du Groupe.

4.1.4.2. Passif du bilan consolidé

• **Dettes interbancaires**

La consolidation des dettes interbancaires du Groupe affiche un encours de 1 414,9 milliards de FCFA au 31 décembre 2021, en croissance de 40,2% (+405,8 milliards de FCFA) par rapport à l'exercice précédent, portée principalement par le refinancement auprès de la BCEAO (80,4%).

• **Dettes à l'égard de la clientèle**

Les efforts de conquête et d'animation des portefeuilles ont porté l'encours consolidé des dépôts de la clientèle à 2 866,7 milliards de FCFA au 31 décembre 2021, en progression annuelle de 30,7% (+673,6 milliards de FCFA) grâce à la bonne dynamique commerciale observée dans la collecte, notamment sur les dépôts à terme (+346,2 milliards de FCFA), les comptes ordinaires créditeurs (+213,2 milliards de FCFA) et les comptes d'épargne (+56,3 milliards de FCFA).

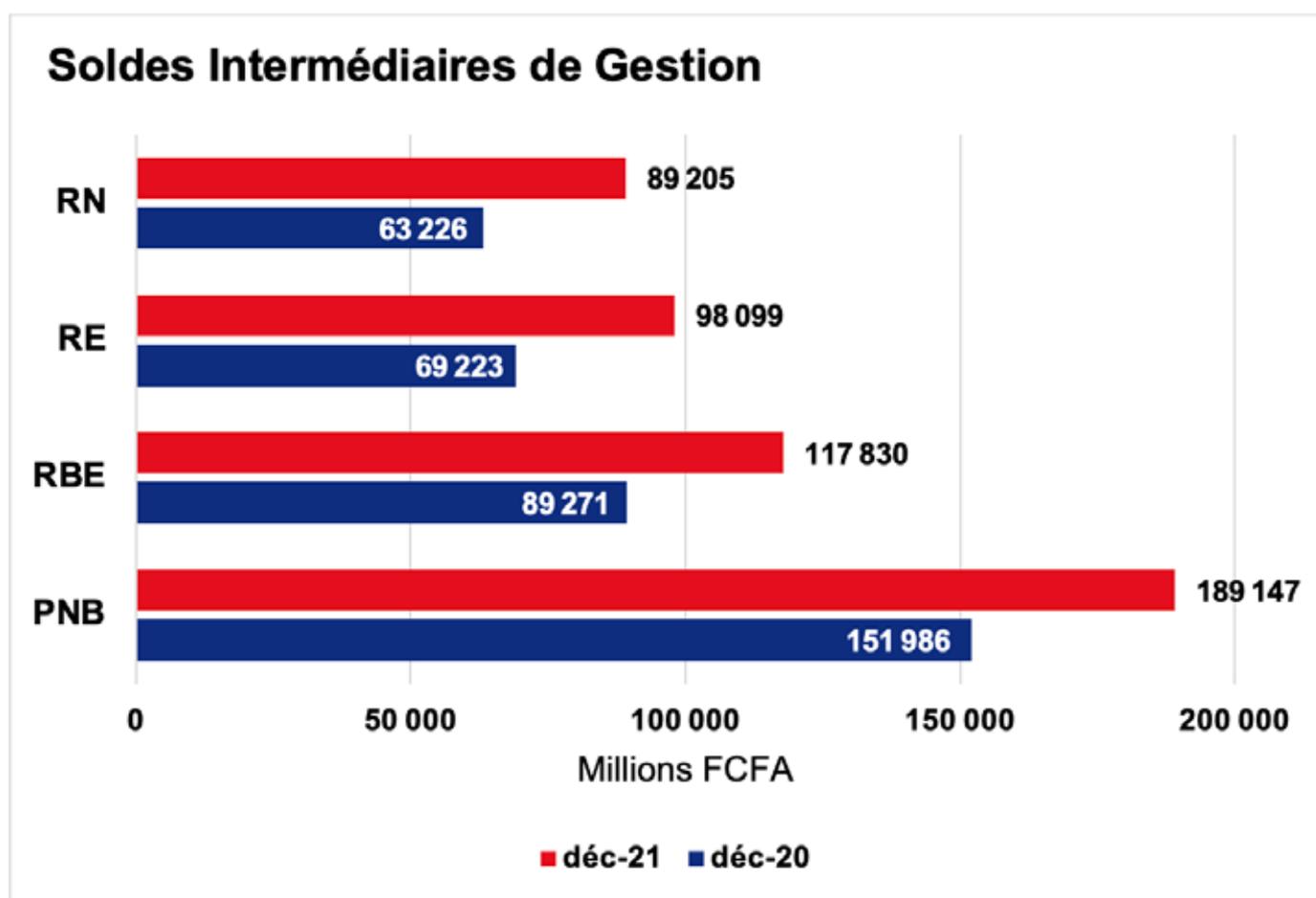
• **Capitaux propres consolidés**

Au terme du mois de décembre 2021, le Groupe Coris affiche des fonds propres bruts consolidés de 319,7 milliards de FCFA, en renforcement de 28,1% depuis fin 2020 (249,5 milliards FCFA).

4.1.4.3. Engagements hors bilan

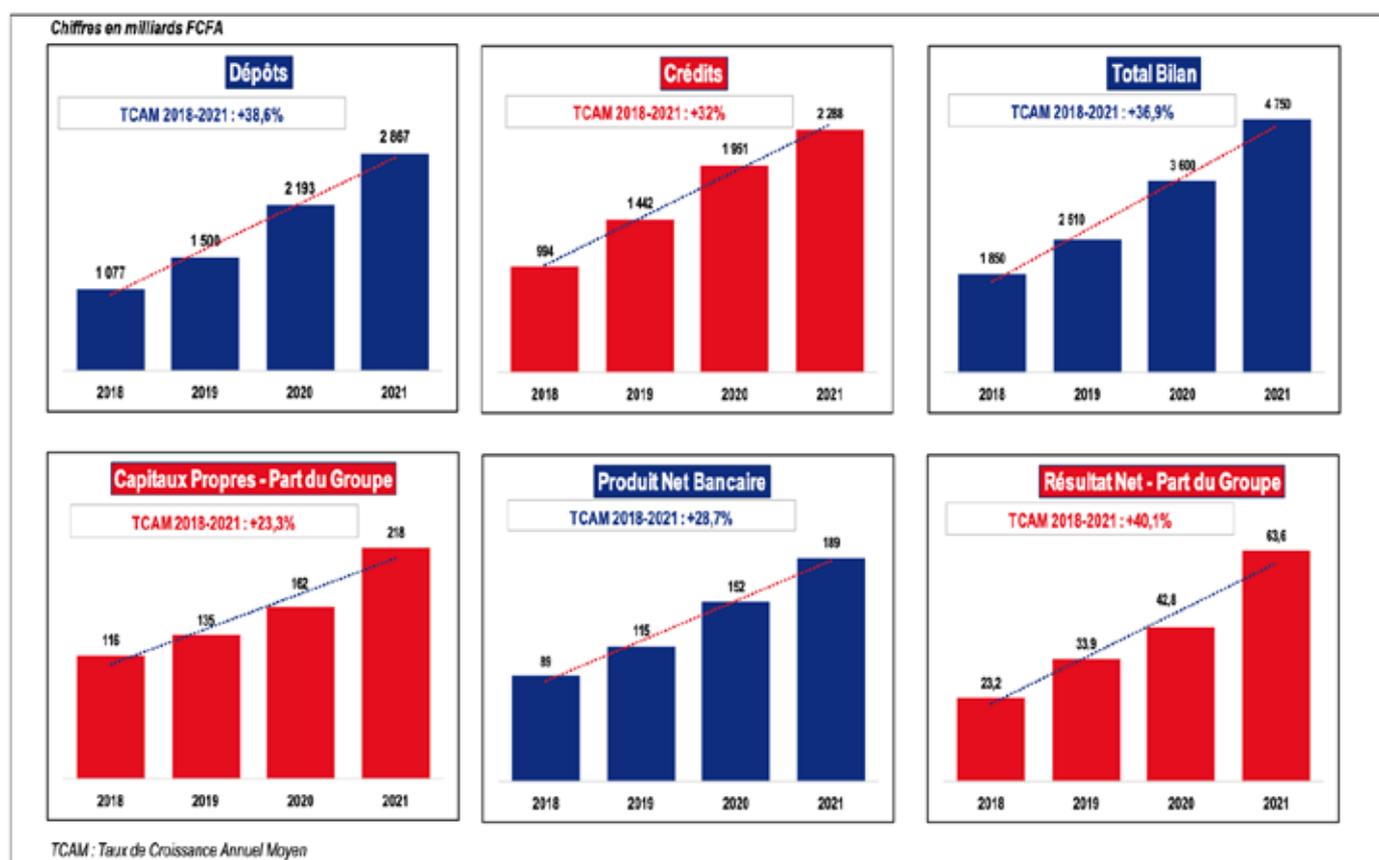
Au 31 décembre 2021, les engagements par signature donnés par le Groupe ont atteint 1 095,1 milliards de FCFA, en hausse de 30,6% (+256,5 milliards de FCFA) par rapport à 2020.

4.1.4.4. Compte de Résultat consolidé



- **Produit Net Bancaire** : il s'établit à 189,1 milliards de FCFA au 31 décembre 2021, s'inscrivant en hausse de 24,5% (+37,2 milliards FCFA) comparé à 2020, avec des performances enregistrées sur toutes les filiales ;
- **Charges générales d'exploitation** : d'un montant total de 71,3 milliards de FCFA au 31 décembre 2021, elles augmentent de 13,7% (+8,6 milliards de FCFA) sur l'exercice en lien avec le développement de l'activité des filiales, l'extension du réseau des agences (+22 unités) et le renforcement des effectifs du Groupe (+218 ETP). Le coefficient d'exploitation est de 37,7% contre un niveau de 41,3% enregistré en 2020, soit une amélioration de de 3,8 points ;
- **Coût du risque** : il ressort à 19,7 milliards de FCFA au 31 décembre 2021, en léger repli de 1,6% par rapport à 2020, consécutivement à la réduction des créances douteuses et litigieuses (-4,3 milliards de FCFA) après la passation en pertes de dossiers compromis âgés d'au moins 5 ans ;
- **Résultat Net** : il se chiffre à 89,2 milliards FCFA au terme de 2021 après une charge fiscale de 9,5 milliards FCFA contre un résultat net de 63,2 milliards de FCFA au 31 décembre 2020, soit un accroissement de 41,6%. La part du Groupe s'élève à 63,6 milliards de FCFA en hausse de 48,2% (+20,8 milliards de FCFA) comparativement à l'exercice précédent.

Evolution des principaux indicateurs du Groupe Coris



4.1.5. Ratios prudentiels

Au terme de l'exercice 2021, le Groupe respecte tous les ratios prudentiels édictés par la BCEAO.

Liste des normes prudentielles	Référence	Niveau à respecter	Niveau observé déc-20	Niveau observé déc-21	Situation de l'établissement
A. Normes de solvabilité					
Ratio de fonds propres CET 1 (%)	EP02	≥ 7,5%	10,68%	11,99%	CONFORME
Ratio de fonds propres de base T1 (%)	EP02	≥ 8,5%	11,04%	12,31%	CONFORME
Ratio de solvabilité total (%)	EP02	≥ 11,25%	11,92%	13,19%	CONFORME
B. Norme de division des risques					
Norme de division des risques	EP29	≤ 35%	27,69%	29,86%	CONFORME
C. Ratio de levier					
Ratio de levier	EP33	≥ 3%	4,59%	5,14%	CONFORME
D. Autres normes prudentielles					
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% capital de l'entreprise)	EP35	≤ 25%	15,00%	11,54%	CONFORME
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (15% des fonds propres T1 de l'établissement)	EP35	≤ 15%	0,04%	0,04%	CONFORME
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs de l'établissement)	EP35	≤ 60%	0,05%	0,04%	CONFORME
Limite sur les immobilisations hors exploitation	EP36	≤ 15%	10,91%	8,74%	CONFORME
Limite sur le total des immobilisations et des participations	EP37	≤ 100%	42,66%	36,07%	CONFORME
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	EP38	≤ 20%	11,22%	14,05%	CONFORME

4.2. Plan stratégique de développement 2022 – 2024

Lors de sa 26^{ème} réunion du 23 août 2021, le Conseil d'Administration de Coris Holding a adopté un nouveau plan stratégique de développement dénommé « *2024, Conquérir l'avenir* », couvrant la période triennale de 2022 à 2024.

Ceremplacement du plan quinquennal précédent « 2018 – 2022 » avant terme, se justifie par les bouleversements observés dans l'environnement au cours des années 2020 et 2021 et par le dépassement, au bout des trois (3) et quatre (4) premières années, des objectifs quinquennaux.

Pour l'atteinte de ses résultats stratégiques au terme du nouveau plan en 2024, Coris Holding a défini sept (7) axes stratégiques qui se déclinent comme suit :



4.3. Rapport de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE)

4.3.1. La Politique RSE du Groupe

Le Groupe Coris se positionne en acteur incontournable du développement des économies africaines en général et de la zone UMOA en particulier. Avec sa vision « *Etre le Groupe bancaire et financier panafricain de référence, leader dans les offres bancaires, de mésofinance et dans l'innovation* », **la dynamique commerciale impulsée au sein des filiales et des succursales impacte positivement la société et l'environnement des zones de présence**. Il assume pleinement son engagement de développement durable des économies africaines en mettant en place et en suivant une démarche structurée qui est formalisée à travers une Politique RSE.

La Politique RSE du Groupe définit les lignes directrices en matière de responsabilité sociétale et se veut être le cadre formel de la contribution de Coris Holding et de ses entités aux Objectifs de Développement Durable adoptés par l'Organisation des Nations Unies en 2015. Sa mise en application permet au Groupe de rendre compte à ses parties prenantes de ses efforts et des résultats obtenus en termes de responsabilité sociétale à travers un rapport dédié.

Coris Holding a ainsi mis en place une gouvernance animée par une culture d'éthique, de transparence, de redevabilité et de reconnaissance des intérêts des parties prenantes afin d'intégrer la RSE dans ses activités, ses décisions et ses relations avec les parties prenantes. Ses ambitions en la matière sont, entre autres, d'être une compagnie financière :

- faisant preuve d'éthique et d'intégrité ;
- respectant scrupuleusement la réglementation en vigueur sur les marchés ;
- protégeant les intérêts de ses clients et partenaires ;
- œuvrant en faveur de la protection de l'environnement et du climat ;
- assurant le plein épanouissement de son personnel ;
- soutenant le développement des communautés.

Chacune de ses ambitions est déclinée en engagements qui font l'objet d'initiatives visant l'atteinte des objectifs escomptés. La gouvernance RSE implique plusieurs acteurs à tous les niveaux de l'organisation, en particulier le Conseil d'Administration qui approuve la Politique RSE, suit les performances RSE et s'assure de :

- la pertinence des ambitions et engagements RSE par rapport aux valeurs et à la stratégie de Coris Holding ;
- la cohérence avec la politique de gestion des risques ;
- l'efficacité des initiatives RSE et l'effectivité des résultats obtenus.

4.3.2. La Fondation Coris au cœur de l'engagement sociétal du Groupe

La **Fondation Coris** est un acteur clé de l'engagement sociétal du Groupe sur toute l'étendue de son territoire d'implantation. Créée depuis le 13 octobre 2013 et par la Loi n° 10/92/ADP du 15/12/1992 portant liberté d'association au Burkina Faso, elle jouit de la capacité juridique depuis le 26 novembre 2015, date de la publication de son récépissé de déclaration d'association N° 2015-861/MATD/SG/DGLPA/DOASOC du 26 octobre 2015 au Journal Officiel du Burkina Faso. Elle œuvre avec les filiales à la mise en œuvre de leur engagement citoyen dans les domaines de la promotion de l'entrepreneuriat, de l'éducation, de la santé et de la cohésion sociale. Ces axes d'intervention sont retenus par l'organe de gestion qui valide les projets qui lui sont soumis.

En 2021, la **Fondation Coris** a été très active sur le terrain dans la continuité de ses interventions des années antérieures, en accompagnant financièrement les filiales dans la réalisation d'actions majeures ou en soutenant directement certains projets en ligne avec ses axes d'intervention. A cet effet, plusieurs activités couvrant divers volets ont été prises en compte notamment :

SANTÉ



La Fondation œuvre pour la réhabilitation du Centre des Grands Brulés du CHU de Cocody en Côte d'Ivoire.



La filiale de la Côte d'Ivoire réaffirme son engagement aux côtés des femmes dans le cadre de la lutte contre le cancer du col de l'utérus et du sein.



CBI Niger œuvre pour la santé maternelle et infantile en accompagnant la maternité Issaka Gazobi à travers des dons de médicaments à Niamey, au Niger.



En Côte d'Ivoire, les accompagnements se poursuivent avec des dons de consommables médicaux au Centre Hospitalier Régional de Yamoussoukro.



CBI SA (Burkina Faso) participe significativement à la journée mondiale du don de sang à travers des dons de kits au Centre Régional de transfusion sanguine de Ouagadougou (CRTSO).

SOUTIEN AUX COUCHES VULNÉRABLES



CBI Mali apporte son soutien aux déplacés de Faladié, victimes des attaques terroristes.



Au Burkina Faso, CBI SA apporte son soutien aux orphelins et veuves de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).



CBI SA poursuit son soutien aux couches vulnérables en faisant des dons aux orphelins et veuves de la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires à Ouagadougou, au Burkina Faso.



Au Burkina Faso, CBI apporte son soutien aux associations féminines œuvrant pour l'amélioration de la condition de la femme.

EDUCATION



Le chantier de l'amphithéâtre Idrissa NASSA en construction à l'Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature (ENAM) à Ouagadougou au Burkina Faso grâce à l'accompagnement de la Fondation.



Une école primaire dans la commune rurale de SAABA à Ouagadougou, au Burkina Faso bénéficie du financement de la Fondation.

PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT



La Fondation s'est engagée à promouvoir les initiatives visant la valorisation de l'entrepreneuriat des jeunes. C'est ainsi qu'elle s'est illustrée avec le sponsoring des émissions « Pépites d'entreprise, Startup à la Télé ».



L'athlète Hugues Fabrice Zango, gagnant du bronze au triple saut, la toute première médaille olympique du Burkina Faso, reçoit des mains du Président de la Fondation Coris, un chèque d'encouragement.



La Fondation Coris à travers son Président, Monsieur Idrissa NASSA a félicité et encouragé Monsieur Cheick Ahmed Al-Hassan Sanou alias Iron Biby pour son titre de "l'homme le plus fort du monde" après avoir soulevé une charge de 229 kilos, devenant ainsi le premier Africain à remporter le Log Lift.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION



CBI Bénin organise une campagne de sensibilisation sur le cancer.



La visite du Président de la République au stand de Coris Bank International Burkina Faso lors de la journée nationale de l'arbre.

ENVIRONNEMENT



CBI Bénin organise une campagne de sensibilisation sur le cancer.

Au-delà de cet échantillon d'images illustrées, les filiales ont été très actives en 2021, avec notamment :

- le soutien à l'association Wend Bénédo, qui est un démembrement de la Mairie de Ouagadougou qui œuvre dans le domaine de la fabrication de compost bio à partir de la récupération des déchets ménagers (au Burkina Faso) ;
- des négociations engagées pour avoir un bosquet dans la ceinture verte de la ville de Ouagadougou, dans le cadre de la Grande Muraille Verte (au Burkina Faso) ;
- le démarrage du processus d'accréditation au Fond Vert Climat (Burkina Faso) ;
- le sponsoring d'une émission radiophonique dénommée **L'Agenda Vert** sur la chaîne Pyramide FM (Togo) ;
- une sensibilisation interne du personnel de CBI Bénin pour la réduction de la consommation d'énergie (Eau et Electricité) , du papier et d'encre (Bénin) ;
- des dons de matériels utilitaires à la Mairie de Bohicon et de Cotonou ;
- la mise en place du Comité de Santé et de Sécurité au Travail ;
- la formation à la Finance Verte en partenariat avec la GIZ.

Le montant total des interventions de la Fondation Coris pour l'exercice 2021 s'élève à environ **500 000 000 FCFA**. En plus de ces subventions de la Fondation, chaque filiale sur son marché remplit efficacement sa part de Responsabilité Sociétale d'Entreprise.

La Fondation compte poursuivre l'accompagnement des filiales à travers des actions comme :

- participer à la célébration de la « **Journée de l'arbre** » (toutes les filiales), à travers notamment l'aménagement d'espaces verts (CBI Togo...);
- aménager le « **Bosquet Coris** » (CBI Burkina Faso) ;
- **sponsoriser les activités du mois de l'environnement** en juin avec le FNEC (Fonds National pour l'Environnement et le Climat) ;
- **lancer la campagne de vérification de la pollution par les gaz des pots d'échappement** ;
- procéder à une sensibilisation avec le CNSR (Centre National de Sécurité Routière) ;
- poursuivre la **sensibilisation interne sur la protection de l'environnement** ;
- **etc.**

4.3.2 La Finance inclusive et les financements durables

Le Groupe Coris, est déjà très actif sur le terrain en matière de finance inclusive avec notamment la création du pôle méso finance pour la prise en charge de la niche n'ayant pas accès aux opérations de banque conventionnelle. L'expansion de ce se pôle poursuivra conformément au plan de développement stratégique du Groupe.

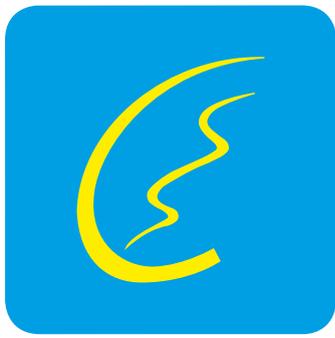
En matière de financements durables, de nombreux partenariats sont en cours de mise en place pour permettre une véritable prise en charge des projets durables. Une spécialisation des Chargés d'Affaires avec des programmes de renforcement des capacités est effective pour renforcer le dispositif.

Ainsi, le Groupe ambitionne consolider ses actions en matière environnementale dont les perspectives ci-après se dégagent principalement :

poursuivre les diligences pour l'accréditation au **Fond vert climat** ;

lancer le programme de **financement d'entreprises vertes** ;

mobiliser des lignes de financement vert auprès des institutions de développement au **profit des entreprises vertes**.



CORIS MONEY
Simple et cool !

SOLUTION DE PAIEMENT MOBILE



SIMPLE & COOL

par





V

**RAPPORT DE LA
DIRECTION GÉNÉRALE**



V. RAPPORT DE LA DIRECTION GENERALE

5.1. Transformation digitale

La révolution numérique, l'essor de la téléphonie et le changement du comportement du client, induisent inéluctablement une adaptation de nos offres bancaires et de nos processus. En droite ligne avec son axe stratégique sur « la digitalisation des offres et la dématérialisation des processus », Coris Holding veille particulièrement :

- au renforcement de l'offre de solutions digitales dans une logique de diversification et d'innovation ;
- à la diversification des canaux digitaux et à distance mis à disposition de la clientèle ;
- à garantir l'interopérabilité sous régional de toutes ses offres ;
- à l'automatisation des processus internes.

Au cours de l'exercice, notre Groupe, résolument engagé sur ses chantiers de transformation digitale, a enregistré entre autres les avancées suivantes :

Projets	Finalité
L'implémentation d'un Bus de Services Groupe (ESB, Enterprise Service Bus) transformant ainsi son core banking en open banking, permettant l'exploitation de sa plateforme omnicanal qui offre les cinq fonctionnalités suivantes :	<ul style="list-style-type: none">○ le transport et la sécurisation des messages entre les applications ;○ les services web du core banking intégrant des messages via le bus ;○ le moteur de transformation qui convertit le format du message entre les applications ;○ le moteur de routage qui aiguille la destination des messages ;○ un portail offrant aux développeurs une plateforme en libre-service pour découvrir et essayer les services web disponibles et d'avoir du support.
La mise en exploitation une nouvelle application de mobile money (Coris Money) , offrant entre autres des fonctionnalités innovantes majeures telles que :	<ul style="list-style-type: none">○ l'approvisionnement du compte wallet par le débit instantané du compte bancaire et vice versa ainsi que l'accès en consultation du compte bancaire à travers le mobile money ;○ la création de compte wallet sans smartphone ni technologie USSD ;○ la possibilité de faire des transactions par lecture de QR Code.
Le déploiement à l'échelle du Groupe de solutions métiers performantes, dont :	<ul style="list-style-type: none">○ un logiciel de gestion intégrée de la Trésorerie, ainsi que le projet de mise en place d'une salle de marché à Abidjan ;○ un logiciel d'analyse prédictive, un outil d'aide à la décision permettant de détecter et réduire la fraude, évaluer le risque de crédit, multiplier les opportunités de ventes croisées ou incitatives, fidéliser, etc. ;○ de nombreux outils de sécurité informatique dont une solution de digitalisation des instances du Groupe ;○ le déploiement d'une solution monétique de reversement automatique des opérations monétiques ayant entraîné un débit indu réduisant significativement les plaintes de la clientèle ;

La généralisation de l'usage des outils de collaboration en migrant tout le personnel du Groupe en mode « Full cloud ».

La mise en place du **Service Client** dans l'objectif d'offrir à chaque client une expérience unique et portant, les valeurs de Coris Bank International.

En définitive, la mise en place du bus de services permet aux entités du Groupe de nouer des partenariats avec tout acteur commerçant en ligne et d'être la banque de collecte ou de paiement des services. Ce levier est déterminant pour la suite de nos projets digitaux en ce que l'ouverture qu'il donne constitue le socle de toute transformation digitale.

5.3. Performances

5.3.1. Une offre diversifiée, innovante et une politique de proximité pertinente

Pionnier au Burkina Faso dans les offres innovantes, notre Groupe continue d'offrir chaque année à ses clients sur l'ensemble de ses marchés, de nouveaux produits et services répondant parfaitement à leurs besoins.

La gamme a ainsi évolué, enrichie par de nouveaux services et fonctionnalités comme l'encaissement de chèques à distance (Coris Clearing), la banque en ligne (E-Coris) ou le lancement de produits comme le mobile money (Coris Money), le dépôt sur GAB, etc. De nouveaux concepts innovants sont également proposés aux marchés ainsi que l'élargissement des packages proposés. Le tableau ci-dessous résume les offres classiques de produits et services de la banque de détail et du Corporate :

Banque de détail			
Comptes	Crédits et prêts	Solution digitale	Services bancaires
<ul style="list-style-type: none"> • Comptes Epargnes • Compte Chèque Particulier • Compte Chèque Salarié • Compte Diaspora • Packages • Compte de dépôt à Terme (DAT) 	<ul style="list-style-type: none"> • Découvert • Crédit Immobilier • Crédit de Consommation • Crédit Agricole • Prêt Scolaire • Prêt Fête • Prêt Assur 	<ul style="list-style-type: none"> • Coris Money (Mobile Money) • Cartes bancaires adossées aux comptes (régionale GIM UEMOA, Internationale VISA) • Cartes bancaires pré-payées (régionale GIM UEMOA, Internationale VISA) • La banque en ligne E-Coris • Coris SMS • E-Relevé • GAB • Cardless 	<ul style="list-style-type: none"> • Opérations de change • Virements • Transferts • Cautions Bancaires • Attestations • Bancassurance • Solutions de transfert rapide d'argent • Autres services...

Corporate banking			
Comptes	Crédits, Cautions et Avals d'effets	Solution digitale	Services bancaires
<ul style="list-style-type: none"> Compte Société Anonyme - SA Compte Société à Responsabilité Limitée - SARL Compte Entreprise Individuelle Compte Associations/ Coopératives Compte ONG, Structures de l'Etat et des Collectivités Compte de Dépôt à Terme (DAT) 	<ul style="list-style-type: none"> Crédits de Trésorerie Crédit Immobilier Crédit de Consommation Crédit de Fonctionnement Crédit d'Investissement Cautions sur Marchés Publiques Cautions Fiscales Avals d'Effets de Commerce 	<ul style="list-style-type: none"> Coris Money (Mobile Money) Cartes bancaires adossées aux comptes (régionale GIM UEMOA, Internationale VISA) Cartes bancaires prépayées (régionale GIM UEMOA, Internationale VISA) La banque en ligne E-Coris Coris Web-Clearing E-Swift Coris SMS E-Relevé TPE 	<ul style="list-style-type: none"> Opérations de change Virements Transferts Cautions Bancaires Attestations Bancassurance Solutions de transfert rapide d'argent Autres services...

Toutes les entités du Groupe ont connu une évolution significative en termes d'équipement de leurs clientèles en produits et services, grâce notamment à la politique de proximité des entités et à l'extension du réseau des agences dans toutes les zones de présence.

Pôle Banque - Performances produits et services	
Libellés	Total
Nombre d'ouverture d'agences	133
Nombre de GAB	138
Nombre de TPE	140
Nombre d'ouverture de nouveaux comptes	134 043
Nombre d'ouverture de nouveaux comptes Coris Money	95 371
Nombre d'émission de nouvelles cartes bancaires	74 739
Nombre de clients équipés / Coris SMS au cours de l'année	62 581
Nombre de clients équipés/ E-Coris au cours de l'année	19 842
Nombre de clients équipés / E-Swift au cours de l'année	312
Nombre de Corporate enrôlés / Coris Clearing au cours de l'année	51

5.3.2. Positionnement du Groupe et des filiales

Au 31 décembre 2021, la quasi-totalité des filiales bancaires ont maintenu, voire renforcé leurs parts de marché et leurs positions en se plaçant dans le Top 10 du classement des banques sur leurs marchés respectifs. CBI SA reste leader sur la place du Burkina Faso avec **23,3%** de parts de marché.

Les ratios prudentiels sont conformes aux normes de la Banque Centrale sur tout le réseau.

Positionnement actuel des filiales bancaires dans leur pays (2021)

Filiales	Date de création	Parts de marché en Total Bilan %	Classement
CBI Burkina Faso	2008	23,3%	1 ^{er} /15
CBI Côte d'Ivoire	2013	5,6%	7 ^{ème} /28
CBI Mali	2014	5,1%	7 ^{ème} /14
CBI Togo	2015	11,7%	3 ^{ème} /14
CBI Sénégal	2016	4,0%	10 ^{ème} /27
CBI Bénin	2016	11,1%	4 ^{ème} /14
CBI Niger	2019	5,8%	9 ^{ème} /14
CBI Guinée	2021 (date d'ouverture)	0,7%	-

5.3.3. Chiffres clés du Groupe

Coris Holding a réalisé en base sociale des performances satisfaisantes en 2021 avec :

- un total de produits de **31,9 milliards FCFA**, en hausse de **12,4%** comparé à l'exercice 2020 ;
- un **Résultat Net** affiché à **19,3 milliards de FCFA** contre **16 milliards de FCFA** un an plus tôt, soit une évolution de **20,5%** ;
- un Total Bilan est extériorisé à **143,6 milliards de FCFA**, en croissance annuelle de **14,1%**.

A l'échelle du Groupe, les financements octroyés à la clientèle croissent de **17,3%** pour s'établir à **2 288,3 milliards de FCFA** à la fin de l'exercice. Les dépôts mobilisés quant à eux évoluent de **30,7%** sur l'exercice et s'établissent à **2 866,7 milliards de FCFA**. Le total du bilan consolidé progresse en une année de **31,9%** pour s'établir à **4 749,9 milliards de FCFA**.

Libellés	En million FCFA		En million EURO		Variation
	2021	2020	2021	2020	
Total Bilan	4 749 870	3 599 793	7 241	5 488	31,9%
Produit Net Bancaire (PNB)	189 147	151 986	288	232	24,5%
Résultat Net consolidé	89 205	63 226	136	96	41,1%
Résultat Net part du Groupe	63 650	42 797	97	65	48,7%
Créances sur la clientèle	2 288 341	1 951 492	3 489	2 975	17,3%
Dettes à l'égard de la clientèle	2 866 670	2 193 031	4 370	3343	30,7%
Fonds propres bruts	319 695	249 522	487	380	28,1%

5.4. Système de management de la Qualité

Une dynamique de démarche qualité est insufflée au sein du Groupe afin de poursuivre la bonne prise en charge des clients et leur assurer la meilleure expérience client du marché. Dans cette démarche, toutes les anciennes filiales sont certifiées ou en cours de certification. Les nouvelles filiales sont dans la même dynamique.

Filiales	Année de certification	Version	Année de recertification et version	Année de renouvellement de la recertification
CBI Burkina Faso	2010	ISO 9001-V 2008	2013, ISO 9001-V 2008 2016, ISO 9001-V 2015 2019, ISO 9001-V 2015	2022, ISO 9001-V 2015
CBI Mali	2019	ISO 9001-V 2015	2022, ISO 9001-V 2015	
CBI Togo	2019	ISO 9001-V 2015	2022, ISO 9001-V 2015	
CBI Bénin	2020	ISO 9001-V 2015	2022, ISO 9001-V 2015	



Nous prévoyons des lendemains meilleurs
pour vous !



Benin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Guinée



Mali



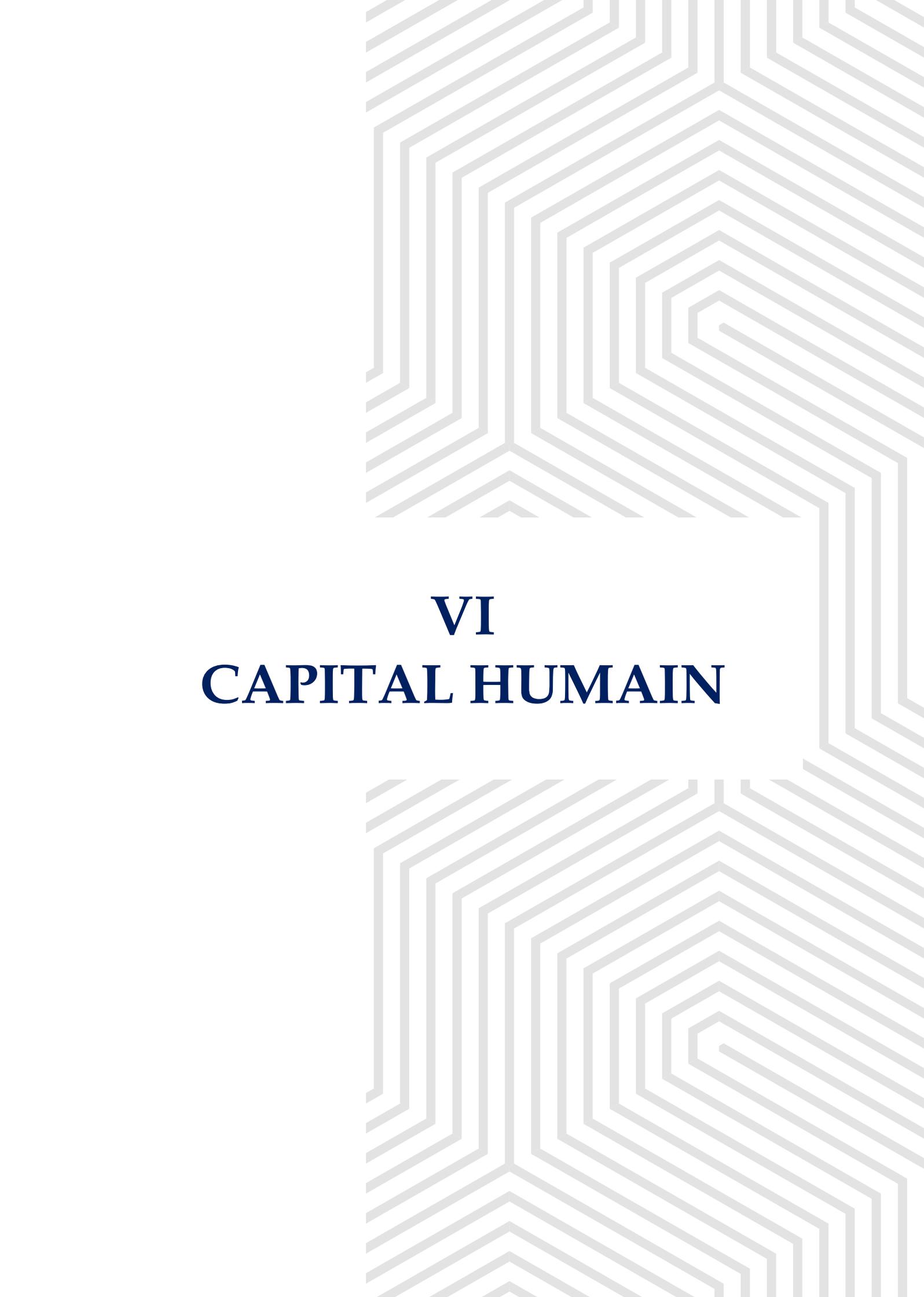
Niger



Sénégal



Togo

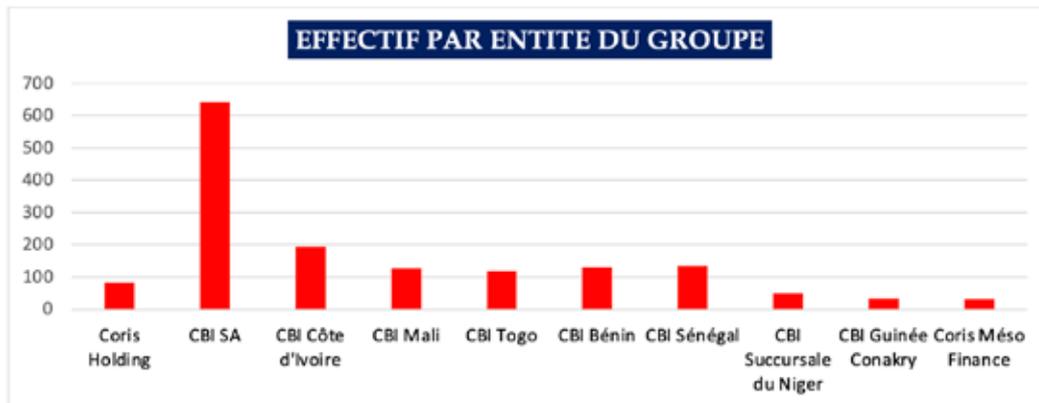


VI
CAPITAL HUMAIN

VI. CAPITAL HUMAIN

6.1. Bilan social 2021

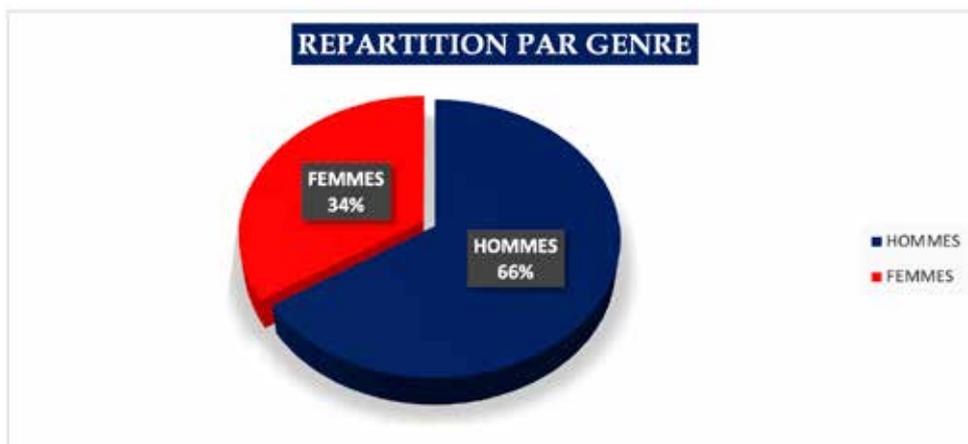
Au 31 décembre 2021, le Groupe compte **1 541** salariés, en hausse de **19,1%** comparé à l'effectif au 31 décembre 2020.



Les emplois d'exécution et d'application concentrent **75,3%** des ressources contre **24,7%** sur les emplois de conception. Cette structure est alignée et justifiée d'une part, par la mise en conformité des filiales avec le nouveau dispositif prudentiel et d'autre part, par la promotion des postes de cadres ou des métiers liés à la digitalisation.



La représentation des femmes est de **34,20%** et celle des hommes est de **65,80%**. Ce quota genre est globalement conforme aux recommandations du système des Nations Unies et de l'Union Africaine qui plaide pour un quota d'au moins 30% de femmes au sein des organisations.



NB : cette configuration est représentative des femmes au sein des Comités de Direction des entités du Groupe avec une présence au 1/3 des effectifs.

Clin d'œil sur nos admirables dames Directeurs Généraux :



Mme ALice KABORE
Directeur Général Adjoint de
Coris Holding de nationalité
burkinabè



Mme Aïssata KONE SIDIBE
Directeur Général de Coris Bank
International Mali de nationalité
malienne



**Mme Gisèle GUMEDZOE/
OUEDRAOGO**
Directeur Général Adjoint
de Coris Bank International
Burkina Faso de nationalité
burkinabè



Mme Rakiatou Issaka IDE
Directeur Général de Coris
Bank International Niger de
nationalité nigérienne



Mme Myriam KONE
Directeur Général Coris Bank
International Guinée Bissau de
nationalité burkinabè.

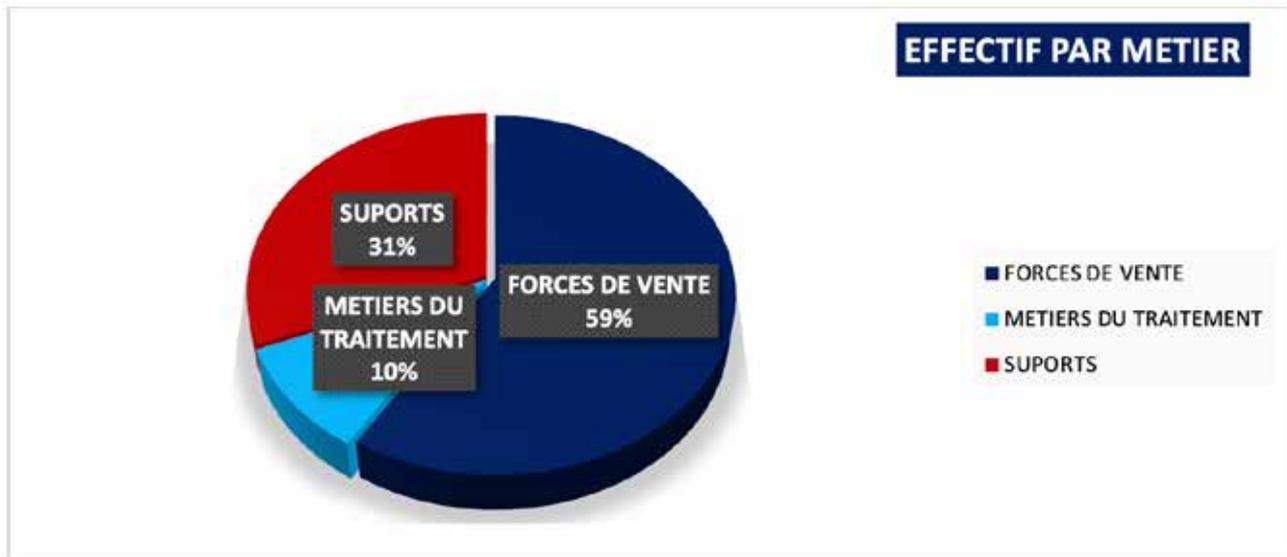
6.2. Déontologie, éthique et culture d'entreprise

Le Groupe Coris dispose d'un Code de déontologie applicable à tous les collaborateurs, à tous les niveaux. Grâce à l'exemplarité de chaque acte posé au quotidien, nos banquiers assurent à nos clients les meilleurs services du marché bancaire dans leurs pays respectifs.

Cette culture de l'excellence, forgée sur une culture d'entreprise et d'appartenance aux valeurs fortes du Groupe Coris et un leadership modèle engageant, lui garantit son beau positionnement sur l'échiquier international.

6.3. Métiers, compétences et formations

L'analyse de la répartition des effectifs par métier fait ressortir un taux de **59%** pour les lignes commerciales, **9,86%** au niveau des métiers du traitement et **31,15%** pour les autres supports. Cette configuration est conforme à la charpente du secteur des services dont les effectifs sont concentrés sur les positions de la force de vente dans un contexte de concurrence.



Sur le terrain de la formation, le Groupe à travers l'ensemble de ses entités, a enregistré **260** actions de formations pour **34 343 heures** au total au cours de l'année 2021. Plus de **38%** des formations ont été réalisées en ligne contre **61,15%** de formations réalisées en présentiel.

FORMATIONS 2021	Total
NOMBRE FORMATIONS	260
NOMBRE D'HEURES	34 343

6.4. Sécurité sociale et financière

En 2021, les entités du Groupe ont fait preuve de résilience à travers les différents plans de crise contre la pandémie de la Covid-19 avec ses nouveaux variants, notamment Delta et Omicron. Le défi sanitaire a été associé à celui de la sécurité ou l'instabilité politique dans certains pays comme le Mali, la Guinée et le Burkina Faso.

Nonobstant ce contexte défavorable, des activités telles que les Team Building, les retraites stratégiques et des séminaires de hauts niveaux ont été organisés dans la quasi-totalité des entités en vue de fédérer les énergies sur leurs objectifs. Des activités sportives ont été menées dans la quasi-totalité des entités.

Les managers et les représentants du personnel ont tenu des rencontres régulières afin de pérenniser ce climat de confiance et de sérénité propice au développement des activités du Groupe.



VII
DISPOSITIF DE
GESTION DES RISQUES



VII. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

7.1. Dispositif global de gestion des risques

Le dispositif global de gestion des risques de Coris Holding SA est structuré comme suit :

- **Première ligne de défense** : elle concerne les entités opérationnelles dont les missions consistent au pilotage de la performance de la gestion des risques dans les opérations, l'intégration du cadre de gestion des risques et de pratiques saines de gestion du risque dans les procédures opérationnelles et l'assurance de l'efficacité de la gestion des risques au niveau des opérations.

Cette ligne de défense permet la maîtrise des activités au quotidien en mettant en œuvre les pratiques les plus efficaces de gestion des risques au niveau de chaque processus et en communiquant les informations appropriées à la deuxième ligne de défense. Elle a la responsabilité de la mise en œuvre des mesures correctives permettant de remédier aux déficiences des processus et des contrôles.

- **Deuxième ligne de défense** : elle regroupe les fonctions de Contrôle permanent, Conformité et Risques, chargées d'*élaborer et mettre en œuvre un cadre de gestion des risques, des politiques, processus, procédures* ainsi que des systèmes et outils de gestion des risques, en veillant à *ce que le cadre de gestion des risques couvre l'identification, l'évaluation/méthodes, les contrôles/limites, le pilotage et le reporting.*

Cette ligne de défense a pour objectifs la structuration, l'animation et la maintenance du dispositif de gestion des risques notamment en proposant des politiques et des procédures par domaine d'activité, en définissant le cadre normatif général dans lequel doit s'exercer la gestion du risque. Elle développe les meilleures pratiques de gestion des risques et dissémine la culture des risques à tous les niveaux.

- **Troisième ligne de défense** : elle concerne les fonctions Audit Interne dans les filiales et Inspection Générale au niveau Coris Holding. Leurs missions consistent donner aux organes de gouvernance une assurance raisonnable quant à la qualité et l'efficacité du système de contrôle interne, vérifier l'efficacité des pratiques de gestion du risque, confirmer le niveau de conformité de l'entité, recommander des améliorations et mettre en œuvre des mesures correctives, le cas échéant.

Cette ligne de défense fournit à travers une approche fondée sur le risque, une assurance globale au Conseil d'Administration et à la

Direction Générale sur le dispositif global de gestion des risques du Groupe, couvrant l'efficacité des deux premières lignes de défense et la gouvernance du Groupe.

Toutes les entités externes effectuant des contrôles périodiques assortis de recommandations visant l'amélioration du dispositif global de gestion des risques, notamment les commissaires aux comptes et la Commission Bancaire, contribuent également à la maîtrise des risques.

Une politique globale de gestion des risques, déclinée en politiques dédiées à chaque catégorie de risques et en procédures opérationnelles, encadrent et garantissent le bon fonctionnement du dispositif.

7.2. Schéma délégataire

Au-delà des exigences réglementaires, la mise en place d'un dispositif de délégation des pouvoirs de décision répond à la volonté de Coris Holding d'optimiser les délais de prise de décision et d'octroi des financements dans des conditions de risques maîtrisés.

Le Dispositif de Délégation de Pouvoirs de Décision du Groupe définit les principes généraux de la délégation des pouvoirs de décision, les règles et les conditions de la subdélégation, les niveaux de délégation, les rôles et les responsabilités des délégants et des délégataires ainsi que la gouvernance du Dispositif. Il s'applique à tous les acteurs intervenant dans le processus de prise de décision de crédit ou de financement.

7.3. Politique d'appétence au risque

L'appétence au risque est définie comme le niveau de risque que Coris Holding est prête à assumer dans le cadre de la réalisation de ses objectifs stratégiques. Il correspond au niveau de risque accepté, dans le contexte qui est le sien, pour dégager un résultat récurrent et résilient, en offrant le meilleur niveau de rentabilité à ses actionnaires, le meilleur service à ses clients, tout en optimisant son exposition aux risques et en préservant sa solvabilité, sa liquidité et sa réputation.

L'appétence au risque est proposée par la Direction Générale et approuvée par le Conseil d'Administration. Elle est ensuite déclinée au niveau des entités opérationnelles qui doivent se l'approprier. L'appétence au risque fait l'objet d'un suivi avec des comptes rendus réguliers. Elle se définit selon cinq critères propres au Groupe Coris : son modèle stratégique, son plan de développement, son profil de risque, sa structure financière et son dispositif de gestion des risques. L'appétence au risque est

encadrée par des indicateurs de risques auxquels sont associés des limites et des seuils d'alerte. Ces indicateurs tiennent compte des objectifs définis à partir des axes stratégiques de Coris Holding et des contraintes réglementaires et prudentielles.

7.4. Système de cotation des risques

Parallèlement au dispositif des accords de classement de la BCEAO qui constitue un outil de contrôle qualitatif des crédits octroyés par les Etablissements de crédit de l'Union, les filiales du Groupe Coris se sont dotées de mécanismes spécifiques de suivi qualitatif de leur portefeuille de crédit.

Ce mécanisme interne repose sur une démarche qui privilégie l'information disponible, en se limitant aux données indispensables à l'examen des dossiers. Toutefois, les informations pertinentes recueillies par les Chargés d'Affaires auprès de la clientèle sont utilisées pour apprécier les risques encourus sur les dossiers de crédit. Ce suivi qualitatif du portefeuille clientèle est permanent. Sur cette base, il a été défini une grille de cotation interne des clients qui repose sur un panel d'informations sur le client, jugées pertinentes, indispensables à l'examen des dossiers et susceptibles d'influer sur la qualité du crédit.

7.5. Système de management de la continuité des activités

Les problématiques liées à la continuité d'activité sont essentielles pour les organisations, quels que soient leur type, leur taille et leur secteur d'activité. Le Système de Management de la Continuité d'Activité (SMCA) sert à préparer, fournir et maintenir les moyens de maîtrise et les capacités pour gérer l'aptitude globale du Groupe à continuer à fonctionner pendant les perturbations.

C'est un processus complexe, continu et transversal à l'ensemble des activités du Groupe Coris, qui requiert le support et l'investissement des dirigeants et de tous les collaborateurs en se conformant aux exigences réglementaires y relatives et aux orientations stratégiques du Conseil d'Administration. Ainsi, le Groupe Coris intègre la continuité d'activité dans le processus de réalisation de ses principales missions ainsi que dans les processus et activités supports associés qui concernent les systèmes d'information, la sécurité des systèmes d'information, la sécurité physique et environnementale, les ressources humaines, la communication, etc.

7.6. Dispositif de gestion des prestations de services essentielles externalisées (PSEE)

Le dispositif de gestion des PSEE a pour objet d'encadrer la gestion des activités externalisées, de définir les principes généraux en matière d'externalisation, les bonnes pratiques internationales, les rôles et responsabilités des parties prenantes et les règles de gestion des risques liés à l'externalisation.

Le recours à l'externalisation ne soustrait pas les différents organes de gouvernance du Groupe de leurs obligations relatives à la conformité des contrats aux exigences légales et réglementaires applicables aux activités externalisées. En outre, il ne les exonère pas de leurs obligations vis-à-vis des différentes parties prenantes, notamment la clientèle, les Commissaires aux Comptes et les Autorités monétaires et de contrôle. Il ne modifie pas les conditions d'exercice de l'agrément bancaire.

La décision d'externalisation vient de l'entité de se recentrer sur son cœur de métier, d'améliorer la qualité de ses services et sa relation client, tout en gardant une bonne maîtrise des coûts liés. Avant de s'engager dans un contrat d'externalisation, celle-ci doit en analyser l'opportunité et procéder à une évaluation approfondie des risques y relatifs. L'activité externalisée demeure sous la responsabilité première de l'entité bénéficiaire qui a procédé à l'externalisation et reste donc dans le périmètre d'intervention de l'Inspection Générale ou de l'Audit Interne.

7.6. Sécurité des Systèmes d'Information

Le Groupe a fait de la sécurisation de son système d'informations, l'une de ses priorités en réponse aux menaces en constante évolution, aux besoins d'ouverture et d'interconnexions et à l'apport des nouvelles technologies différenciatrices en support aux activités métier(s).

Au-delà des exigences réglementaires, la mise en place d'une Politique de Sécurité du Système d'Information (PSSI) exprime l'intérêt et l'engagement du Conseil d'Administration et de la Direction Générale du Groupe à intégrer la sécurité du système d'information au cœur des décisions. Le Groupe s'est engagé à créer et à maintenir un environnement qui protège le système d'informations contre toute utilisation accidentelle ou intentionnelle non autorisée ainsi que toute modification, divulgation ou destruction. La PSSI contribue ainsi à garantir l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité de l'information du Groupe, en protégeant ses intérêts, son personnel, ses clients, ses partenaires et toutes ses autres parties prenantes.



Notre ambition, vous accompagner
dans la réalisation de vos projets



VIII

CONFORMITÉ

VIII. CONFORMITE

8.1. Risque de non-conformité

La fonction Conformité de Coris Holding assure la coordination de la gestion des risques de non-conformité au sein des entités de Coris Holding, de ses filiales et leurs succursales. Elle est organisée de manière à assurer une couverture complète et optimale du périmètre, qui est composé de :

- la Sécurité Financière qui a en charge la mise en œuvre du dispositif interne de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- la conformité réglementaire qui a en charge le dispositif de maîtrise des risques de non-conformité en dehors de la criminalité financière.

Le dispositif de gestion des risques de non-conformité s'appuie sur : un cadre normatif et procédurale complet, des outils performants permettant d'automatiser la vigilance et conserver les pistes d'audit, des ressources humaines qualifiées et suffisantes régulièrement formées, des contrôles permanents et périodiques et une gouvernance adaptée.

Le Groupe, soucieux du renforcement continu de son dispositif de contrôle interne et de son alignement aux normes communautaires et aux bonnes pratiques internationales, a lancé en 2021, un projet structurant de mise à niveau du dispositif de contrôle interne incluant le périmètre de la Conformité. Ce projet a permis de passer en revue et ajuster la gouvernance, le corpus normatif, les outils et l'environnement de contrôle.

8.2. Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT)

La fonction Conformité, à travers son département de la Sécurité Financière a pour missions de définir, maintenir et évaluer le dispositif interne de prévention du risque de blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

A cet effet, elle a traduit dans son dispositif interne harmonisé à l'échelle du Groupe (cadre normatif, outils, contrôle, etc.) les exigences réglementaires communautaires et locales des pays d'implantation ainsi que les bonnes pratiques internationales. La bonne maîtrise des risques étant également tributaire de la qualité des ressources humaines, il est mis un accent sur la formation continue des Administrateurs, du Comité exécutif, de l'ensemble des collaborateurs et des sous-agents des transferts rapides d'argent et distributeurs de monnaie électronique.

8.3. Dispositif FATCA

FATCA est une Loi extraterritoriale américaine visant à identifier et déclarer les contribuables américains auprès de l'administration fiscale américaine. Il prévoit que les institutions financières non américaines collaborent pour la lutte contre l'évasion fiscale en mettant en place un dispositif permettant d'identifier l'ensemble des contribuables américains.

A cet effet, Coris Holding et ses filiales et leurs succursales, soucieuses du respect cette norme incontournable et de la qualité de leurs relations avec les correspondants bancaires, ont mis en place un dispositif robuste de conformité à FATCA. Ce dispositif a été renforcé en 2021 par la mise en place d'un projet structurant qui a eu pour but de faire le diagnostic de l'existant, de mettre à niveau le corpus procédural, les outils et les contrôles ad hoc.

Ainsi, le Groupe participe à FATCA et l'ensemble des filiales et leurs succursales sont enregistrées avec des Global Intermediary Identification Numbers (GIIN) actifs.



IX
SYSTÈME DE
CONTRÔLE INTERNE

IX. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

L'exercice du contrôle interne de Coris Holding découle de la Circulaire n°03-2017/CB/C relative au contrôle interne des établissements de crédit et des compagnies financières dans l'UMOA. Ce dispositif est fondé sur les principes fondamentaux ci-après :

- l'exhaustivité du périmètre des contrôles, qui couvre tous les types de risques et s'applique à toutes les entités du Groupe ;
- la responsabilité individuelle de chaque agent dans la maîtrise des risques des opérations traitées tout en assurant un contrôle ou autocontrôle adéquat ;
- la responsabilité des fonctions de contrôle dans la définition de contrôles normatifs et hiérarchisés (niveau 1, 2, 3) ;
- la proportionnalité des contrôles eu égard à l'ampleur des risques encourus ;
- l'indépendance de la fonction Audit Interne.

L'Audit interne, placé sous l'autorité de l'Inspecteur Général, constitue la troisième ligne de défense de Coris Holding. Il a compétence sur l'ensemble des unités, processus, et activités de Coris Holding, ainsi que de ses filiales.

Le dispositif de contrôle interne des entités du Groupe est organisé sur le modèle des « trois lignes de défense », en accord avec l'article 13 de la circulaire n°03-2017/CB/C relative au contrôle interne des établissements de crédit et des compagnies financières dans l'UMOA :

- **Première ligne de défense** : elle est composée des équipes et du management opérationnel, dans les métiers comme dans les directions centrales. Ce niveau est responsable des risques, prend en charge leur prévention et leur gestion par la mise en place de moyens de contrôle permanent de niveau 1 et met en place des actions correctives ou palliatives en réponses aux déficiences constatées par les contrôles et/ou dans le cadre du pilotage des processus ;
- **Deuxième ligne de défense** : elle est assurée par les fonctions Risques, Conformité et Contrôle Permanent à qui il incombe de vérifier de façon permanente que la sécurité et la maîtrise des risques des opérations sont assurées, sous la responsabilité du management opérationnel, par la mise en œuvre effective des normes édictées, des procédures définies, des méthodes et des contrôles demandés. Elle fournit ainsi l'expertise nécessaire pour définir sur les différents domaines les contrôles et les autres moyens de maîtrise des risques à mettre en œuvre par la première ligne de défense, veille à leur bon fonctionnement et

assure une mission de contrôle permanent de niveau 2 sur l'ensemble des risques des entités, en s'appuyant notamment sur les contrôles définis, le cas échéant, avec d'autres fonctions d'expertise (achats, juridique, fiscal, ressources humaines, sécurité des systèmes d'information, etc.), ainsi que par les métiers :

- **Troisième ligne de défense** : elle est assurée par l'Inspection Générale ou l'Audit interne dans les filiales, qui assurent une mission de contrôle périodique strictement indépendante des métiers, en vue de donner une assurance raisonnable sur l'efficacité du dispositif de contrôle interne dans son ensemble.

Le contrôle interne est donc un dispositif organisé, formalisé, permanent qui permet à chaque unité d'atteindre ses objectifs. La fonction Audit interne ou Inspection générale fait partie du dispositif de contrôle interne et aide l'organisation à maintenir un dispositif approprié en évaluant son efficacité, son efficacité et en encourageant son amélioration continue.

A partir d'une approche fondée sur les risques, elle fournit aux destinataires de ses travaux (Conseil d'Administration, Comité d'audit, Directeurs généraux...) une assurance, indépendante et objective, sur l'atteinte des objectifs stratégiques, la fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles, l'efficacité et l'efficience des opérations, la protection des actifs, de l'image et de la réputation ainsi que le respect des lois, règlements, règles et procédures, des contrats et de la déontologie.

Le Comité d'Audit assiste le Conseil d'Administration dans l'exercice de ses missions, et en particulier dans sa charge de vérification de la fiabilité et la transparence des informations fournies, de l'appréciation de la pertinence des méthodes comptables ainsi que la qualité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques en proposant, le cas échéant, des pistes d'amélioration. Le Comité d'audit et le Conseil d'Administration s'assurent du bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne et de la gestion des risques.

La Fonction Inspection Générale, animée par des inspecteurs spécialisés en Finance Islamique, Risques, Systèmes d'Information et Métiers, a pour attributions de :

- veiller au respect des procédures du Groupe en matière d'opérations bancaires ;
- effectuer les missions portant sur le contrôle des :
 - risques de gestion interne (risques réglementaire, déontologique, de gestion du personnel, de communication, etc...);
 - risques sur les biens et les personnes (sécurité)

physiques & logiques et protection des personnes, des fonds remis en dépôt et des immobilisations, etc.) ;

- risques opérationnels et techniques (risque de traitement des opérations, risques informatiques, cyber sécurité, plan de continuité des activités, risque de tiers, réputation, divulgation, données, modèles, réglementaires etc.) ;
- risques de gestion interne (risques réglementaire, déontologique, de gestion du personnel, de communication, etc...) ;
- risques financiers (risques de taux d'intérêt, de taux de change, de liquidité, de crédit, marché, etc.) ;
- risques de contrepartie (risques clientèle, interbancaire, souverains, etc.) ;
- risques commerciaux (risques produit/service, de marché, d'image commerciale, etc.) ;
- assurer la supervision fonctionnelle des Auditeurs Généraux des filiales ;
- veiller au respect des procédures du Groupe en matière d'octroi de crédit ;
- définir les procédures de contrôle et d'inspection de la Holding et des filiales ;
- élaborer un planning d'intervention des missions de contrôle et d'inspection ;
- analyser les rapports des enquêtes de moralité lors des recrutements des agents ou consécutivement à une mission d'inspection ;
- suivre l'application des recommandations mentionnées dans les rapports d'inspection ;
- veiller à l'application des recommandations issues des missions d'audit externe (Commissaires aux Comptes, Commission Bancaire, BCEAO, etc.) ;
- assurer l'inspection de la gouvernance et des systèmes d'information de Coris Holding et des filiales ou succursales du Groupe.

Dans son organisation comme dans la conduite de ses missions, l'Inspection Générale se conforme aux « normes internationales pour la pratique professionnelle » définies par l'Institute of internal Auditors. Ses missions en 2021 ont porté entre autres sur le pilotage des activités, l'efficacité des organisations, la sécurité des systèmes d'information et la conduite des projets.



***Empruntez les marches
de la réussite avec
Coris Bank International.***



X
RAPPORTS
FINANCIERS



CORIS HOLDING SA

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

**Etabli en application des dispositions de l'article 715 de
l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés
commerciales et du GIE**

Exercice clos au 31 décembre 2021

COMPTES CONSOLIDES

**VERSION
DEFINITIVE**

Mars 2022



**Aux
Membres du Conseil d'Administration
de la société CORIS HOLDING SA**

01 BP 6092 Ouagadougou 01

**OUAGADOUGOU
BURKINA FASO**

Mesdames/Messieurs,

En application des dispositions de l'article 715 de l'Acte uniforme du Traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E, nous vous présentons notre rapport en vue de l'arrêté des états financiers consolidés de la Société CORIS HOLDING SA pour l'exercice clos le **31 décembre 2021**.

Les états financiers provisoires de la société CORIS HOLDING SA se caractérisent par les principaux chiffres clés suivants en (montant en millions de FCFA) :

Rubriques	31/12/2020	31/12/2021
Total Bilan	3 599 793	4 749 870
Capitaux propres (Part du Groupe)	162 397	218 188
Résultat net (Part du Groupe)	42 798	63 650

Ces états financiers consolidés ont été établis dans le respect de l'instruction N° 033-11-2016 du 15 novembre 2016 de la BCEAO, relative aux états financiers sous une forme consolidée et en application des règles et méthodes édictées par le Plan Comptable Bancaire Révisé (PCB), en vigueur dans l'espace UMOA.

Nous soumettons à votre appréciation les conclusions de nos travaux ainsi que l'opinion que nous envisageons de formuler sur les comptes de l'exercice clos au **31 décembre 2021**.

I. DILIGENCES MISES EN OEUVRE

Notre examen a été effectué selon les normes d'audit ISA de l'IFAC et s'est déroulé en différentes phases.

Les principales diligences développées ont été les suivantes :

- ✓ revue analytique des données ;
- ✓ contrôle du périmètre de consolidation ;
- ✓ contrôle des pourcentages de détention ;
- ✓ examen des rapports des CAC des filiales ;
- ✓ vérification de la correcte élimination des opérations réciproques ;

- ✓ évaluation du contrôle interne lié à la consolidation ;
- ✓ contrôle de la conformité de la présentation des comptes consolidés.

II. CONSTATS EFFECTUES

II.1. Conclusions relevant du contrôle interne

Nous avons procédé, au cours de notre intervention à l'évaluation du dispositif de contrôle interne en place au niveau de la holding.

Les conclusions de nos travaux font l'objet d'un rapport distinct qui a été adressé à la Direction Générale.

II.2. Contrôle des comptes consolidés

Les diligences mises en œuvre ont révélé des erreurs ou anomalies qui ont été corrigées et prises en compte dans l'élaboration des états financiers ci-joints.

II.3. Informations et vérifications spécifiques

En application des dispositions de l'acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des sociétés commerciales et du GIE et de celles de la circulaire n° 002-2018/CB/C portant sur les conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédit et des compagnies financières de l'UMOA, nos travaux de vérification ont porté notamment sur :

- l'organisation interne ;
- le fonctionnement des organes sociaux ;
- l'organisation du contrôle interne ;
- la qualité du système d'information et comptable ;
- la gestion et la qualité des risques ;
- le respect de la réglementation ;
- la vérification des informations spécifiques.

2.3.1. Organisation interne

L'organisation interne actuelle du groupe Coris Holding Sa n'appelle pas d'observation de notre part.

2.3.2. Fonctionnement des organes sociaux

Nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur le fonctionnement des organes sociaux du groupe.

2.3.3. Evaluation de la qualité du système de contrôle interne

D'une manière générale, l'évaluation du système de contrôle interne en vigueur au sein du groupe Coris Holding Sa n'a pas révélé de dysfonctionnements majeurs susceptibles de mettre en péril l'exploitation normale du groupe.

A la date du 31 décembre 2021, sur la société mère, Coris Holding SA :

- nous avons relevé qu'au titre des recommandations précédemment formulées par les commissaires aux comptes, au 31/12/2020, trois (3) recommandations subsistaient dont une a été partiellement mise en œuvre et les deux (2) autres n'ont pas été mises en œuvre.
- Pour la présente intervention, nous avons formulé six (06) nouvelles recommandations.

Les conclusions de nos travaux sur l'analyse et l'évaluation du contrôle interne font l'objet d'un rapport séparé adressé aux responsables des organes de la gouvernance.

2.3.4. Qualité du système d'information et comptable

Le système d'information et comptable du groupe n'appelle pas d'observation de notre part. Toutefois, nous relevons que le groupe ne dispose pas d'un logiciel de consolidation.

2.3.5. Gestion et qualité des risques

Nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur la gestion et la qualité de la gestion des risques.

2.3.6. Respect de la réglementation bancaire

Normes de gestion

Nous avons également procédé aux vérifications relatives au respect de la réglementation prudentielle. A la clôture de l'exercice au 31 décembre 2021, le Groupe a respecté toutes les normes prudentielles consolidées dont la situation se présente comme suit :

Liste des normes prudentielles	Référence	Niveau à respecter 2021	Niveau observé déc-20	Niveau observé déc-21	Situation de l'établissement
A. Normes de solvabilité					
Ratio de fonds propres CET 1 (%)	EP02	≥ 7,5%	10,68%	11,99%	CONFORME
Ratio de fonds propres de base T1 (%)	EP02	≥ 8,5%	11,04%	12,31%	CONFORME
Ratio de solvabilité total (%)	EP02	≥ 11,25%	11,92%	13,19%	CONFORME
B. Norme de division des risques					
Norme de division des risques	EP29	≤ 35%	27,69%	29,86%	CONFORME
C. Ratio de levier					
Ratio de levier	EP33	≥ 3%	4,59%	5,14%	CONFORME
D. Autres normes prudentielles					
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% capital de l'entreprise)	EP35	≤ 25%	15,00%	11,54%	CONFORME
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (15% des fonds propres T1 de l'établissement)	EP35	≤ 15%	0,04%	0,04%	CONFORME
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs de l'établissement)	EP35	≤ 60%	0,05%	0,04%	CONFORME
Limite sur les immobilisations hors exploitation	EP36	≤ 15%	10,91%	8,74%	CONFORME
Limite sur le total des immobilisations et des participations	EP37	≤ 100%	42,66%	36,07%	CONFORME
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	EP38	≤ 20%	11,22%	14,05%	CONFORME

2.3.7. Rapports adressés à la Commission Bancaire

Les différents rapports, notamment, le rapport annuel sur le dispositif global de gestion des risques, le rapport annuel sur la lutte anti blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que le rapport sur le contrôle interne ont été transmis à bonne date aux autorités de supervision.

2.3.8. Vérification et informations spécifiques

Rapport de gestion

Selon les dispositions de l'article 713 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, le commissaire aux comptes vérifie la sincérité et la concordance avec les états financiers de synthèse, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents sur la situation financière et les états financiers de synthèse de la société adressés aux actionnaires.

A l'issue de nos contrôles, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers de synthèse, des informations données dans le rapport d'activités du Conseil d'administration et dans les documents sur la situation financière de la société adressée aux actionnaires.

Registre des Titres

Selon les dispositions de l'article 746-2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE révisé applicable à compter du 05 mai 2014, « la société tient à jour les registres de titres nominatifs. Le rapport du Commissaire aux comptes soumis à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle constate l'existence des registres et donne son avis sur leur correcte tenue. Une déclaration des dirigeants attestant de la tenue conforme des registres est annexée audit rapport ».

A l'issue de nos contrôles, nous n'avons pas d'observations à formuler sur l'existence et la tenue conforme des registres des titres nominatifs.

PROJET D'OPINION

Si les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 ci-joints du groupe CORIS HOLDING SA venaient à être arrêtés par votre Conseil d'Administration, nous envisageons dans notre rapport général adressé à l'Assemblée Générale Ordinaire, de formuler une opinion indiquant que ces états financiers sont réguliers et sincères, et présentent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Nous vous prions d'agréer **Mesdames/Messieurs**, l'expression de nos sentiments distingués.

Ouagadougou, le 31 mars 2022

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ACECA International SARL



Jean-Baptiste SO
Expert Comptable
Commissaire aux comptes

ACS Burkina SA



Soumaille OUEDRAOGO
Expert Comptable
Commissaire aux comptes

ANNEXES :
Projet d'états financiers consolidés au
31/12/2021

BILAN CONSOLIDE
destiné à la publication

Etat : **BURKINA FASO**

Etablissement : **CORIS HOLDING**

202112 31 CFB001
Date d'arrêté CIB

(en millions de FCFA)

POSTE	ACTIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2020	31/12/2021
1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	148 904	197 791
2	PRETS ET CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILES	141 405	172 611
3	PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	1 951 492	2 288 341
4	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	1 212 639	1 907 750
5	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	1 126	1 250
6	ACTIFS D'IMPOTS DIFFERE	0	0
7	COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	67 821	88 257
8	PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENC	0	0
9	AUTRES PARTICIPATIONS	8 331	10 162
10	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 031	2 003
11	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	66 044	81 706
12	ECARTS D'ACQUISITION	0	0
TOTAL DE L'ACTIF		3 599 793	4 749 870



BILAN CONSOLIDE
destiné à la publication

Etat : **BURKINA FASO**

Etablissement : **CORIS HOLDING**

2|0|2|1|1|2| 3|1| C|F|B|0|0|1|
Date d'arrête CIB

(en millions de FCFA)

Poste	PASSIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2020	31/12/2021
1	BANQUES CENTRALES, CCP	0	0
2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	1 009 170	1 414 930
3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	2 193 031	2 866 670
4	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	51 000	44 850
5	PASSIFS D'IMPOT DIFFERE	0	0
6	COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	91 766	94 875
7	ECART D'ACQUISITION	0	0
8	PROVISIONS	5 304	8 850
9	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	0	0
10	CAPITAUX PROPRES	249 522	319 695
11	CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	162 397	218 188
12	CAPITAL ET PRIMES LIEES	25 000	25 000
13	RESERVES CONSOLIDEES	94 599	129 538
14	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	42 798	63 650
15	INTERETS MINORITAIRES	87 125	101 507
	TOTAL DU PASSIF	3 599 793	4 749 870



ACECA INTERNATIONAL SA
01 BP 4318 Ouagadougou 01
Tél: (226) 25 31 37 00 / 33 22
Fax: (1276) 75 31 25 98
BURKINA FASO

Directeur Général
[Signature]

12

HORS BILAN CONSOLIDE
destiné à la publication

Etat : **BURKINA FASO**

Etablissement : **CORIS HOLDING**

202112 31 CFB001
Date d'arrêté CIB

(en millions de FCFA)

Poste	HORS BILAN	MONTANTS NETS	
		31/12/2020	31/12/2021
	ENGAGEMENTS DONNES	838 591	1 095 068
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	280 764	418 648
2	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	557 827	676 421
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0
	ENGAGEMENTS RECUS	2 240 444	2 685 274
7	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	682	6 788
8	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	2 239 217	2 677 940
9	ENGAGEMENTS SUR TITRES	545	545



ACECA INTERNATIONAL SARL
01 BP 4318 Ouagadougou 01
Tél: (+226) 25 31 22 33
Fax: (+226) 25 31 22 33
BURKINA FASO

Jean Baptiste



COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

destiné à la publication

Etat : **BURKINA FASO**

Etablissement : **CORIS HOLDING**

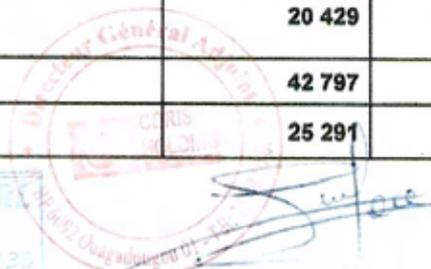
202112 31 C|F|B|0|0|1
Date d'arrêté CIB

(en millions de FCFA)

Poste	COMPTE DE RESULTAT	MONTANTS NETS	
		31/12/2020	31/12/2021
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	182 930	233 858
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	76 921	96 942
3	COMMISSIONS (PRODUITS)	41 239	47 272
4	COMMISSIONS (CHARGES)	7 624	8 880
5	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	2 814	4 287
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	595	3 333
7	PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES	9 197	6 714
8	CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	245	494
9	PRODUIT NET BANCAIRE	151 986	189 147
10	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
11	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	56 792	64 328
12	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	5 923	6 990
13	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	89 271	117 830
14	COUT DU RISQUE	20 047	19 731
15	RESULTAT D'EXPLOITATION	69 223	98 099
16	QUOTE-PART DU RESULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE	0	0
17	GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS	1 577	579
18	RESULTAT AVANT IMPOT	70 800	98 678
19	IMPÔT SUR LES BENEFICES	7 573	9 473
20	RESULTAT NET	63 226	89 205
21	INTERETS MINORITAIRES	20 429	25 555
	RESULTAT NET PART DU GROUPE	42 797	63 650
22	RESULTAT PAR ACTION (en FCFA)	25 291	35 682



ACECA INTERNATIONAL SARL
 01 22 751 11 11
 Tél: (+226) 25 31 37 44 - (+226) 25 33 22 35
 Fax: (+226) 25 31 25 98
 BURKINA FASO



25

ELEMENTS	POSTE	MONTANTS NETS	
		Exercice N-1	Exercice N
Résultat avant impôts	1	70 800	61 552
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2	5 923	3 122
- Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	3	0	0
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	4	20 047	11 469
+/- Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	5	0	0
+/- Gain net/perte nette des activités d'investissement	6	0	0
+/- Produits/charges des activités de financement	7	0	0
+/- Autres mouvements	8	1 577	579
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	9	98 347	66 722
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	10	251 148	999 307
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	11	183 716	336 790
+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers	12	20 027	-6 150
+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	13	23 645	-17 327
- Impôts versés	14	-7 573	-5 003
= diminution/augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	15	470 963	1 307 616
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)	16	569 311	1 374 338
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	17	-502 212	-697 066
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	18	-11 261	-15 634
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	19	-513 473	-712 700
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	20	-8 670	-35 560
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	21	0	0
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	22	-8 670	-35 560
EFFETS DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET LES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (D)	23	0	0
AUGMENTATION/DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (A+B+C+D)	24	47 168	626 079
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	25	-467 713	-718 861
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	26	102 174	148 904
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	27	-569 887	-867 765
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	28	-420 546	-92 782
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	29	148 904	197 791
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	30	-569 450	-290 573
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	31	47 167	626 079



ACECA INTER
01 BP 4318 Ouagadougou 01
Tél: (+226) 25 31 37 41 - (+226) 25 33 22 38
Fax: (+226) 25 31 25 98
BURKINA FASO



**Tableau de variation des capitaux propres consolidés
au 31/12/2021**

CAPITAUX PROPRES	CAPITAL	PRIMES LIEES AU CAPITAL	RESERVES CONSOLIDEES	RESULTAT NET PART DU GROUPE	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	CAPITAUX PROPRES PART DES MINORITAIRES	CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/N-2	25 000	0	76 391	33 927	135 318	82 546	217 884
Incidences des changements de méthodes comptables ou des corrections d'erreur					0		0
CAPITAUX PROPRES AU 1/01/N-1	25 000	0	76 391	33 927	135 318	82 546	217 884
Augmentation / Réduction de capital	0				0		0
Résultat de la période				42 797	42 797	20 429	63 226
Distribution de dividendes			0	-8 670	-8 670		-8 670
Changements dans les participations des filiales sans perte de contrôle					0		0
Effets des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires					0		0
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises mises en équivalence					0		0
Autres variations			18 208	-25 257	-7 049	-15 850	-22 898
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/N-1	25 000	0	94 599	42 797	162 396	87 125	249 521
Incidences des changements de méthodes comptables ou des corrections d'erreur					0		0
CAPITAUX PROPRES AU 1/01/N	25 000	0	94 599	42 797	162 396	87 125	249 521
Augmentation / Réduction de capital	0				0		0
Résultat de la période				63 650	63 650	25 555	89 205
Distribution de dividendes			0		0		0
Changements dans les participations des filiales sans perte de contrôle					0		0
Effets des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires					0		0
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises mises en équivalence					0		0
Autres variations			34 938	-42 797	-7 858	-11 173	-19 031
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/N	25 000	0	129 538	63 650	218 188	101 507	319 695





- Confiance
- Originalité
- Responsabilité
- Intégrité
- Sociabilité



CORIS HOLDING

Un Groupe, une synergie,
des ambitions pour l'Afrique.





XI
SYNOPTIQUE DU
GROUPE CORIS



XI. SYNOPTIQUE DU GROUPE CORIS

CBI BURKINA FASO



M. Diakarya OUATTARA
Directeur Général



M. Idrissa NASSA
Président du Conseil d'Administration



**Mme Gisèle GUMEDZOE/
OUEDRAOGO**
Directeur Général Adjoint
Pôle Exploitation



M. Jean Théodore SANDWIDI
Directeur Général Adjoint Pôle Supports

CBI NIGER



M. Raogo Séraphin KOALAGA
Président du Comité de Gestion



Mme Rakiatou Issaka IDE
Directeur Général

CBI COTE D'IVOIRE



M. Diakarya OUATTARA
Président du Conseil d'Administration



M. Mamadou SANON
Directeur Général

CBI MALI



M. Yacouba SARE
Président du Conseil d'Administration



Mme Aïssata KONE SIDIBE
Directeur Général

CBI TOGO



M. Talekaye ROMBA
Président du Conseil d'Administration



M. Alassane KABORE
Directeur Général

CBI SENEGAL



**Mme Gisèle GUMEDZOE/
OUEDRAOGO**
Présidente du Conseil d'Administration



M. Ibrahima Mar FALL
Directeur Général

CBI BENIN



M. Bienvenu COMLAN
Président du Conseil d'Administration

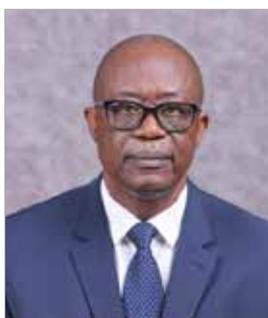


M. Jacques GOLOU
Directeur Général



M. Jean Marie KOMPAORE
Directeur Général Adjoint

CBI GUINEE



M. Bolo SANOU
Président du Conseil d'Administration



M. Tété Kouassi TETE BINISSAN
Directeur Général



M. Vakantié DOUMBIA
Directeur Général Adjoint



M. Talekaye ROMBA
Président du Conseil d'Administration



M. Marcelin ROUAMBA
Directeur Général

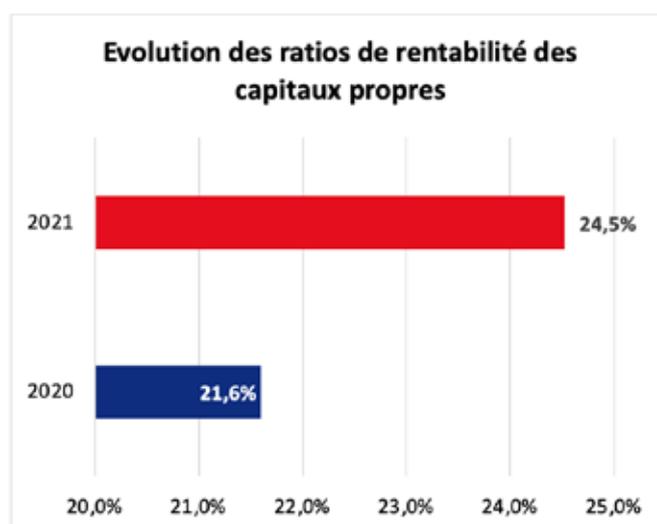
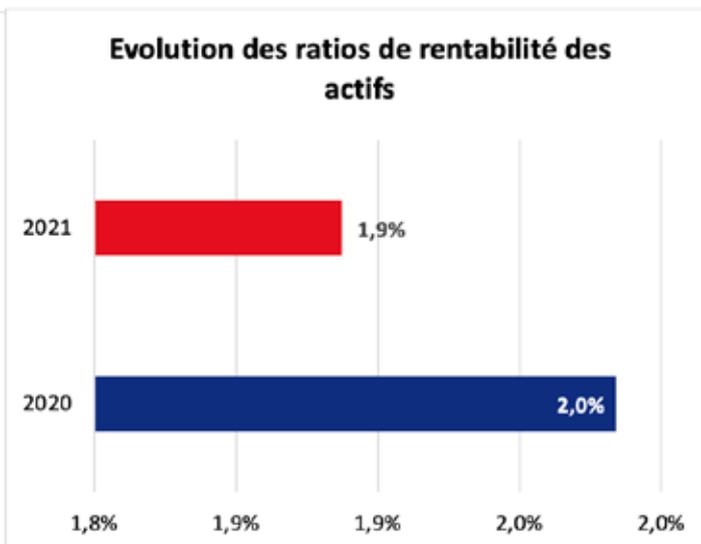
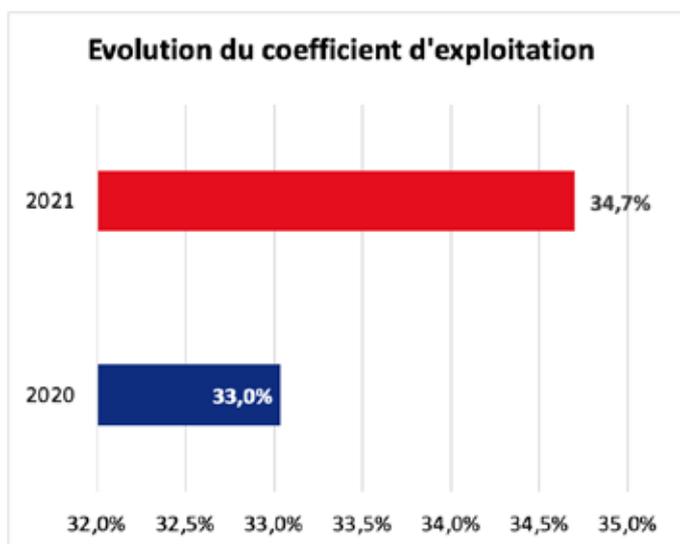
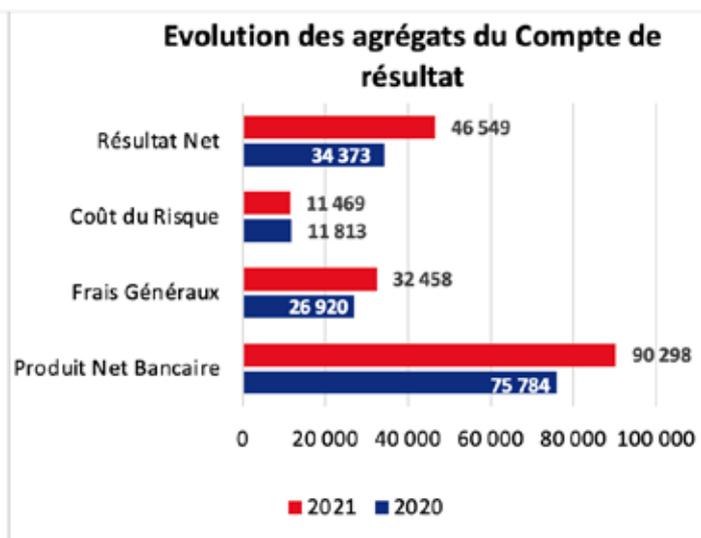
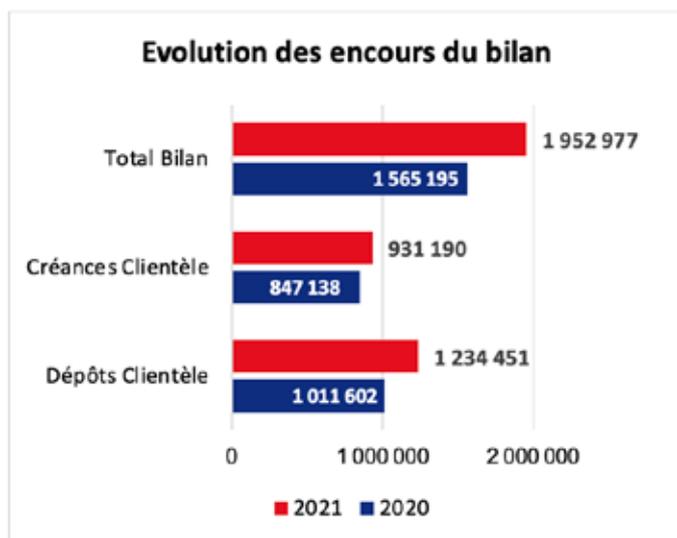
Présidents de Conseil d'Administration et Directeurs des filiales et succursale

11.1. Coris Bank International Burkina Faso

Chiffres clés 2021 (Montant en millions de FCFA)

Activités	2020	2021	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	1 011 602	1 234 451	222 849	22,0%
Créances Clientèle	847 138	931 190	84 053	9,9%
Nombre Agences fin d'exercice	56	63	7	12,5%
Total Bilan	1 565 195	1 952 977	387 783	24,8%
Fonds Propres (avant répartition)	159 145	189 815	30 670	19,3%
Effectif fin de période	639	692	53	8,3%
Produit Net Bancaire	75 784	90 298	14 514	19,2%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	26 920	32 458	5 538	20,6%
Coût du Risque en montant	11 813	11 469	-344	-2,9%
Résultat Net	34 373	46 549	12 176	35,4%
Coefficient d'exploitation	35,5%	35,9%	0,4%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	2,2%	2,4%	0,2%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	21,6%	24,5%	2,9%	

Solvabilité	2020	2021	Variation	
			Valeur	en %
Fonds propres effectifs	132 243	163 408	31 165	23,6%
Actifs pondérés des risques	1 180 395	1 300 634	120 239	10,2%
Ratio de Solvabilité Total (%)	11,2%	12,6%	1,4%	



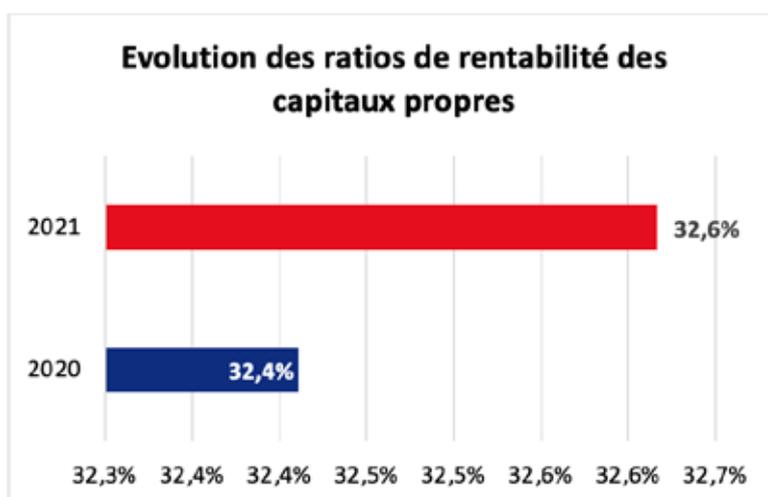
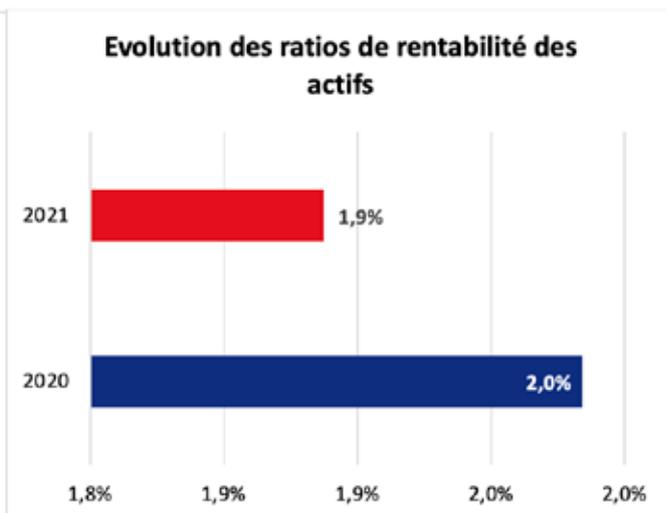
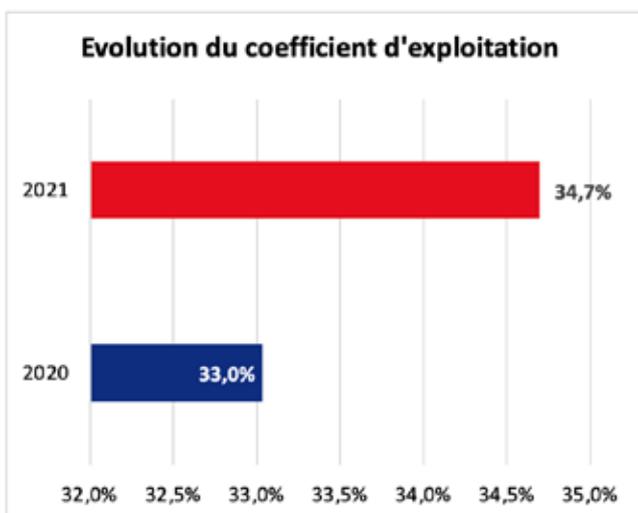
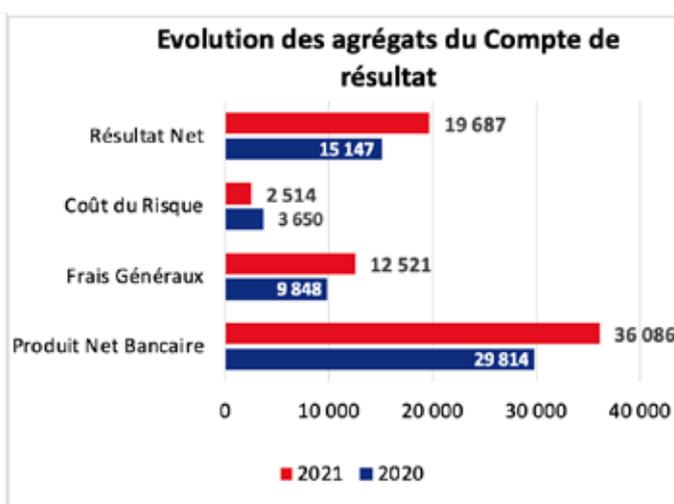
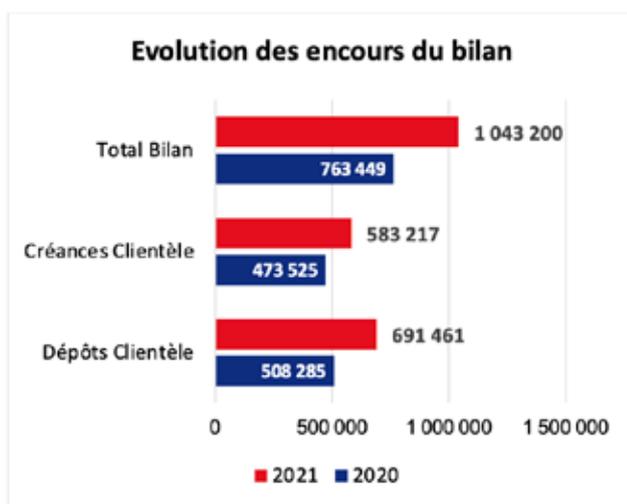
Focus CBI Niger Succursale de CBI SA

Chiffres clés 2021 (Montant en millions de FCFA)				
Activités	2020	2021	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	41 543	77 994	36 451	87,7%
Créances Clientèle	47 748	86 103	38 355	80,3%
Nombre Agences fin d'exercice	1	4	3	300,0%
Total Bilan	59 213	129 202	69 989	118,2%
Fonds Propres (avant répartition)	3 338	4 212	874	26,2%
Effectif fin de période	36	51	15	41,7%
Produit Net Bancaire	2 722	5 737	3 015	110,8%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	2 115	3 665	1 550	73,3%
Coût du Risque en montant	5	93	88	1760,0%
Résultat Net	502	1 212	710	141,4%
Coefficient d'exploitation	77,7%	63,9%	-13,8%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	0,8%	0,9%	0,1%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	15,0%	28,8%	13,7%	

11.2. Coris Bank International Côte d'Ivoire

Chiffres clés 2021 (Montant en millions de FCFA)				
Activités	2020	2021	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	508 285	691 461	183 176	36,0%
Créances Clientèle	473 525	583 217	109 692	23,2%
Nombre Agences fin d'exercice	18	19	1	5,6%
Total Bilan	763 449	1 043 200	279 751	36,6%
Fonds Propres (avant répartition)	46 733	60 361	13 628	29,2%
Effectif fin de période	183	195	12	6,6%
Produit Net Bancaire	29 814	36 086	6 272	21,0%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	9 848	12 521	2 673	27,1%
Coût du Risque en montant	3 650	2 514	-1 136	-31,1%
Résultat Net	15 147	19 687	4 541	30,0%
Coefficient d'exploitation	33,0%	34,7%	1,7%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	2,0%	1,9%	-0,1%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	32,4%	32,6%	0,2%	

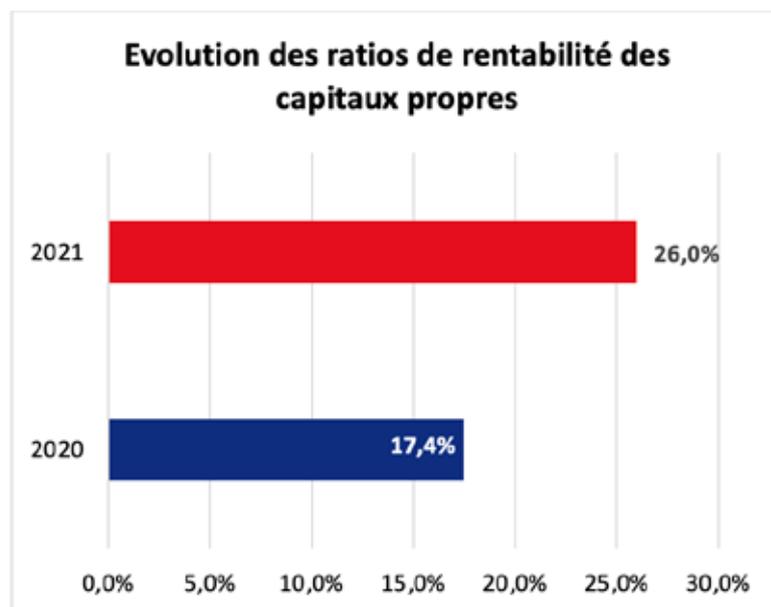
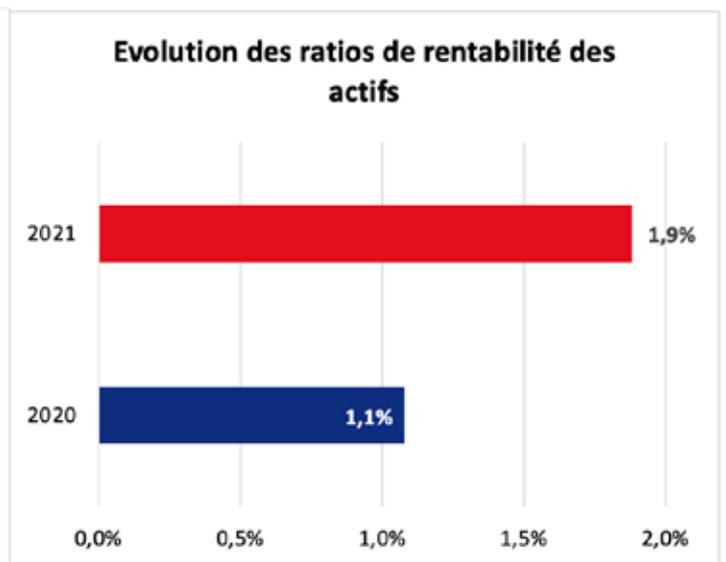
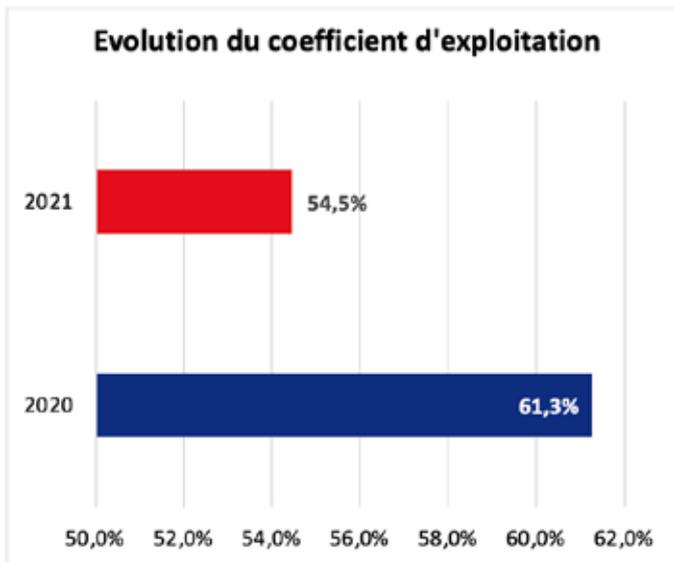
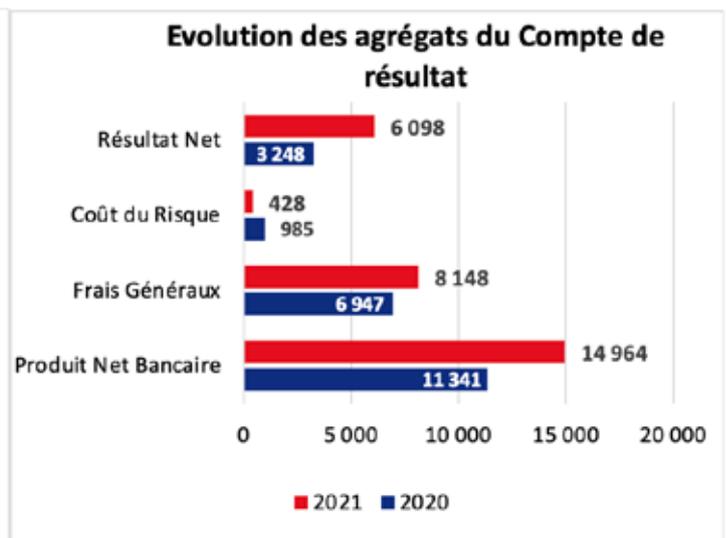
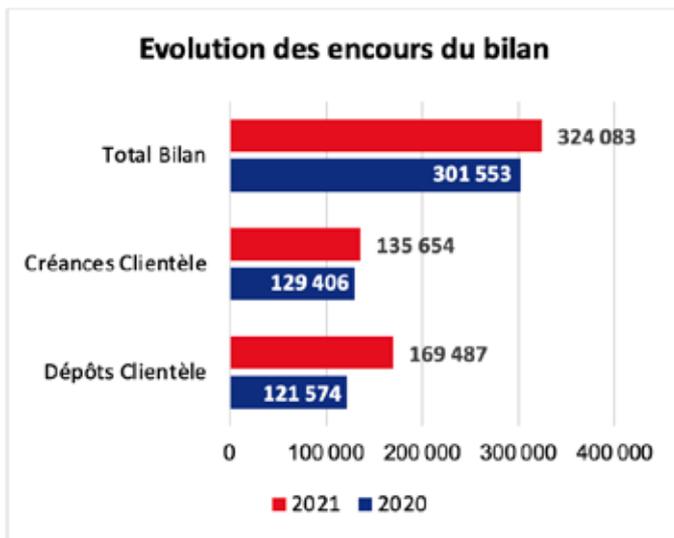
Solvabilité	2020	2021	Variation	
			Valeur	en %
Fonds propres effectifs	15 688	18 595	2 907	18,5%
Actifs pondérés des risques	100 549	124 201	23 652	23,5%
Ratio de Solvabilité Total (%)	15,6%	15,0%	-0,6%	



11.3. Coris Bank International Mali

Chiffres clés 2021 (Montant en millions de FCFA)				
Activités	2020	2021	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	121 574	169 487	47 913	39,4%
Créances Clientèle	129 406	135 654	6 247	4,8%
Nombre Agences fin d'exercice	10	10	0	0,0%
Total Bilan	301 553	324 083	22 530	7,5%
Fonds Propres (avant répartition)	18 612	23 469	4 858	26,1%
Effectif fin de période	113	131	18	15,9%
Produit Net Bancaire	11 341	14 964	3 623	31,9%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	6 947	8 148	1 200	17,3%
Coût du Risque en montant	985	428	-557	-56,5%
Résultat Net	3 248	6 098	2 850	87,8%
Coefficient d'exploitation	61,3%	54,5%	-6,8%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	1,1%	1,9%	0,8%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	17,4%	26,0%	8,5%	

Solvabilité	2020	2021	Variation	
			Valeur	en %
Fonds propres effectifs	41 299	52 201	10 902	26,4%
Actifs pondérés des risques	294 898	392 614	97 716	33,1%
Ratio de Solvabilité Total (%)	14,0%	13,3%	-0,7%	

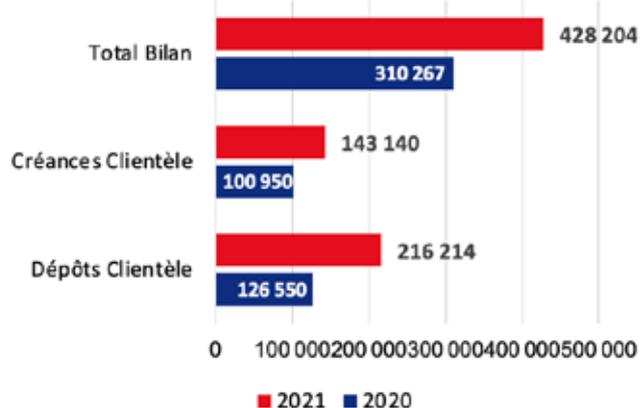


11.4. Coris Bank International Togo

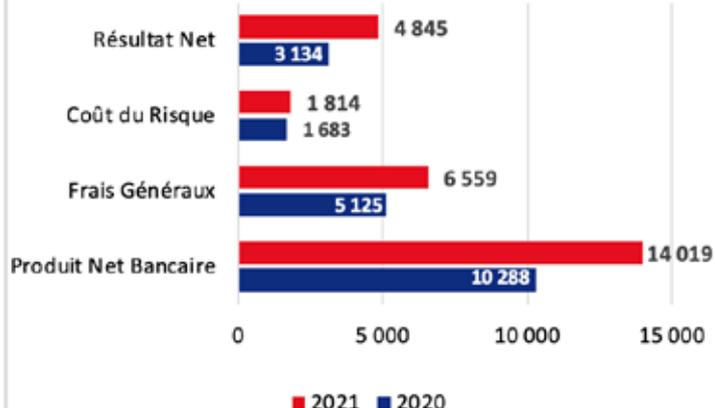
Chiffres clés 2021 (Montant en millions de FCFA)				
Activités	2020	2021	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	126 550	216 214	89 664	70,9%
Créances Clientèle	100 950	143 140	42 189	41,8%
Nombre Agences fin d'exercice	8	12	4	50,0%
Total Bilan	310 267	428 204	117 937	38,0%
Fonds Propres (avant répartition)	16 921	20 732	3 811	22,5%
Effectif fin de période	91	119	28	30,8%
Produit Net Bancaire	10 288	14 019	3 731	36,3%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	5 125	6 559	1 434	28,0%
Coût du Risque en montant	1 683	1 814	131	7,8%
Résultat Net	3 134	4 845	1 711	54,6%
Coefficient d'exploitation	49,8%	46,8%	-3,0%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	1,0%	1,1%	0,1%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	18,5%	23,4%	4,8%	

Solvabilité	2020	2021	Variation	
			Valeur	en %
Fonds propres effectifs	15 590	18 510	2 920	18,7%
Actifs pondérés des risques	87 815	123 107	35 292	40,2%
Ratio de Solvabilité Total (%)	17,8%	15,0%	-2,8%	

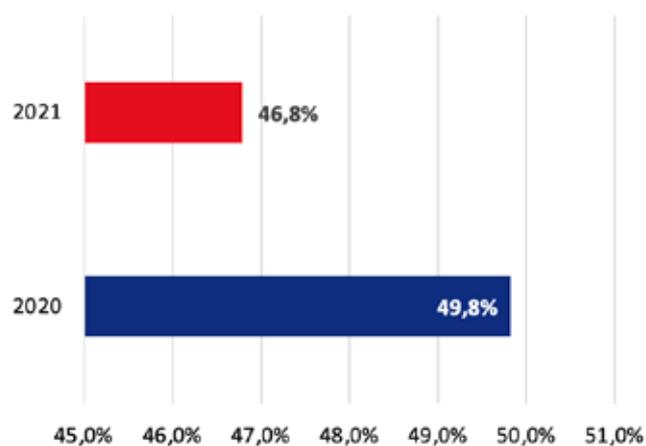
Evolution des encours du bilan



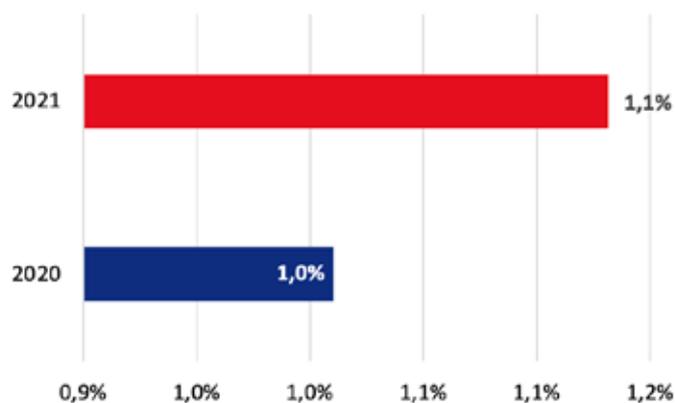
Evolution des agrégats du Compte de résultat



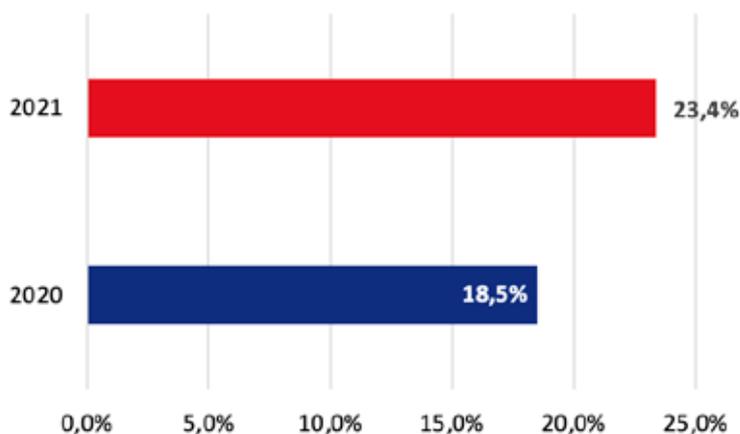
Evolution du coefficient d'exploitation



Evolution des ratios de rentabilité des actifs



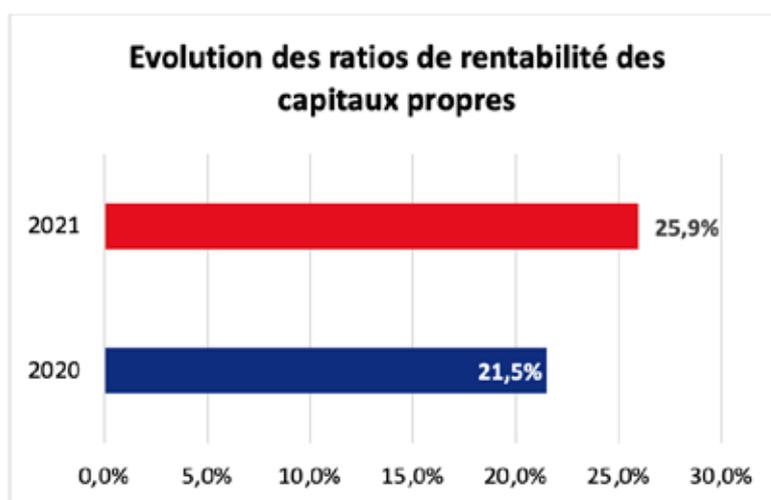
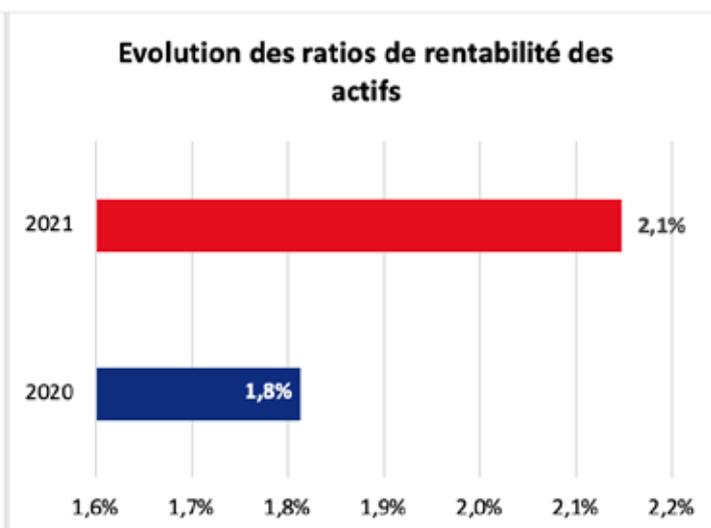
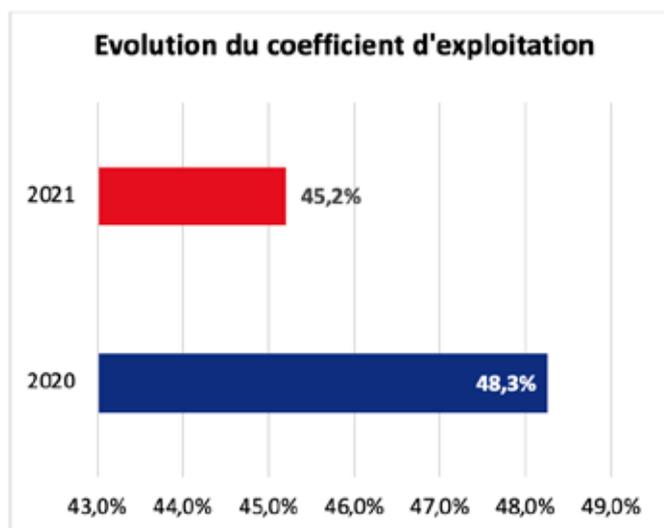
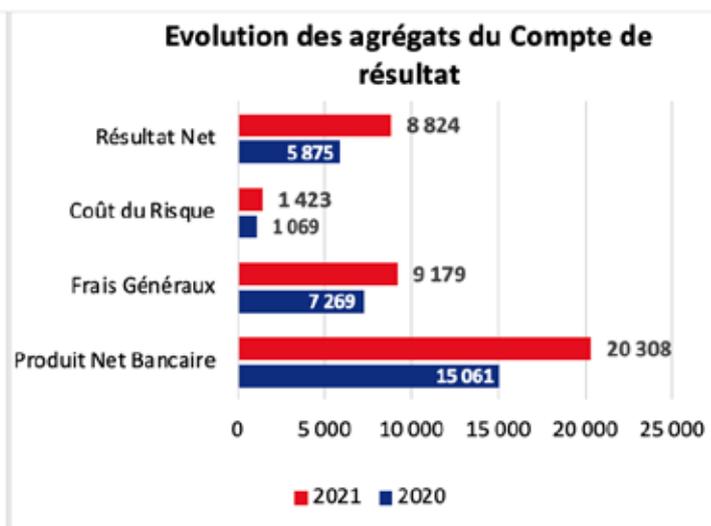
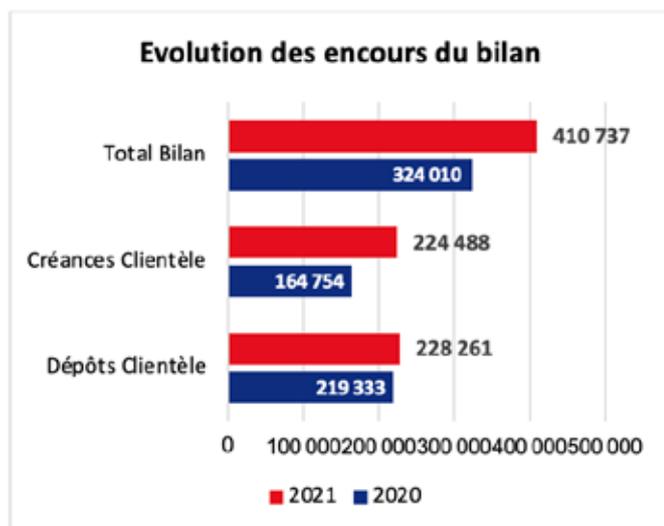
Evolution des ratios de rentabilité des capitaux propres



11.5. Coris Bank International Sénégal

Chiffres clés 2021 (Montant en millions de FCFA)				
Activités	2020	2021	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	219 333	228 261	8 928	4,1%
Créances Clientèle	164 754	224 488	59 734	36,3%
Nombre Agences fin d'exercice	12	17	5	41,7%
Total Bilan	324 010	410 737	86 727	26,8%
Fonds Propres (avant répartition)	27 321	34 031	6 710	24,6%
Effectif fin de période	89	133	44	49,4%
Produit Net Bancaire	15 061	20 308	5 247	34,8%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	7 269	9 179	1 910	26,3%
Coût du Risque en montant	1 069	1 423	354	33,1%
Résultat Net	5 875	8 824	2 949	50,2%
Coefficient d'exploitation	48,3%	45,2%	-3,1%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	1,8%	2,1%	0,3%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	21,5%	25,9%	4,4%	

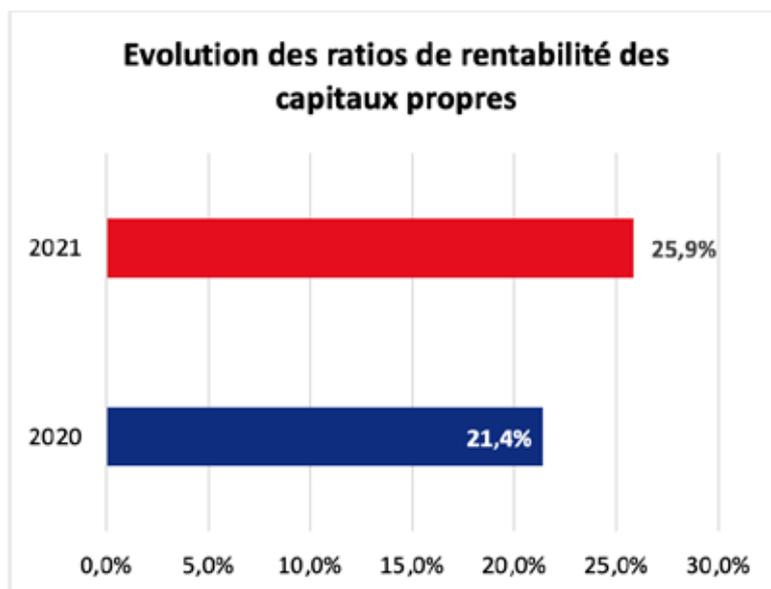
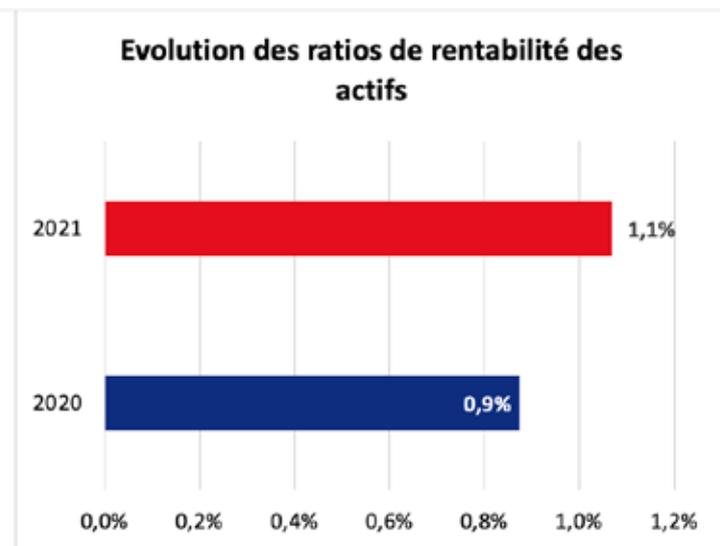
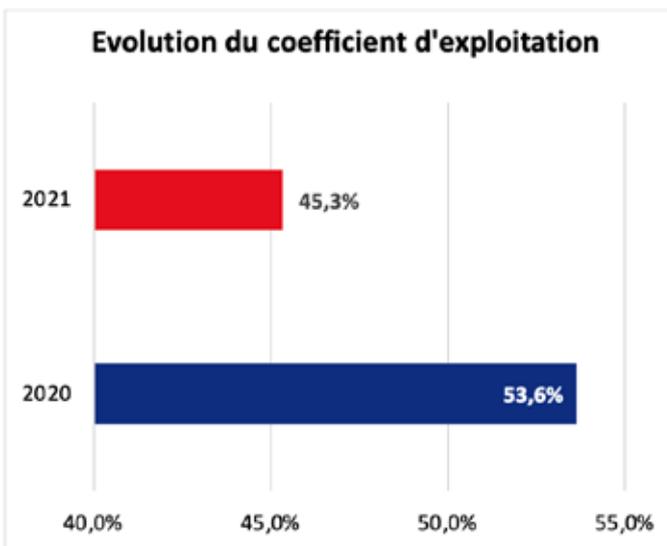
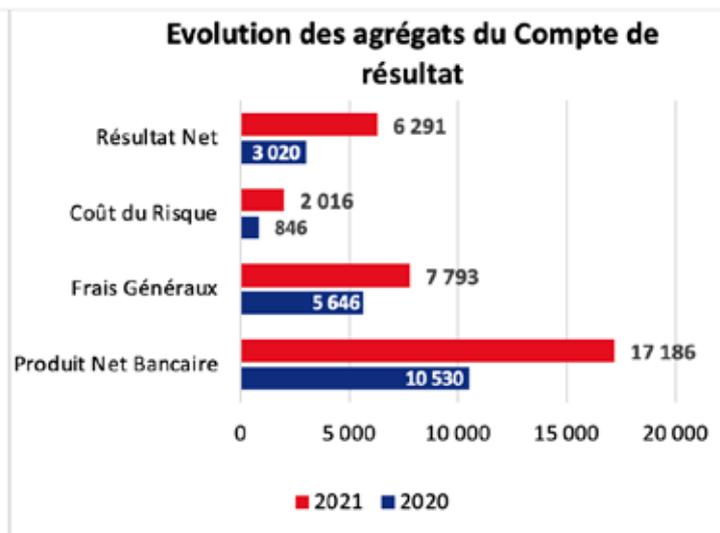
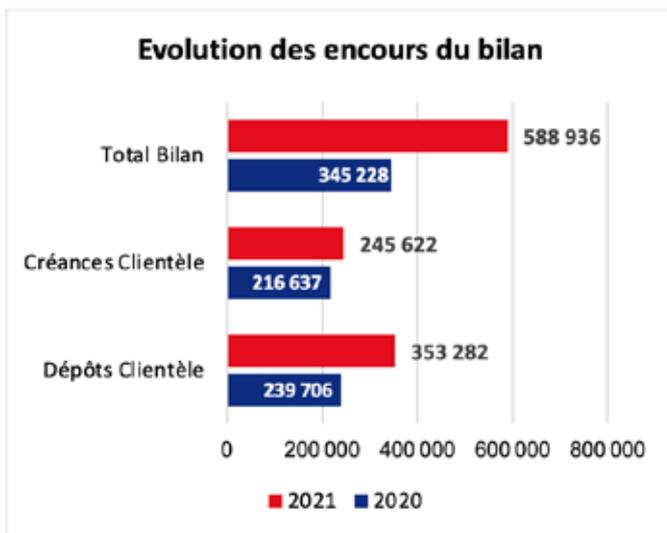
Solvabilité	2020	2021	Variation	
			Valeur	en %
Fonds propres effectifs	24 104	30 229	6 125	25,4%
Actifs pondérés des risques	120 111	169 705	49 594	41,3%
Ratio de Solvabilité Total (%)	20,1%	17,8%	-2,3%	



11.6. Coris Bank International Bénin

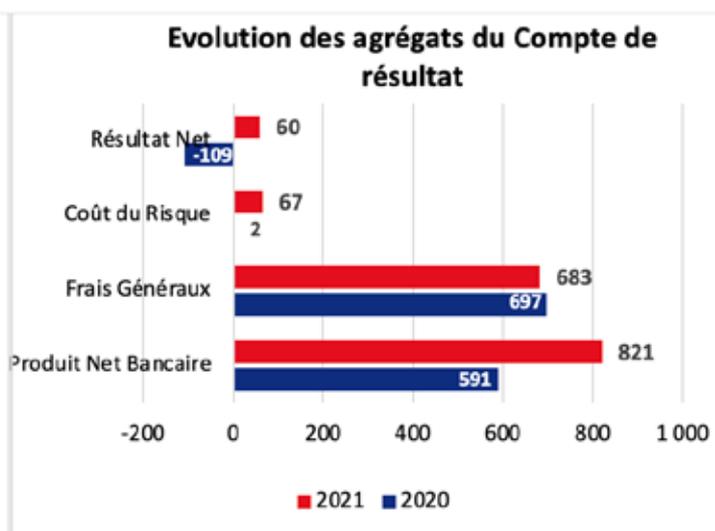
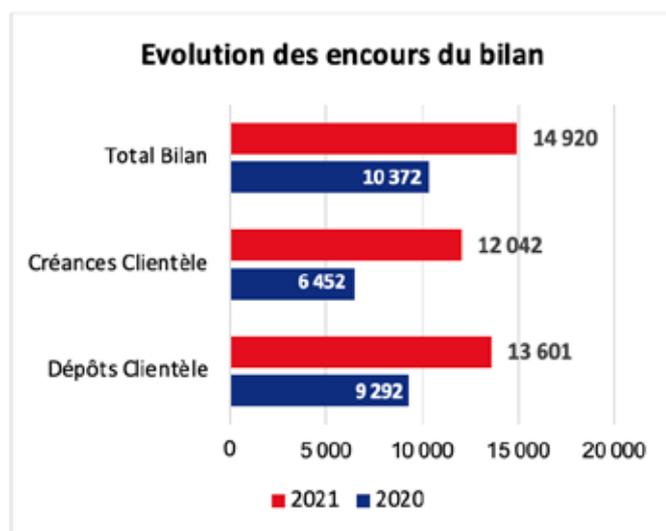
Chiffres clés 2021 (Montant en millions de FCFA)				
Activités	2020	2021	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	239 706	353 282	113 576	47,4%
Créances Clientèle	216 637	245 622	28 985	13,4%
Nombre Agences fin d'exercice	6	11	5	83,3%
Total Bilan	345 228	588 936	243 707	70,6%
Fonds Propres (avant répartition)	14 128	24 331	10 203	72,2%
Effectif fin de période	93	130	37	39,8%
Produit Net Bancaire	10 530	17 186	6 656	63,2%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	5 646	7 793	2 147	38,0%
Coût du Risque en montant	846	2 016	1 170	138,4%
Résultat Net	3 020	6 291	3 271	108,3%
Coefficient d'exploitation	53,6%	45,3%	-8,3%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	0,9%	1,1%	0,2%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	21,4%	25,9%	4,5%	

Solvabilité	2020	2021	Variation	
			Valeur	en %
Fonds propres effectifs	14 070	24 311	10 241	72,8%
Actifs pondérés des risques	64 102	140 592	76 490	119,3%
Ratio de Solvabilité Total (%)	21,9%	17,3%	-4,6%	



11.7. Coris Meso Finance Burkina Faso

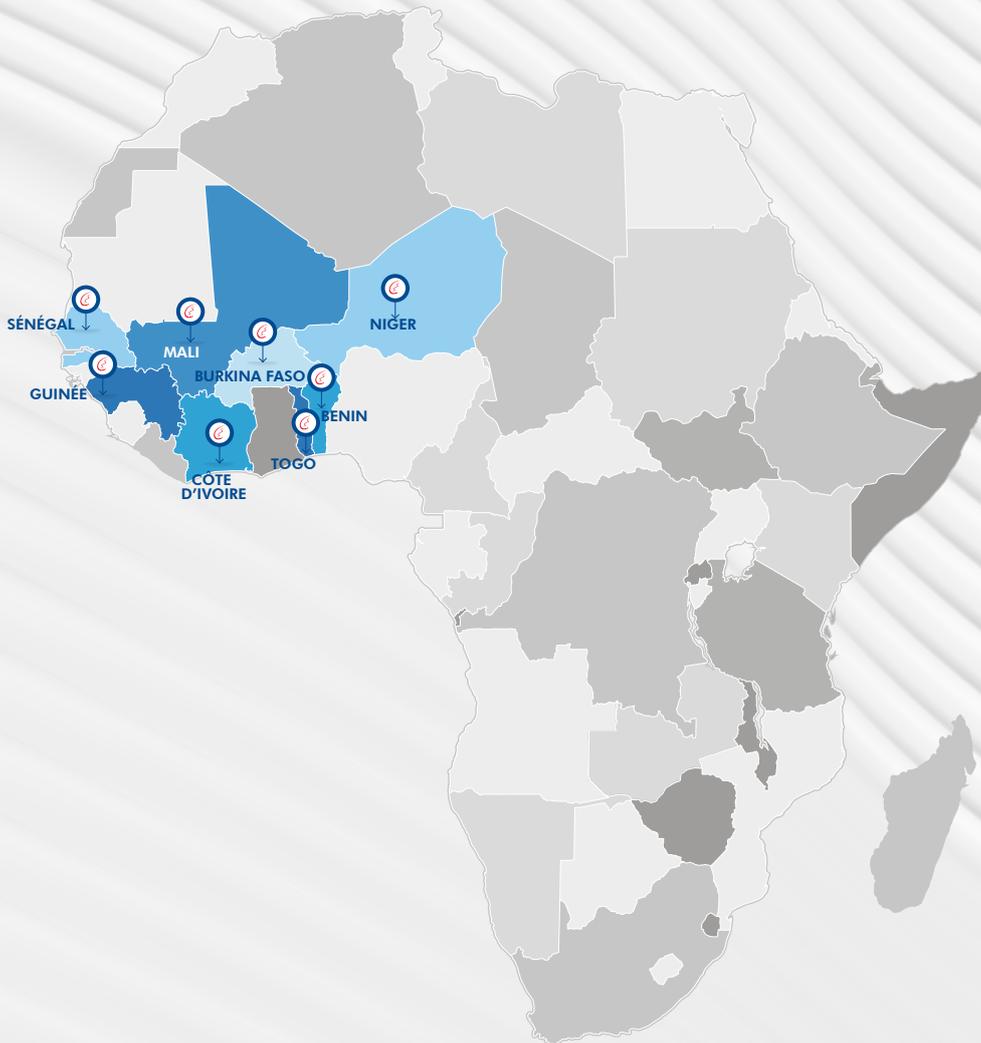
Chiffres clés 2021 (Montant en millions de FCFA)				
Activités	2020	2021	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	9 292	13 601	4 309	46,4%
Créances Clientèle	6 452	12 042	5 590	86,6%
Nombre Agences fin d'exercice	2	3	1	50,0%
Total Bilan	10 372	14 920	4 548	43,9%
Fonds Propres (avant répartition)	891	951	60	6,7%
Effectif fin de période	26	30	4	15,4%
Produit Net Bancaire	591	821	230	38,9%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	697	683	-14	-2,0%
Coût du Risque en montant	2	67	65	3246,5%
Résultat Net	-109	60	169	-154,9%
Coefficient d'exploitation	117,9%	83,2%	-34,7%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	-1,1%	0,4%	1,5%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	-12,2%	6,3%	18,5%	



La Banque leader dans le financement des PME.



- Bénin
- Burkina Faso
- Côte d'Ivoire
- Guinée
- Mali
- Niger
- Sénégal
- Togo



Benin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Guinée



Mali



Niger



Sénégal



Togo